

NOTICE
DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE
DU GARD,
PENDANT L'ANNÉE 1806.

Nota. Il s'est glissé dans l'impression de cette notice quelques fautes graves qu'il est absolument nécessaire de corriger.

Page 11, ligne 3, les plus belles plantes, *lisez* les plus belles fleurs.

Id., lig. 4, et c'est lui, *lisez* c'est lui.

Pag. 16, lig. 5, MM. *Pgaff*, *Hale*, *lisez* *Psaff*, *Hallé*.

Pag. 23, lig. 9, (x) *lisez* (X)

Pag. 26, lig. 22, St-Etienne-de-Lolme, *lisez* St-Etienne-de-Lolme.

Pag. 30, lig. 16, de la chute, *lisez* et de la chute.

Id., lig. 20, et leur combinaison, *lisez* et de leur combinaison.

Pag. 33, lig. 4, un autre, *lisez* une autre.

Pag. 38, lig. 6, L'académie entend, *lisez* L'académie a entendu.

Pag. 39, lig. 9, pouvoit prendre, *lisez* ne pouvoit prendre

Pag. 60, lig. 26, la noblesse et le charme, *lisez* la grace et le charme.

Pag. 63, lig. 23, sauver son père, *lisez* presser son père.

Pag. 64, lig. 25, plantes altérées, *lisez* planches altérées.

Pag. 65, lig. 17, le poids des rigueurs, *lisez* le poids de rigueurs.

Pag. 66, lig. 5, au loin retentissoient, *lisez* au loin retentissant.

Pag. 67, lig. 10, il parle, *lisez* il prie.

Pag. 68, lig. 8, non de pleurs, *lisez* non des pleurs.

NOTICE
DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE
DU GARD,
PENDANT L'ANNÉE 1806;

Par M.^r TRÉLIS, secrétaire perpétuel;

SUIVIE

De l'Éloge des Académiciens morts dans le
courant de la même année;

Par M. VINCENS-ST-LAURENT, Secrétaire-adjoint.

A N I S M E S.

A N 1807.

Aug 6, 1930

STATUTS DE L'ACADÉMIE

DU DÉPARTEMENT DU GARD.

TIT. 2, ART. 21.

Le procès-verbal de chaque séance publique, comprenant le compte rendu par le secrétaire, sera imprimé et adressé à tous les membres de l'Académie, aux sociétés savantes avec lesquelles elle entretient des relations, aux principaux fonctionnaires du département, et aux rédacteurs des journaux scientifiques et littéraires les plus accrédités.



NOTICE

DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

DU GARD,

Pendant l'année 1806.

ON suivra dans cette notice les mêmes divisions que dans celle de l'année dernière. Quelques personnes ont pensé que le mélange des matières présenteroit plus de variété ; mais sentant bien que dans un écrit de ce genre, on ne peut pas aspirer à l'agrément, on a adopté l'ordre qui a paru le plus simple, le plus clair et le plus méthodique, en rap-

portant chaque sujet au genre de connoissances auquel il se lie le plus naturellement.

Sciences physiques.

La dernière notice annonçoit le dessein où étoit M. *Alexandre Vincens* de suivre des expériences déjà commencées sur l'application des procédés désinfectans à l'éducation des vers-à-soie. Il a présenté cette année à l'académie un exposé de ses nouveaux essais qui confirment toutes les espérances que les premiers avoient données, quoique des circonstances étrangères et imprévues en aient altéré les résultats. L'importance de la matière et l'influence que peut avoir cette utile pratique sur une des branches les plus intéressantes de l'industrie du Gard, nous engageant à entrer dans quelques détails à ce sujet.

L'expérience a démontré que le premier besoin des chenilles qui nous filent la soie étoit une atmosphère abondante en oxygène, et que rien ne leur étoit plus nuisible qu'un air impur et mêlé de vapeurs étrangères. Les vers-à-soie prospèrent dans les montagnes; les vents du nord les vivifient, en faisant circuler un fluide plus épuré entre leurs lits de roseaux; ils

languissent et se flétrissent , au contraire , dans les plaines , au voisinage des marais et sous l'influence relâchante des vents du midi. Il étoit donc naturel de penser qu'un agent qui, en détruisant les miasmes délétères répandus dans l'air , y verseroit cet air vital , le premier élément de notre existence , devoit singulièrement favoriser l'éducation des vers-à-soie. M. *Guiton de Morveau* nous a appris que l'acide muriatique oxigéné remplissoit toutes ces conditions.

Si donc l'on mêle , sur une brique ou une assiette non vernissée , une petite quantité de muriate de soude (sel marin commun) à son tiers d'oxide de manganèse (savon des verriers) , et que l'on verse sur le mélange un peu d'acide sulphurique , (huile de vitriol) , il s'en dégagera une quantité considérable de gaz acide muriatique oxigéné , et cette opération , renouvelée deux ou trois fois chaque jour dans les chambrées de vers-à-soie , suivant le besoin et les circonstances , ne peut manquer d'y produire la plus heureuse influence. L'absence de toute mauvaise odeur , la sécheresse de la litière , l'appétit , l'activité , la marche égale des vers en seront les premiers indices , et la richesse du produit en deviendra l'heureux résultat.

M. *Vincens* rapporte un fait qui ne peut guères laisser de doute sur l'excellence du procédé qu'il a employé. La chambrée considérable sur laquelle il faisoit ses expériences, fut étouffée par la négligence des subalternes qui, ne s'apercevant pas d'un changement subit dans la température, continuèrent imprudemment le feu. On sait qu'une perte totale est toujours la suite de ces accidens, parce que les chenilles qui ont survécu, n'ont pas assez de force pour monter sur la feuille qu'on leur presente, et périssent bientôt à leur tour, au milieu des cadavres entassés. M. *Vincens* espéra que l'acide muriatique oxigéné pourroit leur donner cette énergie qui leur manquoit. Il doubla, tripla ses fumigations désinfectantes, et il eut la satisfaction de voir tous ceux de ces vers qui n'avoient pas été brûlés, pour me servir de l'expression vulgaire, reprendre leur vigueur première, et achever leur tâche avec succès. Il parvint ainsi à préserver près de la moitié de sa chambrée.

L'académie a nommé des commissaires qui, à l'époque de la prochaine récolte, suivront, sur cet important objet, un plan d'expériences plus méthodique et plus étendu; mais en attendant qu'elle en puisse faire connoître le ré-

sultat , elle doit engager ceux qui élèvent des vers-à-soie , à essayer les moyens que M. *Vincens* a déjà si utilement mis en usage. Si , comme tout l'annonce , le succès couronne leurs tentatives , M. *Vincens* jouira de la satisfaction , bien douce pour un homme tel que lui , d'avoir rendu à ses concitoyens un éminent service , et l'academie se glorifiera d'avoir la première apprécié et encouragé ses essais.

M. *Granier* a présenté à l'académie un mémoire très-intéressant et très-détaillé , sur les plantes céréales du département. On accuse assez communément les naturalistes qui font une étude particulière des végétaux , de s'occuper presque exclusivement de leurs classifications méthodiques , de ne considérer les plantes que dans le rapport qu'elles ont avec ces divisions arbitraires , et de négliger ceux qui les lient à nos besoins , à nos arts ou à nos plaisirs. Sans examiner jusqu'à quel point ces reproches sont fondés , nous nous contenterons d'observer qu'ils ne peuvent atteindre M. *Granier*. Doué de grandes connoissances en botanique , loin d'être égaré par l'esprit de système qui s'y mêle trop souvent , il a constamment dirigé ses recherches vers un but direct et

immédiat d'utilité. Il nous fit connoître, il y a quelque temps, les richesses de notre sol en plantes propres à la teinture. Il nous présenta, l'année dernière, le tableau des arbres indigènes et exotiques qui peuvent être naturalisés ou cultivés avec succès sous notre beau climat. Il vient nous montrer aujourd'hui les végétaux de notre contrée qui, dans des temps de disette, peuvent être convertis en pain. Le département du Gard en produit beaucoup d'une panification facile, et M. *Granier* nous apprend que dans les temps si pénibles à rappeler, où la famine sembloit menacer la France entière, il se servit avec avantage d'une ressource qu'il s'étoit pour ainsi dire créée.

C'est ici le lieu de parler du riche catalogue de plantes, adressé à l'académie par M. *Destremx*, l'un de ses membres (*elenchus plantarum horti botanici J. J. Destremx, anno 1805*). Leur nombre est au moins de 5,000, et les espèces les plus rares et les plus précieuses s'y rencontrent en abondance. Ceux qui l'ignorent, seront sans doute étonnés d'apprendre qu'il existe au pied des Cevennes, et dans une des provinces les plus reculées de l'empire, un jardin de botanique qui peut rivaliser avec les plus célèbres collections du

même genre , rassemblées par les particuliers. Mais les talens sont de tous les pays , et , comme les plus belles plantes , le génie de la science peut germer au sein des déserts ; et c'est lui qui a guidé *M. Destremx* dans le choix , l'ordre , la distribution de ses plantes , et sur-tout dans la manière philosophique et savante dont il les étudie.

M. d'Alphonse , préfet du département du Gard , président de l'académie , a bien voulu la consulter sur deux objets d'un intérêt local et majeur , savoir : l'exécution du projet de pépinière présenté par *M. Granier* , et les moyens de donner à la société d'agriculture du Gard , l'activité qui peut la rendre utile. L'académie doit déjà beaucoup à la bienveillance éclairée de *M. d'Alphonse* ; mais de tous les encouragemens qu'elle en peut recevoir , le plus flatteur sans doute est d'être quelquefois associée par lui à ses vues bienfaites. L'union des sciences à l'administration , et des lettres à l'autorité , cet heureux accord si long-temps jugé impraticable par l'ignorance et par l'orgueil , a quelque chose de bien noble et de bien touchant. Il est pour les peuples un gage certain du prix qu'on met à leur

bonheur ; pour l'homme de lettres , la plus douce récompense de ses travaux , en lui offrant l'occasion d'être utile ; pour le magistrat , enfin , un témoignage éclatant que sa conduite et ses principes ne redoutent pas le grand jour. Malheureusement il est rare que l'envie prenne aux puissans de consulter les gens instruits , et ceux qui appellent à leur aide des lumières étrangères sont toujours ceux qui pourroient le mieux s'en passer.

M. *Durand* a répondu , dans un très-bon mémoire , à la première des questions proposées par M. le préfet du Gard : il y expose en détail tout ce qui a rapport à l'établissement d'une pépinière dans le voisinage de Nismes ; il en désigne l'emplacement et en règle la distribution et l'administration. On sent assez qu'un pareil travail est peu susceptible d'analyse ; on se borne à dire que M. *Durand* a présenté les avantages de son plan avec autant d'intérêt que de clarté , et que si le projet qu'il propose est exécuté , il produira autant d'utilité et d'économie au département , que d'agrément et d'embellissement à la ville de Nismes.

Le secrétaire de l'académie a répondu , en son nom , à ce qui regarde la société d'agri-

culture du Gard. Elle fut établie en l'an 9 par M. *Dubois*, alors préfet de ce département, qui l'avoit organisée sur le modèle de celles que M. *de Malesherbes*, pendant son ministère, avoit projeté de créer dans toute la France. On ne pouvoit suivre un meilleur guide, et il y a lieu de s'étonner que la société agricole du Gard, formée sur d'aussi bons principes, ait obtenu si peu de succès.

Le rapporteur a cru voir les causes de l'état de langueur où elle est demeurée, dans la confiance que l'on eut de laisser trop vite l'établissement à ses propres forces ; dans le défaut d'un centre commun d'action et de correspondance, et, s'il faut le dire, dans l'esprit vif, brillant, aimable à la vérité, mais peut-être un peu léger de nos concitoyens. Ce dernier obstacle, sans doute, sera difficile à détruire ; mais il est aisé de lever les autres par une surveillance et des encouragemens prolongés, et par l'organisation d'une commission centrale qu'on pourroit prendre dans l'académie, et qui serviroit de lien commun à deux corps qui ne peuvent pas être étrangers l'un à l'autre.

On a cherché, de nos jours, à jeter de la défaveur sur les sociétés d'agriculture ; mais,

quoi qu'on en puisse dire, il faut se refuser à l'évidence, pour n'être pas convaincu qu'elles ont, depuis vingt années, singulièrement contribué à augmenter et varier les produits du sol de la France. Quelques systèmes erronés, quelques pratiques absurdes, ridicules même si l'on veut, ne détruisent point un bien réel et solide; de tels inconvéniens sont trop souvent attachés à la culture des plus belles connaissances; faut-il pour cela les abandonner? ou prétendrait-on que l'agriculture soit la seule qui doive être livrée au hasard et à la routine, et pour les progrès de laquelle le concours, la concertation; la communication de ceux qui en font leur étude, ne soient d'aucune utilité? Sans doute *il ne faut pas faire ensemen-
cer ses champs par les savans*; mais on peut fort bien les consulter sur la manière de les ensemen-
cer.

Une société d'agriculture seroit principale-
ment avantageuse dans une contrée qui réu-
nirait une grande variété de productions, de
sites, d'expositions, et, pour ainsi dire, de
climats; c'est-là que l'on pourroit multi-
plier, mêler, alterner les cultures, faire de
nouvelles tentatives et sur-tout naturaliser les
végétaux étrangers. Or aucune partie de l'em-

pire n'offre peut-être ces avantages à un plus haut degré que le département du Gard. Quelle diversité de cultures, de situation et de température ne rencontre-t-on pas en effet depuis le sommet des Cévennes jusques aux rivages de la mer ?

Lorsque l'électricité fut appliquée pour la première fois, il y a quelques années, à l'économie animale, tout le monde en conçut les plus brillantes espérances. Des faits sans nombre parurent d'abord les confirmer. De toutes parts l'on n'entendoit parler que des maladies guéries par cet agent que l'on considéroit déjà comme remède universel. Bientôt malheureusement les miracles cessèrent avec la prévention qui les avoit fait supposer, et le domaine de l'électricité médicale se trouva singulièrement réduit.

Le même espoir s'est renouvelé à l'époque de la belle découverte de l'électricité galvanique; mais beaucoup de bons esprits qui avoient été séduits une fois, se sont tenus en garde contre l'enthousiasme qui les avoit égarés. Il faut le dire cependant, l'électricité produite par le contact de deux métaux hétérogènes, et administrée comme remède, au moyen de

la pile de *Volta*, semble avoir, sur l'économie animale, une action bien plus directe, plus énergique et plus continue que celle que le frottement manifeste dans les autres appareils. Les expériences de MM. *Pgaff*, *Hale*, *Creve*, *Grapengiesser*, etc., semblent d'ailleurs devoir fixer toutes les incertitudes. Si nous fûmes autrefois trop prompts à croire, gardons-nous de nous montrer aujourd'hui trop obstinés à nier. L'un et l'autre de ces excès nuisent également à l'avancement des lumières en tout genre.

Aux faits rapportés par les physiiciens pour prouver l'efficacité de la médecine galvanique, nous venons en ajouter un bien propre à les appuyer : il n'en est point de mieux constaté. Il s'agit de la guérison totale d'une goutte sereine (*amaurosis*), opérée à Alais par M. le docteur *Pagés* et M. *d'Hombres*, au moyen du galvanisme. M. *d'Hombres* en a rendu compte à l'académie dans un excellent mémoire, sur lequel on nous saura sans doute gré de nous arrêter quelques instans.

M. *Étienne Therond*, négociant, établi à Alais, âgé de 40 ans, attaqué d'une amaurose ou goutte sereine qui, croissant graduellement depuis deux années, l'avoit réduit à un

un état de cécité presqu'absolue , eut recours à l'excitation galvanique. Dès la septième séance , il parvint à lire avec aisance. Cette étonnante amélioration de son état s'est soutenue jusqu'à sa mort arrivée quelques mois après , à la suite d'une maladie aiguë. Il lisoit , écrivoit , voyageoit seul et vaquoit à ses affaires comme avant sa maladie. On doit remarquer que l'œil gauche seulement reprit toute sa force , le droit étant resté plus foible , quoique les premières séances galvaniques lui eussent rendu toutes ses facultés qu'il ne conserva pas au même degré. La pile galvanique dont usèrent MM. *d'Hombres* et *Pagés* , étoit établie dans l'ordre suivant : zinc , argent , substance humide , zinc , argent , etc. Le malade tenoit , par un tube de verre , un conducteur d'argent qu'il introduisoit dans ses narines , tandis qu'on en promenoit un semblable sur son front et ses sourcils mouillés , et sur le bord des paupières et le globe de l'œil. La force de la pile étant augmentée ou diminuée suivant les circonstances , de douze paires métalliques , jusques à quarante , le malade ressentoit , pendant le traitement , une impression vive et douloureuse , principalement aux sourcils. La décomposition de l'eau a été observée par M. *d'Hombres* dans

tout le cours des expériences. L'hydrogène se développoit en petites gouttes, à la présence de l'excitateur, sur le front et les sourcils mouillés du malade, tandis que l'oxigène se portant sur un conducteur d'argent qui communiquoit au pole positif de la pile, l'oxidoit au point de le noircir en deux séances, comme du jaïet.

Les observations de MM. *d'Hombres* et *Pagés* semblent confirmer les opinions de M. *Creve*. Ce physicien établit en principe que la goutte sereine étant une lésion des nerfs optiques, si cette lésion existe dans le cerveau, il n'y a aucun espoir de remédier à la maladie ; tandis que cet espoir existe, si la lésion est dans la partie des nerfs qui vont du cerveau à l'œil, ou dans les rameaux qui en tapissent la partie interne. M. *Creve* indique le moyen de s'assurer du siège de l'amaurose. Ce moyen consiste à introduire sous la joue gauche, une lame d'argent, de manière qu'elle remplisse l'intervalle entre cette joue et les dents molaires ; de placer de l'autre côté une pareille lame de zinc : l'une et l'autre tellement disposées, qu'elles puissent se rapprocher et se toucher. Si, au moment du contact, le malade aperçoit un éclair plus ou moins vif, c'est,

selon *M. Creve*, une preuve que la lésion des nerfs est extérieure au cerveau et peut se guérir ; si, au contraire, le malade n'aperçoit pas l'éclair, la lésion est interne et dès-lors incurable. Or *Therond*, soumis à l'expérience de *M. Creve*, a toujours vu l'éclair et a été guéri ; tandis qu'un autre sujet affecté d'amaurose, n'a jamais pu le voir, et est, malgré le traitement, devenu tout à fait aveugle.

M. d'Hombres a accompagné le mémoire de la description d'un procédé commode et simple pour enlever aux disques de métal qui forment la pile galvanique, l'oxide dont ils sont bientôt couverts, et qui en empêche l'action. Nous ne décrivons point ici cet appareil à décaper, dont l'usage peut devenir très-utile aux physiciens.

M. d'Hombres a fait connoître à l'académie, dans un excellent mémoire, une méthode simple, sûre et économique, de ramener toujours dans le baromètre le niveau du mercure au point de zéro de l'instrument. Nous rapporterons ici la description qu'il fait lui-même de ses deux baromètres à niveau constant.

« Les expériences de *Toricelli* et de *Pascal* nous firent connoître la véritable cause des

» phénomènes attribués auparavant à l'horreur
 » que la nature avoit pour le vide. C'étoit là
 » le but du disciple de *Galilée*, quand il dé-
 » montra que la hauteur du mercure dans le
 » tube qui porte encore son nom, et celle où
 » parvenoit l'eau dans les pompes, étoient en
 » raison inverse de la pesanteur spécifique de
 » ces deux fluides. Mais on s'aperçut bientôt
 » que la colonne de mercure varioit selon les
 » divers changemens de temps (1), et c'est à
 » cette observation que la météorologie doit
 » le baromètre doublement précieux aux phy-
 » siciens par la conséquence que *Pascal* tira
 » de l'expérience du Puy-de-Dôme (2).

» Je ne suivrai pas l'histoire de cet instru-

(1) En 1649, 50 et 51, M. *Perier* observoit le baromètre régulièrement, et notoit, avec ses variations, les divers changemens de temps. Il sentit la nécessité d'une correspondance météorologique. Un de ses amis à Paris, l'ambassadeur en Suède et *Descartes* lui firent passer leurs observations, dont il a publié les résultats et la comparaison avec les siennes. Voy. *traité de l'équilibre des liqueurs, et de la pesanteur de la masse de l'air*; par M. *Pascal*. Paris 1663; pag. 201.

(2) Le moyen de connoître si deux lieux sont au même niveau, ou lequel des deux est le plus élevé; si éloignés qu'ils soient l'un de l'autre, quand même ils seroient antipodes; *id.* pag. 189.

» ment dont on a depuis lors varié la cons-
 » truction d'une infinité de manières , soit pour
 » qu'il fût comparable , soit pour augmenter
 » l'étendue de ses variations , soit enfin pour
 » le rendre plus facile à transporter. Plusieurs
 » auteurs ont traité ce sujet d'une manière qui
 » ne laisse rien à désirer (1). Je ne rappellerai
 » ici que les moyens employés pour remédier
 » à une imperfection commune à tous les ba-
 » romètres à réservoir. On sait que le mercure
 » ne s'y tient pas constamment au même ni-
 » veau ; le seul terme fixe , le point de dé-
 » part de l'échelle varie donc et se trouve trop
 » haut ou trop bas , selon les variations de la
 » colonne barométrique ; alors l'échelle ne me-
 » sure plus exactement la hauteur qui répond
 » à la pression de l'air ».....

M. *d'Hombres* expose ensuite les divers

(1) MM. *Cotté* et *Deluc* ont décrit les principaux baromètres , leurs avantages et leurs défauts , et publié toutes les instructions nécessaires , pour en construire de parfaits , et pour s'en servir , soit comme instrument de météorologie , soit pour mesurer les hauteurs et profondeurs. Sous ce dernier rapport , voyez la mécanique céleste de M. de *Laplace* ; l'Astronomie physique de *Biot* ; et le Mémoire de *Ramond* , journal de physique , germin. XIII.

moyens employés jusqu'à ce jour par les physiciens , pour parvenir au but qu'il a si facilement et si ingénieusement atteint. Il continue à décrire son appareil.

« La figure 1 représente la partie inférieure
 » de la planche de mon baromètre de cabinet ;
 » le tube se place dans la rainure UV , et
 » plonge dans une cuvette de buis (ABCDE)
 » *fig. 2*, qu'on fixe à la monture par deux liens
 » de fil de fer qui passent par les trous
 » (KLOP). A la ligne de niveau (ZZ) est
 » une ouverture (X) par laquelle le mercure
 » s'écoule quand la colonne baisse. Une boîte
 » cylindrique (FGHI) le reçoit , et, quand on
 » la soulève par le moyen de la vis (RS) ,
 » le fait communiquer de nouveau avec celui
 » de la cuvette (1). Une calotte d'acajou cache
 » cette disposition qu'il seroit superflu de dé-

(1) Le célèbre *Lavoisier* avoit déjà employé deux cuvettes dans ses baromètres ; mais dans ses instrumens la petite cuvette étoit attachée aux tubes (chaque instrument en portoit deux) et en faisant tourner une vis , les tubes et l'échelle ou , pour mieux dire , le baromètre entier descendoit et plongeoit dans le mercure de la grande cuvette , qui étoit de verre , et qui restoit fixe. Il falloit la vider dans un flacon pour transporter le baromètre.

» tailler davantage. Pour l'appliquer aux ba-
 » romètres portatifs, j'ai donné à la cuvette
 » la forme (*ceghfd*) *fig. 3*. Une peau
 » mince, collée et ficelée au tube (*ab*), est
 » repliée et pareillement attachée dans la gorge
 » (*cd*). Un sac de peau (*ekf*) (représenté
 » ici transparent) est de même ficelé et collé
 » dans la gorge (*ef*) pour recevoir le mer-
 » cure qui tombe par l'ouverture (*x*); la
 » partie inférieure étant d'un plus petit dia-
 » mètre, le rebord (*ef*) et le mercure du
 » fond du sac (*ghh*) éloignent la peau de
 » cette ouverture. Le tube passe dans une canne
 » (*ll*) *fig. 4*, qui s'ouvre pour laisser voir
 » l'échelle du 4.^e au 8.^e décimètre. La virole
 » (*mno*), collée à l'extrémité de cette
 » canne, se visse sur la cuvette. La pièce
 » (*rstu*) qui se visse au-dessous, sert à con-
 » tenir le petit sac. On voit par l'inspection
 » de la figure, qu'en tournant la pomme
 » (*vyz*), ce sac se comprime, le mercure
 » rentre dans la cuvette, la remplit ainsi que
 » le tube, et paroît enfin à l'ouverture (*i*)
 » qu'on ferme avec une petite cheville, pour
 » transporter l'instrument. Cette ouverture est
 » faite pour laisser communiquer l'air sur le
 » mercure pendant l'observation.

» Dans aucun baromètre , il n'est plus fa-
 » cile de démonter le tube pour le purger
 » d'air , ou de le remplacer en cas de fracture ,
 » il suffit de dévisser la virole (*op*) , on le sort
 » comme on tire une épée de son fourreau ;
 » il n'y a rien à craindre de la raréfaction du
 » mercure , comme dans les baromètres fer-
 » més par des vis ou des robinets ; mais son
 » principal avantage sur tous ceux que j'ai
 » cités , c'est qu'il est plus économique et plus
 » simple. Toutes les pièces sont en bois ; il
 » n'y a pas de tourneur , dans la plus petite
 » ville , qui ne soit en état de les construire.
 » Il y a plusieurs années que j'ai le mien , et
 » je l'ai toujours trouvé d'accord avec le baro-
 » mètre à large cuvette , dont je me sers pour
 » mes observations météorologiques. J'ai cru qu'il
 » pourroit être utile de le faire connoître aux
 » amateurs éloignés des capitales , et aux person-
 » nes qui ne voudroient pas mettre un prix con-
 » sidérable pour se procurer cet instrument. »

M. *d'Hombres* a aussi présenté à l'académie
 le tableau de ses observations météorologiques
 pendant l'année qui vient de s'écouler. Il emploie
 les anciennes divisions dans ses instrumens ,
 afin de faciliter la comparaison de ses obser-
 vations avec les anciennes observations faites

en France , et avec celles des étrangers. Son baromètre est à large cuvette , et parfaitement purgé d'air ; il l'observe au lever du soleil , à midi et au coucher du soleil. Son thermomètre est au mercure gradué d'après *Deluc* ; il est placé au nord et à l'ombre : il l'observe en même temps que le baromètre , afin d'en corriger les hauteurs , et de plus dans le courant de l'après-midi , pour noter le *maximum*. Il se sert de l'hygromètre de *Saussure* , dont il corrige les degrés. Quand la pluie continue , il sépare le soir celle du jour , afin de noter à part l'eau qui tombe pendant la nuit. Il distingue , dans ses tableaux , les vents supérieurs qu'indique la marche des nuages (1) , de ceux qui dirigent les girouettes ; une colonne d'époques naturelles , contient des notes sur les récoltes , la feuillaison , la floraison des plantes , etc. Il note aussi , dans des colonnes particulières , les points lunaires , les déclinaisons

(1) M. d'Hombres nous communiqua l'idée qu'il avoit eue de se servir d'une sorte de chambre obscure , pour mesurer la direction des nuages. Un miroir incliné renverroit l'image du ciel sur une glace dépolie , autour de laquelle seroient les noms des vents ; cet instrument seroit le pendant de l'anémomètre à cadran vertical , dans le cabinet de l'observateur.

et saisons météoriennes de *M. de Lamark*, etc.

Nous devons à *M. Phelip* un très-bon rapport sur la maladie observée à Nismes et dans ses environs , pendant le cours de l'hiver dernier. Il en assigne la cause et le remède , et, ce qui est bien plus précieux , il indique les moyens de s'en préserver. *M. Phelip* termine son rapport par quelques observations sur la nature de cette maladie qui doit être selon lui, quoiqu'on en ait pu dire , considérée comme véritablement épidémique. Il établit son opinion sur les faits les plus évidens et les autorités les plus respectables. Il est sans doute agréable et utile de voir reproduire de vrais principes et des observations exactes dans une matière qui a, comme on sait, donné lieu à de longues discussions , moins propres à éclairer le public qu'à alimenter sa curiosité ; j'ai presque dit sa malignité.

Au mois de mars de cette année, deux pierres atmosphériques tombèrent dans les communes de St-Étienne-de-Lolm et de Valence, département du Gard , à des distances à peu près égales d'Uzès , d'Alais et de Nismes. La détonnation de cet étonnant météore se fit entendre dans ces villes. Avertis par ce signal,

deux académiciens du Gard (MM. *d'Hombres* et *Pagés*) se rendirent aussitôt au lieu de la chute. Ils constatèrent le phénomène par des témoignages non équivoques, et recueillirent quelques débris des aérolites qui avoient été brisées soit en tombant, soit par la curiosité des témoins qui voulurent tous avoir un monument d'un fait aussi extraordinaire. Un pareil événement est une bonne fortune pour des savans. MM. *d'Hombres* et *Pagés* s'empressèrent d'en rendre compte à l'académie qui, à son tour, se hâta d'en instruire la classe des sciences physiques de l'institut national. Nos académiciens décrivirent les caractères extérieurs de ces pierres atmosphériques, et annoncèrent qu'ils s'occupoient de les analyser; mais ils en avoient adressé des échantillons à quelques-uns des plus célèbres physiciens de Paris, et ceux-ci les ont devancés dans un travail qui sembloit appartenir de droit à l'académie. M. *Thénard* a donné une analyse de nos aérolites; on la rapporte ici telle qu'elle se trouve dans la bibliothèque britannique (juin 1806).

Cent parties de l'aérolite ont donné en détail,

Eau	17.
Charbon	2.

Soufre	4.
Silice	20.
Magnésie	9.
Oxide de chrome	1.
Oxide de manganèse	2.
Oxide de fer	40.
Oxide de nikel	5.

Il résulte de cette analyse et des circonstances qui ont accompagné la chute de nos pierres météoriques, qu'elles sont presque entièrement semblables à celles qui ont été observées et examinées jusqu'à ce jour. Celles du Gard contiennent seulement plus de fer et moins de silice, avec un peu de charbon et les métaux à l'état d'oxide. *M. Thénard* pense que cette différence peut être expliquée par la supposition que la pierre n'a point éprouvé, en traversant l'atmosphère, une très-haute température. Le peu de cohésion des bolides du Gard, l'apparence cubique d'un grand nombre de leurs parties, l'absence ou le peu d'intensité du phénomène lumineux qui précède le plus souvent la chute de pareils corps, avoient fait naître à *M. Trévis* la même idée qu'il communiqua dans le temps à l'académie, et l'épreuve analytique vient confirmer aujourd'hui ce qu'il n'avoit fait alors que présumer.

La ressemblance du phénomène qui nous occupe, avec celui qui a été observé à l'Aigle, il y a peu d'années, avoit fait soupçonner à quelques physiciens *que l'analogie entr'eux pourroit s'étendre jusqu'au nombre des aérolites qui, comme on sait, fut très-considérable à l'Aigle.* Mais nous devons dire ici que les informations postérieures ont confirmé, par une foule de nouveaux témoignages, la chute des deux aérolites de St-Étienne et de Valence, sans en avoir fait découvrir de nouvelles.

Un phénomène aussi remarquable ne pouvoit manquer de devenir le sujet des réflexions et des conversations de tous ceux qui, dans cette contrée, s'occupent plus ou moins des sciences naturelles, et M. Trélis se trouva engagé dans quelques recherches et quelques considérations à ce sujet, qu'il a soumises au jugement de l'académie.

Son travail peut être divisé en deux parties. Dans la première, il s'est attaché à montrer que les monumens de la plus haute antiquité nous offrent des traces évidentes de la chute des aérolites. Nous les retrouvons dans les mythologues grecs, dans les traditions historiques de l'Orient; nous les suivons dans celles de la Grèce et de Rome, à travers les ténèbres

du moyen âge , et enfin jusques à nos jours. M. Trévis fait voir que les fables dont ces récits sont accompagnés , n'empêchent point de reconnoître la vérité qu'elles n'ont fait qu'obscurcir , sans parvenir à la détruire ; et il conclut , de cette série de faits incontestables , que la chute des bolides n'est pas un phénomène aussi rare qu'on l'a cru jusqu'à présent , et qu'il n'appartient spécialement à aucun temps ni à aucun lieu , puisqu'on le rencontre à tant d'époques et dans tant de contrées diverses.

La seconde partie du mémoire est purement systématique et hypothétique. Après avoir montré combien sont peu satisfaisantes la plupart des explications qu'on a données de l'origine de la chute des pierres météoriques , l'auteur adopte , comme la plus probable , l'opinion de ceux qui pensent que ces corps sont formés dans l'atmosphère , de la rencontre des gaz métallogènes et lithogènes , et leur combinaison opérée par l'action fluide électrique , de la même manière que l'eau s'y produit par l'oxigénation de l'hydrogène , et l'acide nitrique par celle de l'azote , etc. Supposant ensuite , avec le célèbre *Laplace* , que notre planète a pu être , dans son principe , un immense globe aériforme , émané du soleil , il a cru

qu'il lui étoit permis de conjecturer que l'existence de la première matière solide du noyau terrestre étoit due à une énorme quantité d'aérolites auxquelles l'atmosphère, jeune encore, pleine de principes et de forces, auroit donné naissance. L'action des eaux contemporaines sur ces masses, lui a paru donner une heureuse solution de plusieurs problèmes géologiques. Enfin, après le développement des germes et la production de la nature vivante et végétante, M. *Trélis* a considéré les animaux et les plantes comme autant d'appareils solidifiants; tellement que l'atmosphère diminuant sans cesse par la formation des aérolites et des eaux, et celles-ci, comme les substances aériformes, étant aussi incessamment consommées par l'action animale et végétale, il a entrevu le terme où les fluides et les liquides de notre planète étant entièrement épuisés, livreroient la terre à une dessiccation absolue et à un état pareil à celui où l'on peut penser que la lune est déjà parvenue.

M. *Trélis* espère que le public aura la même indulgence que l'académie, pour ces opinions ou plutôt ces suppositions qu'il est; dit-il, bien éloigné de présenter avec confiance. Il est si naturel aux hommes de s'in-

terroger sur l'origine et la destination de leur demeure et tant de gens ont fait leur cosmogonie, qu'on lui pardonnera peut-être d'avoir suivi l'exemple

De tous ces grands esprits dont le savant caprice
D'un monde imaginaire a bâti l'édifice.

(*Voltaire.*)

Mathématiques.

M. *Gergonne* a donné connoissance à l'académie, de la partie achevée du travail dont s'occupe M. *Thomas-la-Vernède*, membre non résidant, pour la recherche des formules logarithmiques de la nature de celles de *Borda*, et de *Haros*. M. *de la Vernède* a réduit cette recherche à cette question d'analyse indéterminée : trouver des équations qui, ayant pour racines des nombres entiers, conservent cette propriété après la suppression de leur dernier terme. Cette question présente de grandes difficultés, lorsqu'il s'agit d'équations un peu élevées : ce sont néanmoins les seules qui puissent fournir des formules préférables à celles qu'on possède actuellement ; et cette considération a déterminé M. *de la Vernède* à lutter courageusement contre les obstacles qu'elles lui opposoient.

soient. Ses efforts n'ont pas été infructueux ; et il a déjà obtenu une formule du même ordre que celle de *Haros*, qui a sur celle-ci plusieurs avantages précieux, et un autre d'un ordre supérieur, qui réduit, pour ainsi dire, à une addition la détermination du logarithme d'un nombre, lorsque ce nombre est tant soit peu considérable.

Ce succès des premières tentatives de *M. de la Vernède* fait vivement desirer à l'académie de voir conduites à leur fin des recherches aussi heureusement commencées (1).

(1) Les tables des facteurs premiers des nombres, jusqu'à un million, dont *M. de la Vernède* s'occupoit lorsqu'il fut rendu compte de son travail à l'académie, sont terminées. Ces tables seront d'autant plus précieuses, qu'elles sont faites avec un soin extrême, et que celles qu'on trouve dans l'encyclopédie, outre qu'elles fourmillent de fautes, et qu'elles ne donnent que le plus petit facteur seulement, ne s'étendent pas au-delà de cent mille. *M. de la Vernède* se propose d'y joindre les logarithmes des nombres premiers au-dessous d'un million. Il en résultera un ouvrage un peu moins commode peut-être, mais tout à la fois moins volumineux, moins coûteux, aussi utile et plus précieux encore que les grandes tables que l'on calcule actuellement dans les bureaux du cadastre ; et tout, jusqu'aux procédés du calcul, y appartiendra à l'auteur.

Dans un mémoire sur le remplacement des conscrits, *M. Gergonne* expose les moyens qui lui paroissent les plus propres à rendre ce remplacement peu onéreux aux familles, et à le faire tourner en même temps à l'utilité publique.

Remarquant que le remplacement exige des sacrifices pécuniaires que beaucoup de familles ne peuvent se permettre, *M. Gergonne* s'occupe des moyens propres à rendre ce remplacement moins coûteux. Jetant d'abord un coup-d'œil sur les associations que forment annuellement plusieurs pères de famille dans cette vue, il pense que ces associations devroient être moins multipliées et plus nombreuses, parce qu'alors les chances du sort s'y trouveroient réparties d'une manière moins inégale et plus exactement appréciable. Par ce motif, il préféreroit encore que, dans chaque département, une société financière se chargeât des frais et des embarras du remplacement des jeunes-gens qui ne voudroient pas servir personnellement, moyennant une somme fixe versée entre ses mains par chacun d'eux avant le tirage.

La seule considération qui semble devoir s'opposer à l'organisation de pareilles sociétés,

» c'est , dit M. *Gergonne* , que si le sort , par
 » la bizarrerie de sa marche , peut leur procurer
 » de grands bénéfices , il peut aussi leur causer
 » des pertes considérables » ; mais cet inconvé-
 nient cesseroit d'exister , si le gouvernement se
 chargeoit lui-même des remplacements ; attendu
 qu'il auroit le droit , que ne peuvent avoir
 des particuliers , de répartir proportionnelle-
 ment les chances du sort avant le tirage , entre
 les souscripteurs et les individus qui n'auroient
 pas souscrit. Notre confrère propose la créa-
 tion sur ce principe , d'une agence de rem-
 placement , qui , ayant son bureau central à
 Paris , auroit un bureau particulier dans cha-
 que département , et qui , lors du tirage , four-
 niroit à chaque arrondissement de justice de
 paix un nombre de remplaçans proportionné
 à celui des jeunes-gens de ces arrondissemens
 qui auroient souscrit pour leur remplacement ,
 et qui alors seroient dispensés du tirage.

Mais ce n'est encore ici que la première
 base du projet de M. *Gergonne*. Il propose
 ensuite d'admettre des souscripteurs de tous
 les âges au-dessous de vingt ans en propor-
 tionnant le montant de la souscription pour
 chaque âge , à l'intérêt que l'agence pourroit
 en retirer , jusqu'à ce que le souscripteur eût

atteint sa vingtième année , et à la probabilité qu'il parviendrait à cet âge : on conçoit que , dans ce système , la somme à payer à l'agence , pour faire jouir un jeune-homme du bénéfice du remplacement , seroit d'autant moindre , qu'il seroit moins âgé , et qu'en la payant à l'instant même de sa naissance , elle se réduiroit à bien peu de chose.

M. *Gergonne* , considérant que cependant ces sommes , bien que très-modiques , pourroient encore paroître trop élevées à beaucoup de familles , propose un moyen d'en rendre le paiement presque insensible. Ce moyen consiste à les convertir en rétributions annuelles et égales , réglées sur l'âge qu'auroit le souscripteur lorsqu'il commenceroit à les payer , et cessant de plein droit , soit lorsqu'il auroit atteint sa vingtième année , soit à sa mort si elle arrivoit avant qu'il fût parvenu à cet âge. Notre confrère ne présente au surplus cette dernière disposition de son projet , que comme purement facultative , et il veut qu'on laisse aux pères de famille la liberté d'acquitter la souscription pour le remplacement de leurs enfans , ou comptant ou par annuités.

On voit que l'exécution de ce projet mettroit entre les mains de l'agence des rempla-

remens, des fonds qu'il importerait qu'elle fût valoir d'une manière également avantageuse et sure. *M. Gergonne* pense qu'on atteindrait parfaitement ce but, et qu'on doublerait en même temps le bienfait de l'institution qu'il propose, en faisant de ces fonds des banques départementales qui prêteroient aux particuliers et escompteroient leurs obligations toujours au-dessous du cours, en prenant d'ailleurs toutes les précautions nécessaires pour la sûreté des créances. Ces banques qui vivifieroient l'agriculture, l'industrie et le commerce, maintiendroient en même temps l'intérêt de l'argent à un taux modéré, et rempliroient ainsi le vœu manifesté par l'administration de la banque de France; vœu qui est au surplus celui de tous les bons citoyens.

M. Gergonne ne s'est pas borné à ces aperçus vagues, dans lesquels la nature de cette analyse nous oblige de nous renfermer. Il a voulu soumettre son projet à l'épreuve délicate, mais nécessaire du calcul. Exagérant constamment les dépenses, et supposant au contraire les recettes moindres qu'elles ne semblent devoir être réellement, il est parvenu à des résultats qui, bien qu'inférieurs à ceux qu'offriroit l'exécution de son projet, sont néanmoins très-sa-

tisfaisans ; et il a dressé des tableaux qui présentent , pour les vingt-une premières années , toutes les circonstances de la situation et du mouvement des fonds de la caisse de l'agence.

L'académie entend la lecture de ce mémoire avec l'intérêt que commandent l'importance du sujet et les vues patriotiques développées par l'auteur. Peut-être les circonstances extraordinaires où se trouve l'Europe ne permettroient-elles pas , pour le moment , l'adoption du projet de M. *Gergonne* ; mais il y a lieu d'espérer que , dans des temps plus calmes , ce projet seroit pris en considération. En conséquence l'académie a manifesté le desir qu'il fût présenté au gouvernement , et M. *Gergonne* lui, en a fait hommage.

Philosophie.

Le sujet du prix de poésie , proposé , l'année dernière , par l'institut national sur l'indépendance de l'homme de lettres , a engagé M. *Eymar* à l'examen de cette question ; mais il l'a envisagée sous un autre aspect , et traitée sous une autre forme. Il a pensé qu'elle n'étoit pas moins du domaine de la discussion que de

celui de l'imagination , et qu'elle appartenoit autant à la prose qu'à la poésie. Il en a fait en conséquence la matière d'un discours philosophique : l'épigraphe que l'auteur a choisie , indique assez l'objet qu'il s'est proposé ; *extimemus singula , famâ remotâ , et quæramus quid sint , non quid vocantur*. Le disciple , l'admirateur et quelquefois l'émule heureux du philosophe de Genève , pouvoit prendre une autre route. Ce n'est donc point ici un esclave parlant de liberté dans les chaînes ; c'est , au contraire , un philosophe exempt de crainte et d'intérêt , qui donne tout l'essor à sa pensée ; c'est un homme de lettres vraiment indépendant , qui cherche la cause et les remèdes de la dépendance de ses confrères.

M. *Eymar* assigne pour causes à l'asservissement des écrivains , le goût du public qui les maîtrise , les opinions régnautes qui les enchainent , l'excessive multiplicité de gens embrassant le métier d'auteur , la nécessité imposée à la plupart de faire de la littérature et des sciences un moyen de subsistance , leurs associations en corps littéraires , et l'usage où sont les grands de les pensionner et de les payer.

Les remèdes sont toujours plus difficiles à dé-

ouvrir que le mal. L'amélioration des études, la diminution du nombre des sociétés littéraires, leur affranchissement de toute influence politique, enfin la suppression presque totale des récompenses pécuniaires: voilà, selon M. *Eymar*, les principaux moyens de rendre à la littérature toute l'indépendance dont elle est susceptible; car l'auteur ne dissimule pas que, dans l'état actuel de la société, plusieurs des causes de l'asservissement des lettres, ne peuvent être changées, et que d'autres peuvent seulement recevoir des modifications indirectes.

Mais les abus trop évidens, signalés par M. *Eymar*, sont bien loin de lui paroître inhérens à ces arts de l'esprit qu'il cultive lui-même avec tant de succès. Il s'attache, au contraire, à les élever et à en montrer tous les avantages: le portrait qu'il trace du véritable homme de lettres, et la peinture du bonheur de sa condition, sont des morceaux écrits de cœur, qu'on ne peut lire sans partager le sentiment qui les a dictés. On peut n'être pas en tout de l'avis de l'auteur; mais il est impossible, en le lisant, de ne pas rendre une égale justice à la pureté de ses vues, à la nouveauté de beaucoup de ses idées, et au talent qu'il met à les présenter et les développer.

L'écrit de M. *Eymar* rappelle celui de *d'Alembert* sur le même sujet. Quoique l'on doive savoir beaucoup de gré à ce célèbre écrivain , de la liberté avec laquelle il s'y est expliqué pour son temps et sa position , on ne peut nier cependant que l'on ne retrouve à chaque page *les marques de l'attache* ; et s'il a sur M. *Eymar* l'avantage de la finesse et du piquant qui résulte des pensées dites à demi , qu'on ne laisse qu'entrevoir , on ne peut aussi refuser à notre académicien plus de clarté , de rapidité , de chaleur et d'énergie : celui-ci parle , quand l'autre *chuchote* ; il va droit au but , quand l'autre cherche à s'y glisser par des détours.

C'est dans l'école de philosophie , à laquelle M. *Eymar* semble s'être plus particulièrement attaché , qu'il a puisé les principes exposés dans un autre écrit ayant pour titre : *Coup-d'œil sur cette question : la grandeur des états peut-elle s'accorder avec une bonne législation ?* Ce morceau détaché d'un ouvrage plus considérable , est spécialement destiné à réfuter l'opinion professée par le célèbre *Filangheri* , qui pense qu'il est possible de trouver un très-bon plan de législation , même pour le plus

vaste empire de la terre. Pour combattre le publiciste Napolitain, M. *Eymar* appelle à son secours le raisonnement, l'autorité des sages et le témoignage de l'histoire. Ils lui semblent s'accorder en sa faveur ; et si quelqu'un lui objectoit l'exemple d'une grande nation, aussi recommandable par ses lois, que redoutable par ses armes, M. *Eymar* a déjà répondu que les exceptions ne font pas les règles, que les grands génies et les héros sont rares, et que tant qu'on ne lui répondra que par des prodiges, ses principes sont en sûreté.

M. *Trinquelague*, vice-président de l'académie, et chargé, en cette qualité, d'ouvrir la séance publique, a cru ne pouvoir s'acquitter plus dignement de cette obligation, qu'en présentant ses idées sur la question vainement proposée, il y a deux ans, par l'académie pour sujet de prix, et qui consistoit à déterminer quelle est l'influence des mœurs des nations sur les formes des gouvernemens, et des formes des gouvernemens sur les mœurs des nations.

« La monarchie, dit M. *Trinquelague*, veilleroit depuis quatorze siècles à la conservation

» et à la gloire de la France : nous avions
 » sucé avec le lait les principes de ce gou-
 » vernement paternel ; l'amour de nos rois ,
 » transmis de génération en génération , se
 » confondoit avec l'amour de la patrie ; nous
 » goûtions les douceurs de la liberté , sans être
 » en butte à ses orages ; l'honneur , cette di-
 » vinité des monarchies , nous enchaînoit à
 » nos devoirs et tenoit lieu de vertu publique ;
 » un rayon échappé du trône couronnoit et
 » faisoit naître le talent. Le magistrat , le
 » guerrier , l'homme d'état , toutes les classes
 » de citoyens , tous les intérêts particuliers di-
 » rigés par son influence , annonçoient un
 » bonheur commun : environnés des bienfaits
 « de notre gouvernement , nous sentions , nous
 » proclamions à l'envi que seul il convenoit à
 » nos mœurs. C'étoit pour les Français une
 » de ces vérités consacrées , de qui le doute
 » n'ose pas même approcher.

L'orateur laisse à la main de l'histoire à
 dévoiler les causes qui bouleversèrent tout à
 coup ces sentimens et ces idées. Mais il se
 demande « pourquoi nos efforts pour fonder
 » la démocratie sur les débris du trône , sont
 » demeurés constamment impuissans ? pour-
 » quoi , après avoir couvert la monarchie d'in-

» suite et de mépris, ce n'est que dans son
 » sein que nous avons pu trouver le repos,
 » la sûreté, le terme de la plus horrible
 » anarchie ? »

Pour résoudre ce problème, M. *Trinquelague* considère d'abord les effets de l'abandon de l'autorité au peuple, lorsque rien ne balance la tendance naturelle à l'homme de se préférer soi-même à tout. Chacun s'efforçant alors de tourner à son profit particulier la portion de pouvoir qui lui est laissée, il en résulte nécessairement « une discordance » universelle, une lutte inévitable, principe » éternel de trouble et de désorganisation.

» Ce principe ne peut être étouffé que par
 » un sentiment généreux d'oubli de soi-même,
 » un amour ardent de la patrie, un renon-
 » cement absolu et constant à tout ce que la
 » nature a le plus profondément enfoncé dans
 » nos âmes. »

Ici, M. *Trinquelague* rappelle rapidement les grands traits de dévouement produits par ces vertus. Mais l'homme ne les apporte point en naissant ; elles sont le fruit de l'éducation et des institutions politiques. « Il faut » que la constitution de l'état tende à les créer » non-seulement par ses dispositions et par

» ses lois ; mais par ses principes et par son
 » esprit. La peine ou la récompense , le mé-
 » pris ou la gloire doivent être décernés dans
 » l'intérêt seul de la patrie. Ce n'est pas sur
 » l'éclat de l'action qu'elle est jugée , mais sur
 » sa confirmité à la loi. Il n'y a point là de
 » faute brillante , point de délit honorable. Le
 » triomphe du jeune *Manlius* le conduit à
 » l'échafaud , et c'est la main paternelle qui
 » signe son arrêt. »

Cette vertu publique ne peut exister sans
 le concours des vertus privées. Dès-lors il est
 essentiellement dans la nature d'un gouverne-
 ment fondé sur l'abnégation de soi-même d'é-
 tendre sa surveillance et son action sur les opi-
 nions et sur les mœurs. « Il doit pénétrer , par
 » l'œil de ses magistrats , jusques dans l'inté-
 » rieur des familles ; il n'est point de citoyen
 » qui ne lui doive compte de sa fortune , de
 » son temps , de ses travaux , des actes les plus
 » secrets de sa conduite. La censure la plus
 » sévère y juge tout ce qui est hors du do-
 » maine de la loi. Devant ses yeux austères,
 » l'ombre de la faute est la faute même , le
 » danger est le mal , l'excès même de la dé-
 » licatesse et de la circonspection y devient
 » quelquefois le devoir ; un baiser conjugal ,

» donné devant la pudeur virginale, y fait
 » chasser du sénat l'époux inconsidéré qui se
 » l'est permis.

» De tels principes, de telles institutions
 » ne peuvent régir que des états resserrés dans
 » d'étroites limites. L'inspection immédiate des
 » magistrats suprêmes ne peut s'étendre à de
 » grandes distances. Des intermédiaires nom-
 » breux deviennent alors indispensables; mais
 » plus ils se multiplient, moins il est possible
 » de compter sur l'unité de sentimens et de
 » vues; plus ils se multiplient, et plus s'altère,
 » par l'alliage de l'intérêt personnel, la pureté
 » du principe qui soutient et vivifie le gou-
 » vernement.

Une autre cause concourt à détruire ce res-
 sort. Un sentiment de prédilection nous attache
 » aux objets qui les premiers ont frappé nos
 » regards, à la terre sur laquelle nous avons
 » formé nos premiers pas, aux lieux où se
 » sont développées les premières lueurs de notre
 » entendement, où se sont fait ressentir les
 » premières affections de nos cœurs: de là,
 » les rivalités de villes, de districts, de dé-
 » partemens; de là l'anéantissement de ce pa-
 » triotisme passionné, exclusif, sans lequel la
 » démocratie n'est qu'une chimère.

» Ce sentiment généreux , sublime ne peut
 » germer que dans des ames simples , fortes ,
 » que les plaisirs n'énervent pas , que le vil
 » intérêt ne dégrade pas , que le commerce
 » des autres peuples ne corrompt pas. Où le
 » trouver , quand la grandeur et la puissance
 » de l'état y appelle de toutes parts la richesse
 » et avec elle le luxe , la mollesse , la cupi-
 » dité , l'oubli des devoirs et tous les autres
 » vices qui en sont l'inséparable cortège ?

» On opposeroit en vain l'exemple de Rome :
 » Rome étoit libre , et l'univers étoit esclave.
 » Rome même cessa d'être libre à l'instant où
 » l'antique simplicité , la pauvreté honorable
 » des *Cincinnatus* , des *Fabricius* et des *Caton*
 » disparurent sous les dépouilles entassées de
 » Carthage , de la Grèce et de l'Asie.

» S'il est impossible , continue M. *Trinquet-*
 » *lague* , de se refuser au sentiment de ces
 » vérités , que penser de la folle idée de con-
 » vertir , à la fin du XVIII.^e siècle , la France
 » entière en république ? Notre éducation , nos
 » habitudes , nos mœurs , l'ensemble de notre
 » position , tout ne s'opposoit-il pas au succès
 » d'un tel projet ?

S'étoit-on occupé , dans notre enfance , de
 semer dans nos ames le germe des sentimens

qui avoient produit les vertus publiques dont on nous rapportoit les antiques exemples ?

« Sortis des lieux de notre instruction , qu'a-
 » vions-nous vu ? Une obeissance passive aux
 » lois ; des institutions qui , mettant dans les
 » mains du souverain tous les moyens de con-
 » servation et de prospérité de l'état , ren-
 » doient inutiles les forces morales , emprun-
 » tées de l'exaltation des sujets ; l'intérêt par-
 » ticulier prédominant tous les intérêts ; un
 » amour effréné de la richesse , l'argent ser-
 » vant de récompense à tout ; souvent de
 » grandes et belles actions , mais faités pour
 » soi plutôt que pour la patrie ; le desir des
 » distinctions , plutôt que celui de les mé-
 » riter ; les préceptes et les inspirations de
 » l'honneur , mais aussi ses caprices et son
 » égoïsme ; et ces mœurs et ces principes étoient
 » le résultat des habitudes de quatorze siècles.

» Telle avoit été notre préparation pour
 » devenir républicains.

» Ce n'est pas qu'on n'ait vu se dévelop-
 » per quelquefois subitement l'énergie et les
 » vertus républicaines dans des peuples qui
 » sembloient y être le moins préparés ; mais
 ce n'est que par la nécessité de se garantir des
 maux dont les menace l'excès de l'asservissement

et

et de l'oppression , que dans les états monarchiques l'homme s'élève à tous les devoirs de la liberté.

M. *Trinquelague* , pour prouver que notre position n'avoit rien de commun avec un tel état de choses , trace le tableau du bonheur dont la France jouissoit à l'abri du trône , sous le dernier de ses rois.

Il oppose à ce souvenir celui des obstacles que l'état même des choses mettoit à l'établissement de la démocratie ; immensité de population , étendue de territoire , différence de mœurs et de caractères ; rapports commerciaux au dehors ; impossibilité du concours universel à l'exercice du pouvoir souverain ; danger des élections populaires ; divergence d'opinions , de sentimens , d'intérêts , de vues dans une multitude d'assemblées particulières ; enfin , « une assemblée générale , assiégée au dehors par toutes les passions et toutes les manœuvres , devenue au dedans un foyer ardent de dissensions et de discorde..... Comment , au milieu de toutes ces causes d'anarchie et de destruction , auroit pu s'établir une forme de gouvernement qui ne peut subsister que par le concours et la direction de tous les efforts au salut de l'état , et par le

» sacrifice de tous les intérêts à cet intérêt su-
 » prême ? »

Il est résulté de cette tentative un état horrible d'anarchie dont *M. Trinquelague* peint les effets sous les couleurs les plus animées : il en caractérise les auteurs par des traits pleins de force ; et ce tableau des hommes et des choses dans ces temps de douleurs et de crimes , est effrayant de vérité. « La France , dit
 » l'orateur , seroit devenue le tombeau de tous
 » ses habitans , si les décrets du ciel ne l'eus-
 » sent conservée pour les destinées brillantes
 » que lui réservoient son retour aux principes
 » qu'elle avoit si étrangement oubliés.

» Que de moyens , continue-t-il , furent
 » employés pour le succès des principes con-
 » trairees !

» Ils étoient proclamés , préconisés avec en-
 » thousiasme dans les clubs , dans les temples ,
 » sur les places publiques : on ne pouvoit sortir
 » de sa demeure , sans les retrouver écrits sur
 » tous les murs ; les vents en agitoient l'éten-
 » dard symbolique flottant sur nos maisons ;
 » des émissaires étoient chargés d'aller les ré-
 » pandre dans les campagnes et les plus hum-
 » bles chaumières ; l'intérêt , la vanité , le be-
 » soin , l'envie , le ressentiment , tous les

» moyens de séduction furent mis en œuvre ;
 » les mots de liberté , d'égalité primitive , de
 » droits de la nature retentissoient de toutes
 » parts ; les imprécations et les anathèmes frap-
 » poient toute idée de distinction et de dépen-
 » dance ; les autels de la religion , qui auroient
 » pu y rappeler , étoient abattus et dispersés ,
 » et la hache révolutionnaire , dans son horrible
 » et perpétuel mouvement , sanctionnoit à cha-
 » que instant la nouvelle doctrine..... Vains
 » efforts ! comme une plante exotique qui ne
 » trouve pas , dans le sol étranger sur lequel
 » elle est transplantée , des sucs nourriciers
 » propres à sa végétation , languit , se dessèche
 » et meurt dans un intervalle rapide , ainsi
 » nous vîmes demeurer stérile et sans effet ;
 » cette doctrine inconciliable avec nos mœurs ,
 » nos rapports , et tomber avec le système po-
 » litique dont elle étoit le fondement.

» Gardons-nous d'en concevoir des regrets , »
 dit M. *Trinquelague* ; et il énumère les incon-
 vénients du gouvernement populaire : l'agitation
 que les factions y entretiennent ; l'instabilité
 de la volonté du peuple ; l'injustice de ses ju-
 gemens ; son peu de reconnaissance pour les
 services qu'on lui rend , et la proscription de-

venant trop souvent le prix de la gloire et de la vertu.

M. *Trinquelague* ne nie pas que la monarchie n'ait aussi ses chances et ses dangers ; « mais si elle n'offre pas , dit-il , dans la théorie , une égale mesure de liberté , l'expérience atteste que , dans le fait , on y jouit » d'une liberté plus grande , ou du moins d'une » liberté plus douce . C'est le gouvernement de » l'univers , régi par un principe unique ; c'est » celui de la nature , confié aux mains paternelles .

» Eh ! dans quel temps fut-il moins permis » de révoquer en doute les avantages de ce » gouvernement ? C'est la monarchie qui a » fermé le gouffre où s'alloit engloutir la » France ; c'est elle qui nous a rendus à l'honneur et à la gloire ; c'est à elle que nous » devons le héros qui commande à nos destinées . Sa grandeur est devenue la nôtre : » il a appelé sur la France désolée , l'ordre , » la justice , la religion , la victoire ; et à sa » voix puissante , l'anarchie a fui de nos contrées , la justice est venue nous donner des » lois , la religion nous consoler de nos peines , la victoire mettre à nos pieds nos en-

» nemis. Avec quel sentiment profond de re-
 » connoissance , ne devons-nous pas nous at-
 » tacher à ce gouvernement réparateur ! Plus
 » de doute , plus de discussion ; la monarchie
 » est le gouvernement nécessaire à des Fran-
 » çais. Cet arbre antique et indigène , un mo-
 » ment courbé par l'orage , s'est redressé plus
 » majestueux et plus beau : chargés de dé-
 » pouilles et de trophées , ses rameaux super-
 » bes s'élèvent jusques aux cieux , et nous
 » couvrent de leur ombre protectrice ; puissent
 » ses racines s'étendre , se fortifier et le rendre
 » à jamais inébranlable ! Et nous , réunis sous
 » cet asile , après avoir été si long-temps dis-
 » persés par la tempête , confondons nos vœux ,
 » oublions nos dissensions , et en laissant à nos
 » neveux le souvenir de nos erreurs , trans-
 » mettons-leur , dans toute leur pureté , les
 » principes salutaires qui les ont réparées. »

Antiquités.

Il y a quelque temps , qu'en creusant les
 fondemens d'une maison , sur l'emplacement
 des remparts de Nismes , on trouva une pièce
 de monnoie surchargée de caractères qui furent
 reconnus pour être kufiques.

La riche collection de médailles de la bibliothèque publique n'en possédoit point de cette espèce. On doit peu s'en étonner : la domination des Arabes sur Nismes, fut d'une trop courte durée, et leur pouvoir toujours trop mal affermi, pour qu'on puisse rencontrer beaucoup de monumens de leur séjour dans cette ville. Ils s'en emparèrent en 719, et cette conquête mit fin à la puissance des Visigoths en deçà des Pyrénées. Mais déjà, en 721, *Eudes*, duc d'Acquitaine, avoit repris Carcassonne et Nismes. Il en fut, il est vrai, expulsé à son tour, quatre ans plus tard, et la dernière de ces villes repassa volontairement alors sous le joug des Sarrasins : elle le porta jusqu'en 752. À cette époque, imitant l'exemple d'Agde, de Beziers et de Maguelonne, elle chassa ses maîtres et reconnut la souveraineté de *Pepin le bref*.

Nismes n'a donc été que pendant trente-trois ans dans la dépendance des Arabes, et cette courte période fut marquée, pour cette cité, par l'incendie, les ravages et tous les fléaux d'une guerre d'autant plus affreuse, qu'elle étoit livrée à des infidèles. Il faut une possession plus assurée et plus tranquille, pour que les usages, les mœurs, les arts des vainqueurs soient adoptés par les vaincus.

D'ailleurs les Sarrasins, devenus maîtres de la Septimanie, ne changèrent nulle part la forme du gouvernement; ils laissèrent aux villes leurs comtes et leurs viguiers; l'administration de la justice resta la même, et l'exercice de la religion chrétienne fut respecté. Il n'est pas vraisemblable qu'ils aient substitué leur monnaie à celle du pays. On n'en connoît aucune qui ait été frappée sur les lieux, et la pièce récemment découverte, venoit de Waseth, ville située sur les bords du Tigre. Cette pièce est d'argent, et porte d'un côté cette inscription :

Il n'est point d'autre Dieu que le Dieu unique qui n'a point de compagnon.

On lit sur le revers :

Dieu est unique, il est éternel; il n'engendre point et n'est point engendré; nul ne peut lui être semblable.

La légende d'un des côtés signifie :

Mahomet est l'apôtre de Dieu qui l'envoya pour la direction (des fidèles); et la religion de la vraie foi se manifeste au-dessus des autres religions, malgré la haine de ceux qui associent (des compagnons à Dieu).

L'autre légende est ainsi conçue :

Au nom de Dieu. Cette drachme a été frappée à Waseth, l'an 122 de l'hégire.

Cette date correspond à l'an 739 de notre ère. C'est l'époque du règne d'*Hecham*, dixième calife de la race des Ommiades, de l'expulsion des Sarrasins de la Provence, par *Charles Martel*, et de la guerre qu'il leur fit dans la Septimanie. C'est alors qu'il mit le feu à l'amphithéâtre de Nismes.

L'explication de la monnaie arabe qui vient d'être rapportée, a été fournie à l'académie par M. le professeur *Jaubert*, premier interprète du gouvernement, dont les profondes connoissances dans les langues, dans la littérature et dans l'histoire de l'Orient, sont justement célèbres.

Poésie.

Parmi les morceaux de littérature qui ont été entendus, cette année, dans nos séances académiques, nous nous arrêterons d'abord à l'analyse raisonnée qu'a présentée M. *Alexandre Vincens*, du IX.^e livre de l'Iliade, et à la belle traduction en vers, dont cette analyse n'est que la préface; et nous féliciterons notre académicien d'avoir rendu un digne hommage au

poète par excellence , à ce puissant génie , à cette imagination créatrice qui a conçu et tracé ces éternels modèles de la beauté idéale sans laquelle les arts d'imitation n'existeroient pas ; à ce peintre sublime qui semble n'avoir étudié et approfondi la nature , que pour nous la retracer sous des formes plus majestueuses et plus brillantes ; à cet antique et vénérable maître , dont les plus grands écrivains se sont honorés d'être les disciples et les fils , et qu'on peut comparer au *Jupiter Olympien* qu'il a représenté lui-même , sous des traits si sublimes , et dont le peuple entier des dieux avoit tiré son origine.

Tous les talens unis forment la couronne d'*Homère* ; mais c'est particulièrement comme orateur , que M. *Vincens* s'attache à le considérer. Il se propose de faire voir que les formes et la division du discours , les divers genres d'éloquence , les moyens et les finesses de l'art oratoire , tout ce qui constitue , en un mot , la rhétorique , se trouve dans les ouvrages d'*Homère* , et que les rétheurs qui depuis ont recueilli et publié les règles de cette science , les ont probablement puisées dans ses poèmes immortels. Pour prouver son assertion , M. *Vincens* procède à l'examen analitique d'un

morceau de l'Iliade. Entre les scènes magnifiques dont la succession non interrompue forme le tissu de ce poëme , notre académicien a fait choix de l'épisode de l'ambassade à *Achille* ; au IX.^e chant , lorsque *Ulysse* , *Ajax* et le vieux *Phœnix* viennent lui présenter le repentir et les réparations d'Atride , lui peindre les malheurs des Grecs , et le supplier d'y mettre une fin , en se replaçant à leur tête. C'est dans les discours qui constituent ce drame admirable , que M. *Vincens* trouve et fait voir tous les genres , toutes les règles , toutes les beautés de l'art oratoire.

Il est bon d'observer , avec l'auteur de la dissertation , que ce ne sont pas ici de ces morceaux parasites et détachés du sujet , que les meilleurs écrivains se permettent quelquefois pour orner leurs ouvrages ou faire étalage de leurs talens. La colère d'*Achille* est terrible , immuable et ne doit céder qu'à la douleur de la mort d'un ami , et qu'au devoir de la venger. Il falloit donc la peindre dans toute sa force : cette colère ; il falloit qu'elle résistât à toutes les supplications , à toutes les attaques , à tous les attrails , pour ne céder qu'à l'amitié. Il étoit donc indispensable , inhérent au sujet , que le poëte développât tout son charme , toute

son énergie , pour toucher son inflexible héros ; et l'on ne peut voir sans un plaisir mêlé d'étonnement , ce vigoureux génie se proposer , en quelque sorte , un défi à lui-même , se placer dans la nécessité de déployer toutes les forces de son art , et s'imposer la loi d'en atteindre les bornes les plus reculées. Combien nous aurions désiré de pouvoir suivre M. *Vincens* dans les heureux développemens de ses principes ! Jamais nous n'avions mieux senti la gêne que nous impose la nature de notre travail , et la fâcheuse obligation où elle nous met de substituer une froide esquisse à un tableau plein de grâce , d'imagination et de goût.

M. *Vincens* considère le discours d'*Ulysse* comme le modèle de l'éloquence étudiée , et on voit que le rusé Grec devant porter la parole , a tout arrangé , tout calculé pour l'effet qu'il vouloit produire. On y trouve les formes et les divisions oratoires , et toute l'adresse du rhéteur le plus exercé. Dans celui de *Phœnix* , se montre au plus haut degré , l'art des ménagemens , de la persuasion , des insinuations et de l'éloquence , pour ainsi dire indirecte. Celui d'*Ajax* , au contraire , est vif , véhément , rapide , un peu sauvage , tel qu'il convient à un

soldat. *Achille*, enfin, nous fait entendre, dans ses réponses, le langage des passions dans toute leur énergie ; tantôt se concentrant en elles-mêmes, tantôt s'exhalant en éclats. Il faut, d'après tout ce qui précède, conclure, avec notre académicien, ou que la rhétorique est la plus inutile des sciences, ou que jamais personne ne l'a possédée à un degré plus éminent qu'*Homère*.

C'est beaucoup assurément que d'apprécier avec discernement et délicatesse toutes les beautés d'un grand écrivain ; mais il y a encore loin de là à savoir les imiter et les reproduire : le second de ces mérites suppose toujours le premier. M. *Vincens* les a réunis à un très-haut degré. La traduction des morceaux qu'il a analysés, est digne de l'original, et ce mot en dit assez. On a remarqué avec raison que les traducteurs d'*Homère* lui avoient fait plus de tort que ses critiques. Il ne tient qu'à M. *Vincens*, après l'avoir défendu contre ceux-ci, de le venger bien honorablement des autres.

M. *Roman* a adressé à l'academie la traduction de deux odes d'*Horace*, *donec gratus eram tibi, etc., etc.* ; *Quis multa gracilis te puer in rosa, etc.*, où l'on retrouve toute la noblesse et le charme de l'original.

M. *Vincens-St-Laurent* a lu un petit poëme intitulé : *Quelques faits et gestes d'Astolphe, prince d'Écosse*. C'est une imitation libre de divers morceaux de *Rolland furieux*. L'auteur français s'est principalement attaché à conserver dans son ouvrage ce ton de plaisanterie, sous l'apparence de l'importance et de la gravité, qui caractérise l'original.

(1) M. *Trélis* a payé un double tribut poétique. Il a communiqué à l'académie la traduction en vers du dernier chant de l'essai sur la critique de *Pope*, et un poëme intitulé : *La prairie d'Alais*.

Le premier de ces ouvrages a reçu de l'académie le même accueil que les premiers chants auxquels elle avoit précédemment donné les plus justes applaudissemens.

Le second lui a paru propre à répandre de l'éclat sur sa séance publique ; elle a désiré qu'il y fût lu, et les suffrages des auditeurs ont confirmé ceux de l'académie.

Ce poëme est un hommage que l'auteur rend au plus beau site de sa terre natale. Il y peint les quatre saisons de l'année et les quatre âges de la vie, mais avec des couleurs

(1) Tout ce qui est relatif à M. *Trélis*, est du secrétaire-adjoint.

locales et par des souvenirs intéressans ; quoique particuliers au poète.

En revoyant, après une longue absence, cette belle prairie qu'il va décrire, il s'écrie :

En égarant mes pas dans ta paisible enceinte,
De quel charme oublié j'ai retrouvé l'atteinte !
Oui, les bords du Penée et le front des coteaux,
Que l'île d'*Apollon* élève au sein des eaux ;
De l'antique Jourdain les prophétiques rives,
Les bosquets de l'Oronte et ses ombres lascives,
Et les bois de Windsor, de *Pope* célébrés,
Et les bords de l'Iton, par *Fontane* illustrés,
Et les lieux plus charmans embellis par la Seine,
Saint-Cloud, séjour de gloire, et Meudon et Vincennes,
Bagatelle, où la mode appelle le plaisir,
Chantilli dont l'éclat n'est plus qu'un souvenir,
Toi, beau rivage encor, où l'amitié touchante
Si souvent m'accueillit de sa main caressante,
Lieux, les plus beaux des lieux ! gardez d'être offensés ;
Mais mes champs paternels vous ont tous surpassés.

Le poète détaille les beautés qui les parent au printemps, et il rappelle en même temps les plaisirs de son enfance, dont ces lieux furent le théâtre.

Ici, par le battoir une balle chassée,
Vole, s'élève, tombe et bondit repoussée.

Plus loin, l'un devant l'autre en long ordre placés,
Tous, le dos arrondi, vers la terre baissés,
Le dernier court, s'élance et sous ses bonds agiles,
Franchit du rang entier les têtes immobiles ;

S'arrête, et se courbant, par un juste retour,
 L'appui qu'il recevoit il le prête à son tour.
 Tantôt, par deux couleurs la troupe partagée,
 En deux corps ennemis est aussitôt rangée.
 Les clameurs et la joie ont donné le signal.
 L'un va jusqu'en son camp défier un rival;
 Bientôt le plus hardi de la troupe en tumulte,
 S'avance pour saisir ce messenger d'insulte;
 Celui-ci court, s'échappe et rentre en son quartier.
 A peine a-t-il atteint le seuil hospitalier,
 Comme *Anthée*, en touchant la terre maternelle,
 Animé tout à coup d'une force nouvelle,
 Il retourne à la charge et chasse devant lui
 L'ennemi qui des siens vole implorer l'appui.
 Alors tout se confond, tout s'émeut, tout s'agite :
 On s'éloigne, on s'approche, on se cherche, on s'évite.
 Prompts et légers combats, lutte où le plus vaillant
 Se dérobe sans honte et triomphe en fuyant.
 L'un amorce un rival, un autre sur sa proie,
 Fond, le sein palpitant de fatigue et de joie;
 Trompé par une feinte, il n'atteint que les airs,
 Et s'arrête confus. Tel *Énée* aux enfers,
 Lorsqu'en ses bras pieux il croit sauver son père,
 Ne saisit qu'un fantôme et qu'une erreur légère.
 Enfin, pour délivrer ses compagnons captifs,
 Prudent, la marche oblique et les yeux attentifs,
 Aux postes ennemis un guerrier se présente :
 Vers lui chaque captif tend sa main suppliante;
 Tristé et dernier espoir d'un parti consterné,
 Il s'élance..... O douleur ! bientôt environné,
 Il cède sous le nombre et succombe avec gloire.
 Les chapeaux dans les airs et les cris de victoire

Volent et le vaincu se mêlant au vainqueur,
Se promet sa revanche et rit de son malheur.

A ces tableaux succèdent ceux des ardeurs
de l'été et des passions enflammées de la jeu-
nesse. L'auteur repousse les imprudens souve-
nirs que ces images lui rappellent. Ah ! dit-il,
Ah ! loin de ces objets dirigeons nos regards
Vers les heureux travaux du plus heureux des arts.

.....
Entrons dans les jardins qui bordent ma prairie ;
Ce ne sont point ici ces jardins si vantés
Par *Masson*, par *Delille* avec tant d'arts chantés,
Ces Sybaris des champs, ces verdoyans prodiges,
Où *Morel* du *Lorrain* reproduit les prestiges.

Ce ne sont que des vergers fleuris, que
d'humbles potagers.

Quel art ingénieux, demande le poëte, s'y
joue des feux de l'été ?

D'un puits large et profond, que surmonte une roue,
J'approche, et je découvre un immense arrosoir,
Qu'un coursier invalide en cercle fait mouvoir,
Et qui rend en fontaine à la terre humectée,
L'onde que de la terre il avoit empruntée.
Bientôt distribuée en dociles ruisseaux
Dirigés par la bêche en des sillons égaux,
Cette eau rend la fraîcheur aux plantes altérées.
Les melons parfumés, les grenades sucrées,
L'aubergine de pourpre et le rouge piment,
Le pois, la fève oblongue et le plus pur froment,
Les luzernes toujours sous la faux renaissantes,

Pompent

Pompent avidement ces humeurs bienfaisantes ;
 Et l'arbre de Thisbé, de ses larges rameaux
 Ombre les jardins, les moissons et les eaux.

Dans le coin le plus reculé d'une forêt de
 châtaigniers, dont le poëte décrit l'effet ma-
 gique,

La religion parle, et le calme des bois
 Prête encor plus de force à sa touchante voix.
 Dans ma jeune saison, à cet âge où l'enfance
 Prête à s'évanouir, touche à l'adolescence ;
 Quand deux fois six printemps avoient lui pour mes yeux,
 Mon vénérable aïeul, d'un pied mystérieux,
 Me guidoit en silence à travers ces ombrages.
 Il avoit vu ces temps de discorde et d'outrages,
 Ces jours de fanatisme où ceux qui, dans leur foi,
 Des pontifes romains méconnoissoient la loi,
 Accablés sous le poids des rigueurs inhumaines,
 Illustroient l'échafaud, ennoblissoient les chaînes ;
 Quand *Louis* vieillissant, déchu de sa grandeur,
 A la voix d'une femme et d'un prêtre imposteur,
 Foulant aux pieds l'état, l'intérêt, la justice,
 Du plus grand des *Henri* renversoit l'édifice.
 La politique, enfin, reconnut ses erreurs ;
 Elle arrêta le cours de ces saintes fureurs ;
 Mais toujours méfiante et toujours inquiète,
 A ces chrétiens, objets de sa crainte secrète,
 Elle interdit leur culte ; et ces pieux proscrits,
 Loin des débris récents de leurs temples détruits,
 Sous l'asile des bois, dans l'ombre des vallées,
 Rassembloient, en tremblant, leurs tributs désolées,
 Présentoient à leur Dieu leurs vœux et leurs douleurs,

Et prioient, comme lui, pour leurs persécuteurs.

C'étoit leur assemblée où, devant l'aurore,
 Mon digne aïeul guidoit ma marche foible encore.
 Déjà nous approchions, et les sacrés concerts
 Au loin retentissoient dans le vague des airs :
 Ces accens prolongés que le seul zèle anime,
 Des ames et des voix cet unisson sublime,
 Ce chant égal et lent, par l'écho répété,
 De l'hymne solennel l'auguste majesté,
 Les vents qui, s'agitant sous les chênes antiques,
 Unissoient leur murmure à ces pieux cantiques ;
 Tout un peuple accourant, tant de fronts prosternés,
 De regards recueillis, de genoux inclinés,
 Des monts, des champs, des eaux les ravissans spectacles,
 De la création étalant les miracles ;
 Le soleil pour flambeau, la terre pour autel,
 Pour temple la nature, et pour dôme le ciel,
 Tout de l'Être éternel amonçoit la présence.

Cependant, à pas lents le saint pasteur s'avance ;
 Les zéphirs se jouoient dans ses cheveux blanchis,
 De sa robe flottante ils agitoient les plis ;
 Il s'avance, et la foi, la douce patience,
 L'ardente charité, la divine espérance,
 De ses devoirs sacrés le sentiment profond,
 Ses vertus, ses travaux se lisent sur son front :
 Deux fois, dans les cachots, plongé par l'injustice,
 Deux fois le bras de Dieu le ravit au supplice.
 Ses périls renaissans accrurent sa ferveur ;
 Mais sans fiel, sans excès, sans que jamais son cœur
 Conçût un sentiment de haine ou de vengeance :
 Seulement sa pâleur attestoit sa souffrance ;
 Et depuis soixante ans, la consolation,

Le mépris des faux biens , la persuasion ,
De sa bouche coulant comme une source pure ,
De mille infortunés ont guéri la blessure.

Une chaire modeste , au pied d'un tronc nouveau ,
S'appuye : on n'y voit point ces ornemens pompeux ,
Dont l'éclat étranger distrait l'ame occupée :

La grossière étamine en franges découpée ,
L'osier , la simple bure et la couleur du deuil ,
Forment son vêtement , son luxe et son orgueil.
L'homme de Dieu s'y place ; il parle , et son pur zèle
Descend dans tous les cœurs de la troupe fidèle ;
Chacun redit ses vœux : sur une aile de feu ,
L'ardente piété les porte au sein de Dieu.

De nos égaremens , doux et puissant remède ,
A la sainte prière un saint discours succède :
Il y peignoit nos maux , nos vices , nos erreurs ,
Les vertus et leur paix , le crime et ses malheurs ,
Et le monde éternel ouvert à l'espérance.

La nature et sa voix sembloient d'intelligence ;
Le ciel , les élémens lui prêtoient leur appui ;
Ils confirmoient sa cause , ils parloient avec lui :
Des rigueurs du Très-Haut , s'il effrayoit la terre ,
Un orage lointain , le bruit sourd du tonnerre ,
Attestoient sa menace. Ouvroit-il à nos yeux

Les immenses trésors de la bonté des Cieux !
Un rayon vif et pur , échappé du nuage ,
Venoit de l'homme saint éclairer le visage ,
Et , messenger brillant de la divinité ,

D'un avenir douteux perçoit l'obscurité.
Sous la sainte tribune une table est dressée.
Le pasteur y descend , et la foule empressée ,
En ordre s'y présente et reçoit de sa main ,

De l'Agape sacrée et la coupe et le pain.
 O spectacle touchant ! objets doux et célestes !
 Un chœur d'adolescens et de vierges modestes,
 Pour la première fois admis au saint repas,
 Vers le banquet divin porte, en tremblant, ses pas.
 De ces tendres beautés que soutiennent leurs mères,
 D'ardens ruisseaux de pleurs inondent les paupières ;
 Non de pleurs de regrets, d'erreur, de repentir,
 Mais des larmes d'espoir, de bonheur, de désir,
 De ce désir sacré que le pur zèle enflamme.
 Leur scrupule craintif cherche en vain dans leur ame
 Quelque chose à reprendre, et ne l'y trouve pas,
 Tant leurs pensers sont purs, tant leurs vœux délicats !
 Tant la blancheur du lin qui couvre leur visage,
 Est de leur innocence une fidèle image !
 « Approchez, leur disoit le ministre inspiré,
 » De l'union du *Christ* voici le pain sacré ;
 » Voici l'auguste coupe à vos lèvres offerte,
 » La coupe du salut, hélas ! ou de la perte ;
 » Des coupables plaisirs buvez-y le mépris,
 » Les torrens de bonheur à la vertu promis ;
 » Puissez-y le devoir, la pudeur, la sagesse,
 » Et de l'amour divin l'ardente et pure ivresse. »
 Il se tait : chacun gardé un silence pieux ;
 Aux vœux de l'homme saint chacun unit ses vœux :
 Vérité, sentiment, quelle est votre puissance !
 Vous seuls vous inspiriez toute son éloquence ;
 Et pourtant tous les cœurs, tous les regards émus,
 Aux lèvres du pasteur demeuroient suspendus.
 « Allez, dit-il, enfin, troupeau cher et fidèle,
 » Allez ; que le Seigneur vous couvre de son aile ;
 » Qu'il répande sur vous sa bénédiction ;

» Que de sa face auguste, un lumineux rayon,
 » Luise sur vos sentiers, les éclaire et vous guide !
 » Allez, n'oubliez pas l'indigence timide ! »
 A ces mots, les anciens, entre le peuple élus,
 De l'humble charité reçoivent les tributs,
 Et, le cœur plein de joie et de reconnaissance,
 La foule se sépare et s'écoule en silence.
 Du culte au sein des bois telle est la majesté.

Mais l'automne a remplacé l'été ; septembre
 s'est enfui ,

Et déjà s'entr'ouvrant, l'épineux hérisson
 A laissé de sa coque échapper le marron.

Description de la cueillette de ce fruit, et
 morceau sur le charme de l'étude, amené par
 la transition suivante :

Ce fruit, de la science est l'emblème fidelle :
 D'une écorce épineuse enveloppé comme elle,
 Et promettant comme elle un aliment si doux
 A qui sait de l'épine affronter les dégoûts.

O consolante étude, s'écrie le poète,

Combien de fois, assis dans cette solitude,
 J'ai goûté le bonheur, du vulgaire ignoré !

C'est-là qu'il se livroit à la méditation, à
 la culture de tous les arts, et qu'il aimoit sur-
 tout à lire *Homère*.

C'est au fond des forêts, sur la rive des mers,
 C'est sur les monts altiers qu'il faut lire tes vers,

**Chantre auguste ! c'est-là , c'est devant tes modèles ,
 Qu'on peut apprécier tes peintures fidèles.
 D'autres ont célébré ton style harmonieux ,
 Le feu de tes combats , la splendeur de tes dieux ,
 Ton fier enthousiasme et ta chaleur brûlante ,
 Ta majesté naïve et ta grâce imposante ;
 De tes nombreux héros , l'audace , la fierté ,
 Leurs traits , leur caractère et leur variété.
 Moi , poète des champs , peintre de paysages ,
 J'admirerai sur-tout tes sublimes images.
 Ce que ton art décrit , mon regard croit le voir ;
 Dans ta main vénérable , un magique miroir ,
 Réfléchissant les airs , les cieux , la terre et l'onde ,
 Répète la nature et reproduit le monde.
 Je vois ces murs altiers qu'un bras divin fonda ,
 Les cascades tombant des roches de l'Ida ,
 Et la flottante mer et les forêts chenues
 Cachant leurs fronts épais sous le voile des nues ;
 Des vents impétueux j'entends les sifflemens ,
 Des cèdres , sous leurs coups , les affreux craquemens ;
 Les torrens déchaînés , et l'horrible incendie ,
 Sur les champs dévastés promenant sa furie.
 O du plus beau des arts , modèle et créateur !
 Qui peut de ton génie atteindre la hauteur ?
 Que sont , auprès de toi , les maîtres de la lyre ?
 Tous , le front prosterné , révèrent ton empire ;
 Debout au milieu d'eux , tu dictes tes leçons.
Pindare apprend de toi ses sublimes chansons ;
Euripide et *Sophocle* , honneur de *Melpomène* ,
 S'instruisent , à ta voix , des secrets de la scène ;
 Et *Virgile* attentif à dessiner tes traits ,
 Sur tes mâles tableaux calque tous ses portraits.**

Milton doit à ton feu sa gigantesque audace ;
 Tu te plais à guider le vol brillant du *Tasse*,
 Du *Tasse*, le plus cher de tous tes favoris.
 Que dis-je ? de *Platon* tu dictas les écrits,
 Et *Demosthène* même, en ses fougues ardentes,
 A ta flamme alluma ses foudres éloquents.

Salut, roi des talens, par des rois adoré !
 Je crois voir ce Mont-blanc, des Alpes entouré,
 Qui, sorti le premier du berceau de la terre,
 Domine sans rival sur tout notre hémisphère,
 Sert aux sommets voisins de colonne et d'appui,
 Voit leurs fronts inclinés s'abaisser devant lui,
 Brave l'effort du temps, méprise la tempête,
 Et jusqu'aux cieux amis porte sa noble tête.

Quelques travaux champêtres de l'arrière-
 saison annoncent l'hiver ; mais ici, l'hiver est
 bientôt en beauté l'égal du printemps, et le
 poète se promet une vieillesse qui y ressem-
 ble. D'ailleurs il aime la retraite des bois,
 mais quand ils sont dépouillés,

Et que sous les frimats la terre ensevelie,
 Langait sans mouvement, sans couleur et sans vie.

Si la joie a ses pleurs, le deuil a ses plaisirs ;
 Là j'aime à m'abreuver de tristes souvenirs ;
 Là mon cœur malgré moi s'échappe en sourd murmure,
 Et mon deuil s'associe au deuil de la nature.

L'ombre d'un ami qu'il a perdu récemment,
 qui, dans les temps de proscription, avoit

trouvé un asile sous les ombrages de la prairie, lui apparoit, et une élegie touchante termine le poëme.

Beaux arts, Architecture.

Il arrive quelquefois que le desir de la nouveauté, ou même celui de perfectionner les méthodes reçues dans les arts, écarte ceux qui les professent, des routes simples et naturelles ouvertes par leurs prédécesseurs, pour les jeter dans des sentiers tortueux qui les égarent. C'est bien dans ce cas que le mieux est l'ennemi du bien.

Philibert de l'Orme, qui vivoit dans le xvi.^e siècle, et qui fut le premier architecte du palais des Tuileries, des châteaux de Meudon, de Fontainebleau, etc., etc., a enseigné, dans ses ouvrages, la manière de construire des voûtes en bois qui réunissent la légèreté, la solidité et l'économie. Les successeurs de *de l'Orme* parurent négliger ses leçons, et la méthode fut presque oubliée. On l'a renouvelée de nos jours, et c'est d'après ses principes qu'avoit été exécutée la belle charpente de la halle aux blés de Paris. *M. Durand* s'est proposé, dans un mémoire qu'il a

communiqué à l'academie, de faire sentir tous les avantages qu'ont, dans une infinite de cas, les voutes construites suivant la pratique du pere de l'architecture française, sur les lourdes et dispensieuses charpentes dont, pour l'ordinaire, on surcharge les edifices. Appuye sur l'experience et le calcul, M. *Durand* pousse ses preuves jusques à la démonstration; et s'il n'a pas, dans cet ouvrage, recherché la gloire si rare de l'originalite et de l'invention, on ne peut lui refuser du moins le mérite d'avoir fait, des idees de *Philibert de l'Orme*, plusieurs applications ingenieuses, utiles et nouvelles.

Ouvrages imprimés.

Entre les nombreux ouvrages adressés par leurs auteurs à l'academie, elle a dû distinguer la troisième édition d'une notice sur *Malesherbes*, par M. *Dubois*, l'un de ses membres. On ne peut qu'applaudir aux soins que prend l'auteur pour perfectionner un ouvrage consacré à la memoire d'un homme illustre et vertueux, dont il fut le disciple et l'ami. Temoin de presque tous les faits qu'il raconte, confident de toutes les pensées qu'il a recueillies, M. *Dubois* a répandu dans son

écrit tout le charme de la vérité et du sentiment, et jamais peut-être le langage d'un panégyriste ne fut mieux assorti au caractère de son héros.

La notice est précédée d'une lettre à M. *François de Neufchâteau*, dans laquelle l'auteur a consigné de nouveaux témoignages de son attachement au département du Gard et à l'académie qui n'oubliera jamais que son rétablissement fut un des bienfaits de l'administration de M. *Dubois*.

L'académie a aussi accueilli avec beaucoup d'intérêt, un écrit de M. *Raymond*, de Chambréri, intitulé, *Métaphysique des études*, ainsi que le rapport qui lui a été fait à ce sujet par M. *Vincens-St-Laurent*. On reconnoît dans les principes de M. *Raymond*, dans les développemens lumineux, les discussions approfondies et les applications heureuses qu'il en fait, un élève des *Condillac* et des *Dumarsais*, mais conservant, à côté de son admiration pour ses maîtres, toute l'indépendance de son opinion, et se montrant par là plus digne d'eux.

Des Prix.

Le concours pour l'éloge de *Malesherbes*,

indéfiniment prolongé en l'an XI, n'ayant rien produit qui eût rempli l'attente de l'académie, elle annonça, par son programme pour 1806, que ce sujet étoit retiré, à compter du 1.^{er} messidor an XIII.

Cependant un discours avec cette épigraphe, *bonum virum facile crederes, magnum, liberter; TAC.*, étant parvenu à l'academie, elle a cru devoir l'examiner, et voici le résultat de l'opinion qu'elle s'en est formée.

S'il s'agissoit de décerner la couronne à cet ouvrage, peut-être l'académie auroit-elle à examiner si l'auteur a su aussi bien saisir l'ensemble du tableau, qu'en parcourir les détails; si, dans quelques parties, il n'est pas resté beaucoup trop au-dessous de son sujet; si son style s'élève avec les situations, et s'il a partout le degré de correction qu'on est en droit d'exiger. Mais la rectitude d'opinions et de principes de l'auteur qui, toujours éloigné des extrêmes, comme son héros, se montre digne de célébrer des vertus qu'il paroît si bien sentir; la sagesse de la méthode qui règne dans ce discours, qui y dispose à sa place chaque événement, en rejetant ce qui est inutile au but principal, et qui, sans divisions préalables, sait cependant enchaîner d'un même fil, sans

interruption et sans secousses , les événemens si multipliés et si divers de cette belle vie ; la manière vraie et souvent ingénieuse dont l'auteur a caractérisé les faits , les circonstances et jusques aux compagnies et aux individus avec lesquels *Malesherbes* a eu des rapports ; enfin un style en général égal et soutenu , tels sont les nombreux mérites qui ont déterminé l'académie à décerner à cet estimable ouvrage la mention honorable qui en a été faite à la séance publique.

Le sujet du prix pour 1806 , étoit la question suivante :

Dans quels cas les défrichemens sont-ils utiles ?

Dans quels cas sont-ils nuisibles ?

L'attente de l'académie a été remplie : elle a eu à décerner le prix à un mémoire portant pour épigraphe , *O fortunatos nimium sua si bona norint agricolas ! VIRG.*

Il est peu de questions, (1) d'un intérêt plus

(1) L'analyse raisonnée du mémoire couronné , est l'ouvrage de M. *Gergonne* , et a été lue par lui à la séance publique.

grand, plus général et plus pressant à la fois ; que celles proposées par l'académie pour le concours de cette année. Ces questions sont de tous les temps et de tous les lieux ; l'existence, le bonheur et la conservation de l'espèce humaine ont avec elles une liaison étroite ; et la chaîne des idées qu'elles font naître, s'attachant, d'une part, à l'enfance des sociétés, va se perdre, de l'autre, à travers les siècles, dans l'avenir le plus lointain. Au seul mot de *défrichement*, la pensée se porte successivement des contrées les plus sauvages du nord de l'Amérique, à l'antique et populeux empire de la Chine. L'imagination se représente ces temps reculés où le globe que nous habitons, n'étoit qu'une immense forêt ; elle se peint l'homme semblable à cet insecte rongeur qui détruit les meubles et les vêtemens, occupé sans relâche à dépouiller la terre de sa plus belle, de sa plus antique et peut-être de sa plus utile parure ; et substituant à de riches et superbes abris qui portoient leur cime au sein des nues, une végétation artificielle, mesquine et languissante, elle le voit étendre ses usurpations sans cesse et sans mesure. Mais bientôt il est cruellement puni de son imprudente témérité. La succession lente, régulière et in-

sensible des saisons dispaeroit. Privés de ces arbres bienfaisans, sorte de médiateurs entr'elle et les cieus, la terre se trouve exposée à toute leur inclémence. De violentes tempêtes, des torrens impétueux enlèvent aux plantes leurs sucs nourriciers, en obstruent le lit des fleuves qui bientôt les entraînent au loin, et vont les engloutir pour jamais dans les vastes gouffres de l'Océan. A l'ardeur dévorante des étés, succèdent brusquement les froids les plus âpres; et le sol, desséché à une grande profondeur, et privé d'un limon fécondant, peut à peine, à force d'art et de travail, rendre à ceux qui l'ont dénaturé, une foible portion des biens que, sans aucun secours étranger, il répandoit d'abord sur eux avec profusion. En vain l'art de dégrader, d'appauvrir et d'épuiser la terre s'est-il perfectionné; tout art a ses limites, et l'intempérie des saisons, jointe à l'action lente mais irrésistible des eaux, luttant sans cesse contre lui, rendra ses efforts impuissans. Quelle ressource restera-t-il alors à l'homme civilisé, sinon d'abandonner, comme il l'a peut-être déjà fait de quelque contree de l'Asie et de l'Afrique, une terre qui ne pourra plus suffire à ses besoins, et d'aller mettre encore à nu quelque pays ignoré et inculte; jusqu'à ce

qu'enfin ayant réduit tout le globe à ne plus présenter que de vastes mers, des rochers arides et des plaines infécondes, il subisse la juste peine de son imprévoyance. Mais, que dis-je, ne supporte-t-il pas déjà la plus grande partie de cette peine? et les infirmités de toutes natures, qui l'assiègent et se multiplient sans cesse sous mille formes différentes, n'ont-elles pas leur principale source dans le désordre des saisons, les travaux excessifs qu'exige la culture de la terre, l'altération de ses produits, et enfin l'insalubrité de l'air, suite nécessaire de la destruction des forêts?

Quoi de plus propre à élever l'âme, à porter l'esprit à la méditation et à l'étude de la nature, que de semblables considérations? Le vulgaire ignorant ne voit, ne connoît que ce qui est sous ses yeux: sa vue bornée ne se porte pas au-delà du coin de terre où il végète. Satisfait du présent, l'avenir le touche peu, et l'expérience du passé ne sauroit l'instruire. *Tout est bien*, s'écrie-t-il dans sa stupide sécurité; mais tandis qu'il s'abandonne ainsi à ses illusions mensongères, le sage, au contraire, s'élève au dessus du temps et des localités. Contemporain de tous les siècles, et citoyen de tous les pays, il compte pour peu

le temps où il vit et le lieu qu'il habite ; c'est l'intérêt présent et futur de la race humaine toute entière , qui le touche. Il la voit menacée des plus grands désastres , et toutes ses vues , toutes ses pensées ont pour unique objet d'empêcher ou du moins de retarder sa ruine.

L'academie avoit donc lieu d'espérer qu'une question d'une si haute importance lui attireroit un grand nombre de concurrens. Cette question pouvoit , en effet , exercer également la plume de l'homme d'état , celle du philosophe , celle du naturaliste , et enfin celle du cultivateur éclairé. Cependant deux memoires seulement lui sont parvenus , et l'auteur de l'un d'eux semble être reste beaucoup au dessous du but.

Avant de procéder à l'examen de ces mémoires , l'academie a jugé nécessaire de se faire d'abord une idee bien exacte du sujet du concours et du développement dont il pouvoit être susceptible , afin de se former une sorte de type auquel elle pût comparer le travail de chacun des concurrens.

L'academie a demandé dans quels cas les défrichemens étoient utiles , et dans quels cas ils étoient nuisibles ; et elle a desiré que ces questions fussent principalement traitées dans leur

leur rapport avec les localités du département du Gard.

D'après la nature des questions proposées, l'academie a dû, en premier lieu, déterminer, d'une manière précise, ce que c'étoit que *défricher*. La plupart des écrivains agronomes ont considéré le *defrichement* comme une operation qui avoit pour objet de *mettre en valeur un terrain inculte*; cependant, comme le plus souvent un terrain inculte n'est pas absolument sans valeur, et que même sa valeur peut décroître par l'effet d'un défrichement inconsidéré, l'academie a pensé qu'il étoit à la fois plus exact et plus général d'envisager le *défrichement* comme *l'application des procédés de l'art à un terrain sans culture*.

Cette définition admise, on voit qu'il y a autant de sortes de défrichemens, qu'il y a de combinaisons possibles entre une manière d'être d'un terrain inculte, et une manière d'être d'un terrain cultivé. L'académie a pensé que, pour embrasser les questions proposées, dans toute leur étendue, il étoit nécessaire de considérer successivement toutes ces sortes de défrichemens, leur influence prochaine et éloignée, tant sur le sol même où ils étoient pratiqués, que sur les terrains environnans, et leur

rappoit avec la prospérité publique. Elle a pensé aussi que , bien qu'elle ait désiré que ces questions fussent principalement traitées sous les rapports des localités de ce département , elle n'avoit pas prétendu par là exclure les vues générales relatives à tous les pays , et qu'au contraire les considérations particulières à ces contrées ne devoient être présentées par les concurrens , que comme une conséquence et une sorte de confirmation des principes fondamentaux. Enfin , quoique l'examen des diverses pratiques de défrichement , de leurs avantages , de leurs inconvéniens , soit sous le rapport économique , soit sous celui d'un plus grand produit et d'une plus longue conservation du terrain défriché , soit enfin sous celui de la moindre détérioration des terrains environnans ; quoique ces objets , dis-je , ne soient pas explicitement compris dans l'énoncé des questions proposées , l'académie a cru qu'ils avoient avec elles une liaison si intime , qu'il n'étoit guère possible de les en séparer.

Par tous ces motifs , l'académie a dû penser que ce seroit tromper son attente , que de ne considérer que quelques-uns des genres de défrichemens , pratiqués dans le département du Gard , et de ne les envisager , pour ainsi dire ,

que sous le rapport de l'intérêt particulier et momentané du propriétaire du sol mis en culture.

Une analyse raisonnée du mémoire qui a été jugé digne du prix , prouvera que l'auteur a su embrasser le sujet dans toute son étendue , et remplir entièrement les vues de l'académie.

L'auteur , après avoir , avec tous les agronomes , défini le défrichement , la mise en valeur d'un terrain inculte , pense que , par suite de cette définition , le dessèchement des marais doit être considéré comme un véritable défrichement et , d'après les vues qu'il présente sur cet objet , d'un intérêt tout particulier pour ce département , on ne peut que lui savoir beaucoup de gré d'avoir donné aux questions proposées une extension aussi importante. Il divise donc son mémoire en trois parties , où il se propose de traiter successivement du dessèchement des marais , du défrichement des bois , et enfin de celui des terres vaines et vagues : nous allons le suivre dans ces trois divisions.

I.^{re} PARTIE. *Du dessèchement des marais.*

« L'autorité d'une grande expérience , dit
 » l'auteur , celle de la Hollande , semble ne
 » plus permettre de doute sur l'utilité , comme
 » sur la possibilité du dessèchement des plus

» vastes marais. La plus sanglante oppression ;
 » la tyrannie la plus féroce n'avoit laissé pour
 » refuge à un peuple généreux , que les roseaux
 » d'un immense marécage , et qu'une plage
 » encore submergée. Mais que ne peuvent l'a-
 » mour de l'indépendance et de la liberté , le
 » besoin , l'intelligence et l'industrie ! La mer
 » est enchaînée , les fleuves sans rives rentrent
 » et sont contenus dans un lit ; un riche ter-
 » ritoire est conquis sur les eaux , et le soc
 » fait naître des moissons où naguères vogoient
 » des barques.

» *Sterilisvè diù palus , aptaque remis*

» *Vicinas urbes alit , et grave sentit aratrum.*

» Cet exemple , justement admiré des au-
 » tres nations , continue l'auteur , n'a pas été
 » assez imité par elles. La France , entr'au-
 » tres , riche d'un sol généralement fertile et
 » cultivé , semble avoir dédaigné de l'augmen-
 » ter par le desséchement de ses marais. Ils
 » occupent dans plusieurs départemens , prin-
 » cipalement sur les côtes , un grand espace ,
 » et ils y sont , par leur insalubrité , une cause
 » toujours active de dépopulation. Si quelque-
 » fois les regards du gouvernement se sont
 » portés sur cet affligeant spectacle , il les en
 » a bientôt détournés. Il s'est contenté de foi-

» bles essais ou de concessions générales à des
 » hommes puissans qui en ont trafiqué, sans se
 » mettre en peine d'en observer les clauses ; ou
 » de concessions partielles dont les conditions
 » n'ont pas été moins vaines , parce qu'il étoit
 » impossible de les tenir.

» Quelques-uns de ces concessionnaires et
 » d'autres propriétaires, ajoute encore l'auteur ,
 » ont cependant employé toutes leurs ressources
 » pour mettre leurs possessions submergées en
 » état d'être cultivées ; mais les debris de leurs
 » inutiles travaux attestent à la fois l'impuis-
 » sance de leurs efforts et leur ruine. On conçoit
 » en effet que , si le desséchement d'un ma-
 » récage isolé est praticable par des moyens
 » médiocres, celui d'un marais , situé dans une
 » contrée entièrement couverte par les eaux ,
 » dépend nécessairement d'une mesure géné-
 » rale , et ne peut être que le résultat d'un
 » plan trop vaste et de procédés trop dispen-
 » dieux , pour être à la disposition d'un simple
 » particulier. *De grandes opérations ou rien*,
 » dit à cette occasion le plus judicieux de nos
 » écrivains agronomes , et ce mot fait assez
 » sentir qu'il n'est aucune espérance de réussir ,
 » sans le concours de la puissance publique. »

L'auteur rappelle que , pénétrés de cette

vérité , les états de la province de Languedoc
 avoient acquis tout ce qui restoit à la cou-
 ronne , des marais situés entre Beaucaire et
 l'étang de Mauguio , dans la vue d'en opérer
 le dessechement par des opérations soumises
 à un plan unique. La révolution suspendit les
 opérations commencées ; mais une loi provo-
 quée par la sollicitude bienfaisante du génie
 qui préside à la paix comme à la guerre , et
 dont le vaste coup-d'œil vivifie tout , a transmis
 à une compagnie les droits de la province de
 Languedoc , sous la condition de remplir l'objet
 qu'elle s'étoit proposée. « Il s'agit donc , dit
 » l'auteur , d'assainir une vaste contrée , de
 » la fertiliser , de former un riche patrimoine
 » à plusieurs communes , d'augmenter celui
 » d'un grand nombre de particuliers , d'ouvrir
 » au commerce de nouvelles communications ,
 » et d'assurer pour l'avenir au gouvernement
 » un revenu considérable. Mais quelque pré-
 » cieux , quelque desirables que soient les fruits
 » d'une telle entreprise , si , d'un côté , il con-
 » vient aux concessionnaires de calculer si le
 » produit couvrira la dépense et s'il donnera
 » du bénéfice , il n'est pas moins nécessaire ,
 » de l'autre , que l'autorité publique s'assure
 » par avance de l'infailibilité du succès , et

» qu'elle acquière la certitude que les posses-
 » sions déjà cultivées seront garanties de tout
 » dommage. L'effet des mesures pour les grands
 » dessèchemens, ajoute-t-il plus loin, ne sau-
 » roit être circonscrit dans l'enceinte des marais
 » qui en sont l'objet : des canaux, d'immenses
 » coupures, de hautes digues, par fois de
 » vastes inondations artificielles, tous ces pro-
 » cédés enfin, par lesquels on dirige, divise
 » et maîtrise les eaux, exercent inévitablement
 » quelque influence sur les terrains supérieurs,
 » et trop souvent les endommagent. »

L'auteur pense, ou du moins il espère que
 d'une part, l'équité, la vigilance et les lumières
 de l'administration, et de l'autre, la prudence
 des entrepreneurs et la sagesse de leur plan
 de travaux, mettront, pour l'avenir, les pro-
 priétés en culture à l'abri de nouveaux risques;
 mais il ne croit pas que cela soit suffisant:
 il pense qu'il est urgent que les concession-
 naires remédient au mal déjà causé par les
 travaux de leurs prédécesseurs, mal qui de-
 vient de plus en plus sensible, depuis l'achè-
 vement du canal d'Aiguemortes à Beaucaire.

L'auteur remarque d'abord qu'autrefois les
 eaux du Vistre et du Vidourle, se répandant
 librement dans les marécages, combattoient

efficacement l'excès de leurs principes salins ;
 , ensorte qu'une récolte abondante de roseaux ,
 formant un assez bon fourrage , procuroit ,
 chaque année , un important revenu , tandis
 que , depuis que le canal de navigation a élevé
 une barrière insurmontable entre ces eaux et
 les marais , ils ne produisent plus que des
 joncs et une espèce grossière de roseaux , pro-
 pre tout au plus à servir de litière.

Mais c'est là , selon l'auteur , le moindre
 des inconveniens que présente la construction
 du canal , tel qu'il existe actuellement. Lorsque
 les pluies sont abondantes , ou que le vent du
 sud refoule les eaux de la mer , le Vistre ,
 qui n'a plus un libre écoulement , est forcé
 de s'étendre et de s'établir à demeure sur les
 terrains riverains en bon état de culture ; « et
 » c'est ainsi , dit-il , qu'à de grandes distances ;
 » d'excellentes prairies sont devenues des ma-
 » récages , et que , pendant plusieurs années
 » consécutives , de vastes domaines n'ont pu
 » être semés , ou que les semences et les ré-
 » coltes ont été complètement noyées ; c'est
 » ainsi , en un mot , que , depuis vingt ans ,
 » des pertes annuelles de plus d'un million ,
 » se sont plus d'une fois renouvelées.

» Quand ces pertes seront-elles compensées

» par les défrichemens , continue l'auteur , et
 » quel avantage y a-t-il à entreprendre le des-
 » séchement des marais , si l'on ne peut y par-
 » venir qu'en convertissant en marais les plus
 » riches campagnes , et qu'en deteriorant de
 » proche en proche tous les terrains cultivés de
 » la contrée ? La ruine des plus belles propriétés
 » est prête à se consommer , si l'on ne se
 » hâte d'arrêter les progrès du mal. Le plus
 » pressant intérêt , le premier besoin , le devoir
 » le plus imperieux , c'est de faire cesser cette
 » calamité , de détruire ce fleau devastateur. Il
 » vaudroit mieux pour jamais renoncer à tout
 » projet de dessèchement , que de le laisser
 » subsister ; et par-tout où se retrouveront les
 » mêmes circonstances , l'aterrissement des
 » marais , effectué sur les mêmes principes ,
 » au lieu d'être un grand bien , deviendrait
 » au contraire le plus grand des malheurs. »

L'auteur ne pense pas cependant que cette
 dernière proposition , vraie en général , soit
 applicable sans restriction au département du
 Gard ; il croit qu'en consultant mieux les lo-
 calités , qu'en écoutant la voix des hommes
 éclairés par une longue expérience , le canal
 de navigation qui aujourd'hui ruine la contrée ,
 pourroit devenir un grand bienfait , et vau-

droit à la mémoire de ses auteurs une éternelle reconnaissance. Il croit que , pour atteindre ce but , il faut laisser à une partie des eaux la faculté de se porter , à travers les marais , jusqu'à la mer , et restituer au Vistre son ancien lit , en lui livrant passage , par une écluse , à travers le canal , ou que du moins il faut donner une issue aux contre-canaux , recreuser le canal de la Radelle , nettoyer celui du Vistre , lui rendre sa largeur primitive , désobstruer son lit jusqu'au Caylar , redresser le cours du Vidourle dans les endroits où il a pris une fausse route , et agrandir enfin celle qui porte directement une partie de ses eaux dans l'étang ; « alors , dit - il , on ne sera plus exposé à » voir , à la moindre crue , les digues du canal » de navigation , céder au poids des eaux supé- » rieures qui les pressent , ou rompues par une » main désespérée ; alors un grand exemple » de plus aura encore une fois consacré les » avantages du défrichement des terrains aqua- » tiques. Mais si ces mesures sont négligées , » dût l'opération matérielle du dessèchement » pleinement réussir , la question de son uti- » lité n'en resteroit pas moins un problème. »

Quelqu'opinion qu'on puisse avoir sur cette première partie du mémoire , on ne sauroit du

moins refuser à l'auteur une parfaite connoissance des localités. L'analyse des deux autres parties prouvera que les questions qu'il y traite ne lui sont pas moins familières, et que son esprit observateur et son zèle patriotique ont constamment dirigé sa plume.

II.^e PARTIE. *Du défrichement des bois.*

« A l'ardeur avec laquelle, pendant la révolution, on se livroit de toutes parts, en France, au défrichement des bois, il sembloit, dit l'auteur, que ce fût un pays encore inculte. On eût dit qu'on venoit de révéler, pour la première fois, à leurs sauvages habitans l'art de l'agriculture, et qu'avidé d'un aliment nouveau, tout un peuple s'empressoit, en abattant les arbres, de préparer la place où il devoit semer le grain qu'il vouloit substituer au gland qui seul jusqu'alors avoit composé sa nourriture.

« Dans tous les temps, continue-t-il, l'esprit d'envahissement et de rapine s'est principalement signalé contre les bois, comme si leur ombre devoit cacher éternellement ces criminelles entreprises, et en dérober les auteurs à la juste animadversion des lois. Lorsque la police étoit encore dans sa plus

» grande vigueur, des mesures sages et sé-
 » vères et la vigilance la plus active avoient
 » peine à empêcher les usurpations et à pré-
 » venir les ravages. Combien donc n'ont-ils
 » pas dû se multiplier et s'étendre, quand ce
 » frein, déjà impuissant, s'est brisé ? Il a été
 » rompu plus tôt que tout autre, dans les
 » premiers instans de nos commotions politi-
 » ques ; et bientôt la licence la plus effrénée
 » s'est vue encouragée par une législation anar-
 » chique où, à côté de quelques dispositions
 » hypocrites d'ordre et de bien public, étoient
 » perfidement placés les moyens de les violer.
 » Qu'importe, ajoute encore l'auteur, qu'en
 » défrichant les bois et les forêts, on ait con-
 » verti quelques portions de leurs sols en terres
 » labourables, ou qu'on les ait transformées
 » en vignobles ! Outre qu'un semblable ter-
 » rain est rarement propre à cet usage, le
 » bois n'est-il pas, sous plus d'un rapport,
 » un objet de première nécessité ? Est-ce
 » une marchandise, du moins le bois à brû-
 » ler, dont la valeur puisse supporter les
 » frais d'un transport lointain ? Encore quel-
 » ques années de dilapidation, et il devenoit
 » un objet de luxe ! Tandis que, dans le dé-
 » partement du Gard, le prix des autres ob-

» jets de consommation s'est à peine élevé d'un
 » tiers, celui de ce combustible a plus que
 » doublé, et celui du charbon de pierre, qui
 » ne sauroit toujours le suppléer, a subi une
 » augmentation proportionnée.»

L'auteur pense que, dans cet état de disette, le défrichement des bois est tout au moins une opération insensée, attendu qu'aucune autre propriété territoriale ne peut être d'un meilleur rapport. Il croiroit cette opération tolérable dans les lieux qui, par leur situation, sont sans moyens pour l'exploitation des forêts, s'il ne pensoit qu'il vaudroit mieux encore applanir les obstacles qui en empêchent l'accès, soit en rendant plus praticables les chemins qui y conduisent et qui les traversent, soit en rendant flottables les torrens et les rivières qui les avoisinent. « Les besoins de la marine, de l'ar-
 » tillerie et des manufactures réclament, dit-
 » il, ce bienfait de la part du grand-homme
 » qui peut tout ce qu'il veut, parce qu'il veut
 » tout ce qui est glorieux et utile. Hors les
 » lieux impénétrables, continue-t-il, dans les
 » contrées les plus reculées des Cevennes, le
 » département du Gard n'a plus que des vestiges
 » de ses bois. Par-tout les hauteurs en sont
 » dépouillées, le roc y est à nu; car la terre

« n'étant plus retenue par les racines , sur une
 « pente rapide , a été entraînée par les eaux ,
 « et a trompé par sa chute l'imprudente avi-
 « dité de celui qui vouloit l'usurper. Enfin ,
 « cette terre aride et sablonneuse est tombée
 « sur un sol fertile et l'a couvert d'une couche
 « stérile. Ainsi ont été ensevelis , dans la com-
 « mune de *Connaux* , sous les débris d'une
 « montagne , plus de cent cinquante hectares
 « de champs féconds et de prairies. Eh ! quelle
 « commune n'a pas éprouvé de semblables
 « désastres ? »

Mais ce n'est pas là , selon l'auteur , le seul
 fléau auquel le défrichement des bois expose
 les régions inférieures ; il leur enlève aussi des
 abris dont l'absence change leur climat et dé-
 nature leurs productions. Il attribue à cette
 cause la perte d'un grand nombre d'oliviers ,
 et la détérioration que la qualité des vins de
 la contrée éprouve , d'une manière sensible ,
 depuis plusieurs années. « L'enthousiasme pour
 « les défrichemens , excité par des lois impru-
 « dentes et mal exécutées , étant , dit-il , de-
 « venu une fureur , chacun s'y est livré sans
 « frein , sans règle et sans mesure. La hache
 « a achevé d'abattre , et le hoyau d'arracher
 « tous les arbres qui peuploient les commu-

» naut; de renverser, sur les sommets, ce der-
 » nier rempart contre l'impétuosité glacée des
 » vents du nord, et de livrer à leur invasion meur-
 » trière et la plaine et les pentes inférieures des
 » coteaux. La destruction des bois a en même
 » temps rendu l'action absorbante des vents plus
 » active, l'évaporation plus prompte et plus com-
 » plète, et privé les terres de tout moyen de re-
 » couvrir l'humidité. On sait que les feuilles des
 » arbres aspirent celle de l'atmosphère, et la
 » transmettent par mille canaux aux racines
 » qui elles-mêmes la communiquent au sol. Là,
 » elle profite non-seulement à l'arbre, mais
 » encore à tout ce qui végète sur le fond où
 » il est planté. Privé de cette ressource, ce
 » fond se dessèche à une grande profondeur,
 » et, dans les pays où les pluies sont rares,
 » cette sécheresse est une cause certaine, mais
 » trop peu connue de stérilité. L'effet s'en
 » fait de plus en plus sentir aux terrains non
 » arrosés; la force productive des plus féconds
 » s'est évidemment affoiblie dans le département
 » du Gard, et le misérable produit de la ma-
 » jeure partie des récoltes, depuis plusieurs
 » années, n'en est une preuve que trop con-
 » vaincante. »

L'auteur, guidé par ces considérations;

pense que le défrichement des bois , loin d'être un bien , est , au contraire , un des malheurs le plus à redouter. Il rend grâce au gouvernement réparateur qui a arrêté le désordre et en a préparé le remède. Mais il croit qu'au point où les choses en sont venues , l'action bienfaisante de l'administration publique seroit insuffisante , si elle n'étoit efficacement secondée par le zèle des particuliers. Il desireroit donc que les citoyens multipliasent les arbres dans leurs possessions ; que tous les terrains sans valeur en fussent couverts ; qu'on en plantât dans toutes les fentes de rochers ; que les chemins vicinaux en fussent bordés ; qu'ils servissent de limites aux héritages ; et que les champs que la charrue sollicite vainement , fussent convertis en de riches taillis. Il combat l'objection qu'on prétendrait tirer de ce que les racines de ces arbres pourroient absorber les sucs de la terre. Il croit qu'il est certaines qualités d'arbres qui rendroient cet inconvénient peu sensible ; il cite à l'appui de son opinion l'exemple de la Normandie et de la partie du département du Gard , connue sous le nom de *Côte-du-Rhône* ; « enfin , dit-il , en admettant que le voisinage des arbres puisse avoir quelque inconvénient pour les propriétés , les

» les avantages qu'ils procurent ; n'offrent-ils
 » pas une compensation du léger dommage
 » qu'ils peuvent causer ?

» C'est aux sociétés savantes , dit l'auteur
 » en terminant la seconde partie de son mé-
 » moire , à combattre ces préjugés , en po-
 » pularisant , par des instructions simples et
 » lumineuses , les principes de la saine phy-
 » sique ; c'est aux propriétaires éclairés qu'il
 » appartient d'en faire les premières applica-
 » tions. Maintenant que les lois ont repris leur
 » empire , qu'une police bien organisée veille
 » à la conservation des propriétés , et que l'a-
 » narchie ne se promène plus la hache à la
 » main dans les campagnes , le riche cultiva-
 » teur qui connoît ses vrais intérêts , ne craindra
 » plus de multiplier les plantations , d'en rem-
 » plir tous ses terrains oisifs , d'en encadrer
 » tous ses champs , d'en border toutes leurs
 » avenues. Bientôt le succès de son système
 » encouragera chacun à l'adopter ; et , outre
 » le fruit qu'il en recueillera lui-même , il aura
 » la gloire d'avoir contribué à réparer les maux
 » que le défrichement des bois a causés. »

On ne peut se refuser à croire que la pu-
 blicité de ce mémoire ne seroit pas un des
 moyens les moins propres à faire goûter et

pratiquer les sages conseils qu'il renferme. Je passe enfin à la troisième et dernière partie.

III.^e PARTIE. *Du défrichement des terres vaines et vagues.*

« A la voix du gouvernement, dit l'auteur,
 » vers le milieu du siècle dernier, ces ter-
 » rains incultes, désignés par les diverses dé-
 » nominations de *places-vaines et vagues*,
 » *landes, bruyères et garrigues* devinrent le
 » grand théâtre des défrichemens. La loi livra
 » aussi au premier occupant, à condition de
 » culture, toute terre qui, depuis quarante ans,
 » n'avoit pas porté de récolte. Une simple dé-
 » claration de la situation et de l'étendue du
 » terrain qu'on vouloit défricher, étoit la seule
 » formalité imposée : aucune gêne, aucune
 » restriction, aucune règle ne limita la liberté
 » indéfinie de ces entreprises ; au contraire,
 » les plus puissans encouragemens leur furent
 » prodigués. Longue exemption d'impôts, de
 » dime, de droits de franc-fief, de contrôle
 » et d'insinuation ; appel aux étrangers, assu-
 » rance de protection, concession de privilèges,
 » rien ne fut négligé de ce qui étoit propre
 » à les attirer, et de ce qui pouvoit exciter
 » le zèle des régnicoles.

» Quel fruit a-t-on retiré de ces mesures ?
 » Les vastes landes de la Guyenne et de la
 » Bretagne ont-elles été mises en valeur ? Les
 » indigènes riches, que l'espoir de réussir avoit
 » séduits, consommèrent vainement leur fortune sur ce sol ingrat, et le petit nombre
 » de familles étrangères qui y étoient venu
 » chercher la terre promise, y ont péri de
 » misère et de faim.

» Par-tout ailleurs, et principalement en
 » Languedoc, les terrains à defricher devin-
 » rent la proie de la classe manouvrière. Chacun
 » s'empessa de se créer un petit héritage,
 » dans les bruyères et dans les garrigues, sans
 » même remplir la légère formalité qui en
 » conféroit le droit ; et, en voyant cette foule
 » de nouveaux propriétaires, on vanta de plus
 » en plus la sagesse d'une mesure qui les mul-
 » tiplioit avec tant de facilité. »

Mais, comme l'observé judicieusement l'auteur, la richesse d'un pays ne depend pas tant du nombre des propriétaires et de l'étendue des terrains cultivés, que de la valeur réelle de leurs produits. Des terrains sans fond, maigres et naturellement arides, ne peuvent donner de riches moissons, et les récoltes qu'ils procurent, peuvent à peine couvrir les frais

de défrichement et de culture. Aussi la plupart ont-ils été abandonnés ; mais ils ne sont malheureusement pas retournés à leur premier état ; car ils pouvoient au moins alors servir à la dépaissance des troupeaux , tandis qu'à présent on n'y aperçoit plus la moindre trace de végétation. « Dépouillés de la mince couche de terre » végétale qui les couvroit , ils n'offrent plus » à la vue que des amas de tuf et de gravier , » ou que des rochers nus, sillonnés de ravins , » et dont les faces, réfléchissant les rayons du » soleil à une grande distance , augmentent » désastreusement en été l'intensité, déjà si in- » supportable, de la chaleur. Les défrichemens, » au lieu de créer , n'ont donc fait que dé- » truire , et loin qu'ils aient augmenté la po- » pulation , les documens publics attestent que » par-tout où il s'est fait de nombreux re- » muemens de terre , la mortalité s'est accrue. » Grâce à cette manie de tout mettre en va- » leur , des maladies qui étoient autrefois le » triste privilège des pays marécageux, infec- » tent aujourd'hui les contrées réputées les » plus saines ; et les Cevennes elles-mêmes » n'en sont pas à l'abri. »

L'auteur observe ensuite que , malgré des lois particulières à la province de Languedoc,

provoquées par la sagesse des États, le défrichement des bruyères et garrigues n'y a été ni moins commun ni moins funeste qu'ailleurs. Il attribue l'obstination des habitans du Gard sur ce point, à l'élévation momentanée, mais considérable, du prix du vin et des eaux-de-vie, vers l'époque de la guerre d'Amérique, et sur-tout dans le cours de la révolution. Il présente ensuite le tableau de tous les maux qu'a causés aux campagnes le partage des communaux ; il combat les sophismes des partisans de ce partage, et il pense que, principalement dans ces contrées où l'extrême sécheresse du sol ne permet pas l'alternat, il est impossible de se passer d'une dépaissance commune.

L'auteur annonce que, pour plaider la cause des troupeaux, il n'aura pas recours aux vaines déclamations de quelques hommes qui, uniquement par haine contre la philosophie et les lumières du XVIII.^e siècle, forment, au sein de la mollesse et des jouissances du luxe, des vœux hypocrites pour le retour à la vie pastorale et à ces mœurs grossières du premier âge « dont l'innocence, dit-il, est beaucoup » moins prouvée que la barbarie ». Il remarque seulement qu'il importe moins de faire rendre

immédiatement à la terre le plus grand produit possible, que de choisir, parmi les produits qu'elle peut fournir, ceux dont la valeur est le plus susceptible de s'accroître par l'industrie, et qui, par leur nature, exercent une plus grande influence, une influence plus constante sur la prospérité publique. Comparant, sous ce point de vue, la culture de la vigne et l'éducation des troupeaux, il pense que, si ce dernier genre d'industrie n'offre jamais de ces éclairs de prospérité que l'autre présente, il est sujet aussi à moins de vicissitudes, et qu'en somme, il est plus profitable au propriétaire; outre que les laines, par les diverses transformations dont elles sont susceptibles, occupent et font vivre beaucoup plus d'individus, que ne peut le faire la fabrication des eaux-de-vie. Mais, non content de ces considérations générales, l'auteur fait un calcul comparatif très-détaillé, de ce que rapportoient les bruyères avant leur défrichement, sous le rapport de la dépaissance des troupeaux, et de ce que rend aujourd'hui leur transformation en vignoble; et il prouve démonstrativement, par ce calcul, que le défrichement de ces bruyères cause annuellement au département une perte de plus de 300,000 francs.

« Ennemis des communaux ; s'écrie-t-il en-
 » suite, partisans des défrichemens, voilà votre
 » ouvrage, voilà l'effet de vos maximes ! Ces
 » bruyères, ces landes, ces garrigues étoient
 » moins stériles dans leur nudité, plus utiles
 » dans leur nullité prétendue, qu'ombragées de
 » pampre, que chargées de raisins. La *Crau* (1),
 » cette immense plaine où l'œil n'aperçoit que
 » des galets jusques aux bornes de l'horizon,
 » ne vous paroît-elle pas aussi un terrain oisif ?
 » Combien de fois, peut-être, n'avez-vous pas
 » accusé d'incurie les habitans de cette contrée,
 » parce qu'ils ne la mettoient pas en culture !
 » Calculez maintenant, vous le pouvez, à quel
 » prix la charrue et la bêche l'auroient dé-
 » peuplée de cet innombrable bétail dont elle
 » est la patrie, et dont les colonies vont re-
 » cruter, chaque année, dans les pays d'alen-
 » tour, à une immense distance, des milliers
 » de troupeaux. Eh ! quand vous n'auriez pas
 » fait ailleurs une aussi fatale expérience, ne
 » vous suffisoit-il pas de jeter un coup-d'œil
 » sur l'état de l'agriculture en France, pour
 » prévoir d'autres effets non moins funestes
 » des défrichemens !

(1) Plaine entre Arles et Salons.

» Lorsqu'il y a insuffisance de bras , et
 » toutes nos campagnes en manquent , témoin
 » le prix exorbitant de la main-d'œuvre , l'a-
 » grandissement tue la bonne culture. *Culti-*
 » *vons moins et cultivons mieux* , s'écrioit avec
 » raison l'oracle de l'agriculture ; et , quoique
 » ses leçons nous aient fait faire quelques pro-
 » grès dans la pratique de cet art , son conseil
 » est encore bon à répéter. Le seul perfection-
 » nement des engrais , sur-tout dans le dé-
 » partement du Gard , seroit un avantage plus
 » grand que le défrichement de toutes les gar-
 » rigues. Et sous combien d'autres rapports
 » n'a-t-il pas besoin d'apprendre à tirer un
 » meilleur parti de ses terrains en valeur ?
 » L'usage de la grande charrue commence à
 » peine à s'y introduire ; la luzerne est la seule
 » plante nouvelle qu'on y ait cultivée depuis
 » cent ans : on n'a su y acclimater aucune
 » des nombreuses productions étrangères qui
 » pouvoient y varier , y multiplier les moyens
 » de subsistance , et y reposer la terre , en
 » diversifiant les récoltes. L'art des amende-
 » mens y est encore un secret qu'on ne cherche
 » pas à connoître ; on y élève les troupeaux
 » sans principes et sans intelligence ; la taille
 » des arbres y est livrée à la plus aveugle rou-

» tine ; le soin des bois y est à peu près nul ;
» et l'œnologie encore dans l'enfance.

Conclusion.

» Il est donc contraire aux intérêts de toutes
» les sortes , de défricher les landes , les bruyères,
» les garrigues et les communaux , par-
» tout où la culture est susceptible d'amélioration ;
» par-tout où les bras sont rares , les engrais et par conséquent les troupeaux indispensables ,
» et où , en employant leur laine , des manufactures locales
» doublent la richesse du territoire ; par-tout où il y a plus de
» vignes qu'on n'en peut bien cultiver ; où la trop grande
» abondance de vin établit une concurrence nuisible ; et où
» l'industrie qui s'exerce sur cette liqueur , est moins
» avancée que celle qu'elle détruit.

» Il est encore plus contraire peut-être à tous les intérêts ,
» de défricher les bois et même les terrains chargés
» seulement de broussailles , et dont , avec du soin , on
» feroit de véritables bois , dans les pays où ce combustible
» est rare et cher ; sur les montagnes et sur les collines ,
» et dans les plaines des contrées désolées par la sécheresse.

» Enfin , si le dessèchement des marais est

» utile , ce qui , en soi , n'est nullement dou-
 » teux , ce ne peut être qu'avec la certitude
 » acquise du succès ; ce ne peut être que lors-
 » qu'il est avéré que le produit surpassera la
 » dépense , et que ce dessèchement sera opéré
 » par des moyens qui ne porteront aucun pré-
 » judice aux fonds déjà en valeur.

» Ces principes généraux , que la raison
 » avoue , que l'expérience a consacrés , con-
 » viennent à la France entière ; mais ils s'ap-
 » pliquent essentiellement au département du
 » Gard , où il est temps , grand temps qu'à
 » l'égard des défrichemens , on cesse d'agir
 » comme on pourroit le faire dans les forêts
 » et dans les déserts de l'Amérique septentrio-
 » nale. »

Dans l'analyse de ce mémoire , nous avons
 souvent emprunté les expressions mêmes de
 l'auteur , parce qu'il nous a semblé que c'étoit
 la manière la plus convenable de donner de
 son ouvrage une idée avantageuse , et que
 d'ailleurs un choix entre les morceaux cités
 eût été difficile à faire.

Ces citations ont dû montrer l'auteur comme
 un littérateur exercé et un citoyen zélé pour
 le bien public. Les discussions , les faits et les
 calculs qu'il a fallu ici abrégé ou supprimer ,

l'ont fait connoître à l'académie comme un observateur profond, nourri de la lecture des meilleurs écrivains agronomes ; comme un homme très-versé dans la statistique de ce département, et bien au courant des lois rurales et forestières ; et enfin comme un agriculteur consommé.

L'académie n'a donc pas hésité de décerner le prix à ce mémoire ; elle s'applaudit d'avoir provoqué et de pouvoir couronner un aussi utile, un aussi bon ouvrage ; et si elle éprouve quelque regret, c'est que la modestie de l'auteur, qui surpasse encore son désintéressement, la prive dans ce moment du plaisir de proclamer son nom en présence d'une réunion choisie de justes appréciateurs du mérite et des talents.

L'auteur de ce mémoire ne s'est pas fait connoître ; il a laissé la médaille à la disposition de l'académie, pour le prochain concours.

Pour remplir l'intention généreuse de l'anonyme, l'académie a délibéré d'ouvrir, indépendamment du concours annuel, un concours extraordinaire sur le sujet suivant :

Déterminer le principe fondamental de l'intérêt de l'argent, les causes accidentelles de ses variations et ses rapports avec la morale.

L'énoncé de cette question suffit sans doute

pour en faire apprécier toute l'importance; elle offre à résoudre les problèmes les plus intéressans de l'économie politique, et elle a de plus l'attrait de la nouveauté; car l'expérience de la France sur cette matière, depuis l'anéantissement du papier-monnaie; semble n'être plus d'accord avec les théories adoptées jusqu'à présent.

A l'égard du concours ordinaire, depuis sa restauration l'académie s'est appliquée à varier les sujets des divers prix qu'elle a proposés; elle a voulu que tous les genres de talens et de connoissances fussent appelés à y concourir. Elle a ouvert des lices aux orateurs, aux philosophes, aux économistes, aux chimistes, aux physiciens, aux agriculteurs. Le tour des poètes est venu: un plus long oubli du plus aimable et du plus brillant des arts deviendrait une injustice. L'académie se souvient que les habitans des provinces méridionales de la France semblent organisés pour lui; que c'est en effet sous notre harmonieux climat, que *Pétrarque* et les troubadours ont fait entendre les premiers accens de la lyre moderne; et que les lauriers croissent d'eux-mêmes dans nos plaines.

Le goût des nations et leurs opinions régnautes donnent l'impulsion aux poètes. S'ils veu-

lent plaire, ils sont bien obligés de s'y assujettir jusques à un certain degré. Mais, à leur tour, les grands talens changent et modifient ces opinions et ces goûts, en leur montrant de nouveaux objets et leur faisant parcourir des routes nouvelles. Un génie original s'est-il ouvert un chemin ? La foule des imitateurs s'empresse d'y entrer, et le public marche à leur suite. Ainsi nous avons vu, dans le siècle qui vient de s'écouler, *Voltaire* et *M. Delille*, entraîner tous les suffrages et diriger tous les efforts vers la poésie dramatique et vers la poésie descriptive. Cette dernière sur-tout, non moins attrayante, mais bien plus facile que l'autre, semble vouloir envahir le parnasse français, et y régner exclusivement. Aussi la poésie de récit est-elle presque entièrement abandonnée. L'académie a pensé qu'il seroit peut-être utile à l'art, et sans doute honorable pour elle, de donner quelques encouragemens à un genre où se sont exercés tant de grands hommes, et qui a produit tant de chefs-d'œuvres.

Parmi les événemens politiques qui se présentent en foule à son choix, elle a pensé qu'elle devoit s'arrêter à un sujet national qui tint à une époque remarquable, qui fût susceptible d'intérêt, et se prêtât à des dévelop-

pepens nobles et touchans, et pût se renfermer dans une juste étendue.

Le fatal événement qui priva la France du meilleur de ses rois, lui a paru remplir complètement ces conditions. Il a encore le double avantage d'attirer en ce moment les yeux de la nation, par le succès de la tragédie dont il a fourni la matière, et de rappeler le plus beau monument de notre poésie héroïque dont il peut devenir la suite et le complément.

L'académie a donc arrêté de proposer pour sujet d'un prix de poésie, *le récit de la mort de Henri IV*, en style épique.

Éloges des académiciens morts.

L'académie a eu le malheur de perdre, dans le cours de cette année, deux de ses membres, M. *Griole*, de la classe des non résidans, et M. *d'Aigalliers*, de la classe des résidans. M. *Vincens-St-Laurent*, secrétaire-adjoint, a été chargé de prononcer leur éloge à la séance publique.

ÉLOGE

DE JEAN-MARIE-ANTOINE GRIOLET ;

Né à Nismes le 5 septembre 1763, successivement avocat, conseiller au présidial de Nismes, commissaire du roi pour l'organisation du département du Gard, procureur-général-syndic de ce département, procureur de la commune près la municipalité de Nismes, négociant, vice-président du tribunal et secrétaire de la chambre de commerce de Gènes; de l'ancienne académie royale de Nismes, et membre non résidant de celle du Gard: mort à Gènes le 2 mars 1806.

UN célèbre historien de l'antiquité (1), traçant le portrait d'un illustre Romain, dit « qu'il » avoit reçu de la nature une dextérité mer-

(1) *Tit. Liv.*, liv. XXXIX, 40.

» veilleuse pour réussir également en tout , et
 » qu'il faisoit si parfaitement chaque chose en
 » particulier , qu'on eût dit , à le voir , que
 » c'étoit la seule pour laquelle il fût né et
 » qu'il eût apprise. »

Tel fut aussi M. *Griole* : il lui a suffi de se montrer dans les différentes carrières où la destinée l'a successivement jeté , pour y laisser des monumens de la supériorité et de la flexibilité de son esprit , et de la variété de ses talens. Tour à tour jurisconsulte , magistrat , négociant , homme de lettres , savant , par-tout , dès le premier pas , il atteignit le but ; par-tout il sembla éclairé d'une illumination soudaine , et initié par une inspiration spontanée à tous les secrets de chacun des emplois , de chacune des professions qu'il exerça.

La nature sans doute lui avoit prodigué les dispositions les plus heureuses : un sens droit , une perspicacité rare , une raison solide , une ame élevée ; mais avec quel soin , avec quelle assiduité , avec quelle constance il travailla de bonne heure à cultiver ces germes , à les développer , à distribuer la sève dans toutes les branches de l'arbre , avec la plus sage économie ; à établir entr'elles le plus juste équilibre ;
 et

et à faire plonger les racines à une plus grande profondeur !

Ce travail commença , en quelque sorte , avec son éducation. Ses premières études , les jeux de son enfance , de bons guides , un compagnon digne de lui , l'émulation , l'amitié , tout concourut à donner à son esprit ce caractère de rectitude et de souplesse , qui l'a si éminemment distingué ; tout prépara un terrain naturellement fécond , à porter des fruits précoces et pourtant mûrs , dans tous les genres.

La première instruction du jeune *Griole* fut confiée à cette congrégation respectable qui a donné *Fléchier* à l'église et aux lettres , qui ne s'est jamais départie de cet esprit de tolérance et de sagesse que cet illustre évêque avoit puisé dans son sein , et qui , exempte de tout intérêt secret , affranchie de toute influence étrangère , ennemie de toute dépendance servile , borna toujours son ambition à former des hommes , et eut souvent la gloire d'y réussir.

O vous ! qui vous étiez librement voués à cette noble et utile fonction ! quel respect , quel amour , quelle reconnoissance n'avoit pas conservé M. *Griole* pour ceux d'entre vous qui élevèrent sa jeunesse ! Avec quelle touchante sen-

sibilité, je l'ai vu mille fois se rappeler ces marques particulières d'affection et de bienveillance dont vous daignâtes aider ses dispositions, et récompenser ses efforts; ces instructions, en quelque façon, confidentielles, dont vous corroborez en lui l'instruction générale; cette nourriture, pour ainsi dire, de réserve, que vous ajoutiez à l'aliment commun; et tant de bienfaits volontaires, joints à vos bienfaits obligatoires! Avec quelle satisfaction il se complaisoit à reconnoître qu'il étoit sorti de vos mains, sans qu'aucun de ces préjugés, trop communs dans les écoles, eût offusqué sa raison, et sans qu'aucun obstacle semé par vous, l'eût empêché de marcher d'un pas ferme dans le chemin de la vérité! car c'est avec cette tendre sollicitude, avec cette juste appréciation du mérite de vos élèves, avec ce sage discernement dans l'emploi de votre art, qu'aussitôt qu'on vous paroissoit digne de vos soins, vous les prodiguez, et que l'ami s'empressoit d'achever, de perfectionner l'ouvrage du maître.

Parmi les compagnons d'études du jeune *Griole*, il s'en trouva un, comme lui, laborieux, appliqué, avide d'instructions, doué d'une intelligence précoce, d'une imagination

vive et brillante , et d'un goût inné pour les vers. L'attrait d'une sympathie fondée sur ces rapports , les attacha bientôt l'un à l'autre , et forma le premier nœud de l'amitié la plus tendre et la plus constante. Elle a été l'ame de la vie de *M. Griolet* , et a trop influé sur sa destinée , pour qu'il ne soit pas intéressant d'en remarquer l'origine et les premiers effets.

Dès le premier moment de leur connoissance , les deux écoliers devinrent inséparables : leçons , devoirs , amusemens , tout leur fut commun ; et malgré la diversité de leurs goûts , ils retirèrent mutuellement un grand profit de l'intimité de ces relations. Leurs jeux n'étoient que la continuation de leurs travaux ; la lecture , de petites compositions , l'essai de leurs talens naissans occupoient tous leurs loisirs. L'un annonçoit un philosophe , l'autre promettoit un poète : le poète communiquoit au philosophe son enthousiasme pour les beaux arts ; le philosophe , à son tour , enseignoit au poète à penser , et de cette action réciproque et perpétuelle de leurs penchans , ils apprirent , l'un à orner son esprit , l'autre à rendre le sien solide , et tous deux à s'approvisionner de bonne heure de connoissances variées , et à se prêter le secours mutuel de leurs lumières.

Cette association s'étoit formée sous les yeux d'un homme de lettres (1), père de l'un de ces jeunes-gens, et qui prenant à leurs progrès un intérêt égal, les secondoit avec le même zèle. Commerçant, érudit, littérateur distingué, il s'étoit aussi appliqué avec succès à l'économie politique. Les deux amis venoient sans cesse puiser à cette source toujours prête à couler pour eux, et c'est là que celui que le sort devoit appeler un jour, d'abord à l'exercice des fonctions administratives, et associer ensuite à son compagnon, dans la pratique du commerce, s'enrichit des premières notions de cette double science, et de ces principes sains et féconds que depuis il a si heureusement appliqués.

Sorti des écoles, le jeune *Griole* crut y avoir assez profité, que de se trouver en état de refaire lui-même son éducation. Il se traça un plan méthodique d'études qui embrassa l'universalité des connoissances humaines. Il voulut avoir au moins une idée élémentaire de chacune, se réservant d'approfondir celles vers lesquelles il seroit plus particulièrement porté par son goût ou par son devoir. Sa règle fut de tout simplifier, de ne chercher que le prin-

(1) M. *Vincens-Devillas*, de l'académie de Nismes.

simple fondamental en toute chose. Par ce moyen, les idées entroient facilement dans son esprit, s'y classoient avec ordre, s'y combinotent sans confusion, et en ressortoient ensuite plus lumineuses et plus fécondes. L'expression de la pensée de M. *Griquet*, fut en effet toujours simple, claire et précise; elle fut un rayon de lumière, émané d'un foyer qui, n'en admettant que de purs, n'en pouvoit pas réfléchir d'autres. Le faisceau qu'il en avoit formé, répandoit à son gré leur clarté sur tous les objets qu'il vouloit considérer, et ce flambeau, placé au moment du départ sur chacune des routes qu'il eut à parcourir, les éclaira jusques dans le plus vaste lointain.

La première carrière qui s'ouvrit devant lui, fut celle du barreau. Né de parens qui depuis plusieurs générations s'étoient distingués dans cette profession à différens titres, il fut destiné à l'embrasser. Son père y guida ses premiers pas; mais bientôt il n'eut de maître que lui-même, et conduit par le fil de sa méthode dans le labyrinthe des lois, de la jurisprudence des arrêts, de l'autorité des commentaires, il sortit de ce dédale, riche de tout ce que pouvoient y moissonner utilement la raison et la justice, ennemi implacable des détours de la chicane,

et profondément pénétré du sentiment des devoirs qu'impose le titre d'avocat. Le cabinet de l'avocat est , selon lui , un tribunal de confiance où sa main , avant celle du magistrat , pèse dans la balance de *Thémis* les droits de la justice et de la vérité. Il vouloit que le jurisconsulte interrogeât sa conscience avant de se confier à son talent , et il regardoit comme la portion la plus chère et la plus honorable du privilège de son indépendance , la faculté de repousser toute cause injuste , et de ne consacrer ses services qu'à la seule équité. Son ame neuve , pure et sensible s'enflammoit d'un saint zèle pour l'intérêt de ses cliens ; il s'identifioit avec eux : on eût dit qu'il défendoit sa propre cause. Jamais il ne dégrada la dignité de sa profession par des personnalités , par des injures ; il ne sut opposer à ces honteuses ressources de la mauvaise foi , que l'exposition fidèle de la vérité , qu'une logique serrée , pressante , invincible , fondée sur la raison et sur la loi ; qu'une éloquence simple sans être nue , calme sans être froide , et qui prouvoit à la fois le bon goût de l'orateur , sa confiance dans la solidité de ses moyens , et son respect pour le tribunal qu'il vouloit convaincre et non pas séduire. Si une fois ,

dans la cause d'une jeune et intéressante orpheline, dans une question d'état d'une haute importance, il sortit un moment de ce système, je dirois presque d'impassibilité qu'il s'étoit fait; s'il ne comprima pas assez les sentimens de son ame indignée; s'il évoqua l'ombre d'un père, pour réclamer, au nom de sa fille, les droits de la nature et de la justice également violés, ce ne fut point pour toucher les juges, qu'il se livra à ce mouvement énergique et sublime; il ne voulut que tenter un dernier effort sur les cœurs de ses adversaires: mais il ne réussit qu'à faire connoître avec éclat toute l'étendue de son talent et toute la sensibilité de son ame.

La magistrature l'enleva au barreau. Monté sur le tribunal avant l'âge où les lois permettoient qu'on y comptât son suffrage, son opinion n'y acquit pas moins, dès le premier moment, la plus honorable prépondérance, tant est infailible l'ascendant de la science unie à la raison, de l'esprit d'analyse, devant lequel s'évanouissent tous les prestiges pour ne laisser subsister que la vérité; de l'art du raisonnement porté au plus haut degré de force et de justesse, et d'une élocution claire, facile et au besoin animée, mais jamais avec

passion. Tel fut le secret de l'influence précoce de *M. Griolet* au présidial de Nismes ; telles furent les qualités qui supplèrent en lui à l'expérience.

Celle qu'il fit de la procédure criminelle , lorsqu'il fut revêtu du redoutable ministère de prononcer sur l'honneur et sur la vie des hommes , ne lui laissa plus aucun doute sur les vices du code de cette justice terrible , dès long-temps signalés par les philosophes et par les plus grands magistrats , et qui l'avoient frappé lui-même , dans l'étude approfondie de ces lois , avant qu'il fût chargé de les appliquer. Il frémissait à l'idée que , pendant plusieurs siècles , des fractions de preuves additionnées avoient fait expirer les accusés dans un bûcher ou sur une roue ; alors il ne restoit rien à faire à la raison , ni à la conscience : elles étoient indispensablement soumises l'une et l'autre , aux résultats d'une absurde combinaison arithmétique.

En attendant que ses vœux pour la réformation de cette loi barbare sous tant de rapports , fussent accomplis , *M. Griolet* s'efforça du moins , dans toutes les occasions , d'en tempérer la rigueur par toute l'humanité compatible avec son devoir ; et quand deux opi-

nions partageoient le tribunal, il adoptoit toujours la plus douce.

Il se hâta de déposer une partie de ses sentimens et de ses principes, dans un écrit sur les fonctions des adjoints dans la nouvelle procédure criminelle (1) ; écrit qu'il publia aussitôt que ce premier pas vers un système plus humain et plus raisonnable, eût été fait.

Ce décret étoit un acheminement à l'institution des jurés ; rien ne faisoit encore prévoir les écueils contre lesquels elle viendroit se briser : comment tout ce qui paroissoit promettre ce bienfait, n'auroit-il pas été cher à un esprit de la trempe de celui de *M. Griolet* ? Il sembloit vouloir préparer ses concitoyens à cette heureuse révolution, en leur développant, dans un ouvrage concis, mais plein de substance, où le savoir s'unit à la raison, et le criminaliste au philosophe, tous les avantages que leur offroit la loi nouvelle qui les faisoit concourir avec le magistrat à la recherche de la vérité, les rendoit un obstacle aux préventions et aux prévarications du juge, et don-

(1) Sur les fonctions des adjoints dans la nouvelle procédure criminelle : lettre à un notable adjoint, par *M. Griolet*, conseiller au présidial, et membre de l'académie de Nismes.

noit par eux une sauve-garde à l'innocence.

Sous les rapports littéraires, cette production brille par la rapidité, la netteté, la correction et la convenance de style, et l'homme de goût ne s'y montre pas moins que le publiciste.

M. *Griole*t pensait avec le chancelier *l'Hopital* (1), que plus l'étude des lois est sèche et rebutante, plus ceux qui s'y livrent, doivent être soigneux d'y joindre la culture des belles-lettres, et d'adoucir, par le charme de celle-ci, l'austérité de l'autre. Ce n'étoit pas un simple délassement de travaux plus sérieux, ni seulement l'art d'embellir sa pensée, qu'il cherchoit dans la littérature; il la considéroit sous un point de vue plus philosophique; il étoit convaincu que la clarté et la justesse, ces signes caractéristiques de la rectitude des idées tiennent aux principes de l'art d'écrire, aux premières notions de la grammaire générale; et plus il admiroit, dans les chefs-d'œuvres de tous les temps et de tous les genres, la secrète influence de ce merveilleux instrument,

(1) On disoit du chancelier *l'Hopital* que la sévérité de la justice étoit tempérée en lui par l'humanité des lettres.

sur l'art de penser , plus il lui paroissoit utile d'en démêler la cause.

La grammaire générale , cette spéculation raisonnée des principes immuables de la parole , est en effet la clef de la logique , et en quelque sorte tout le secret de la philosophie rationnelle. *Port-Royal* , *Duclos* , *Dumarsais* , *Beauzée* et *Condillac* avoient pénétré dans les détours de cette science abstraite. *M. Griölet* , saisissant le fil métaphysique qui les avoit conduits , entreprit de marcher sur leurs traces , de reconnoître le sentier ouvert par chacun d'eux , et de former une route directe , spacieuse. et facile de la réunion de tous ceux qui auroient une issue. Il recommença dans ce dessein , et par l'application de la méthode de ces maîtres célèbres , l'étude des langues anciennes et de sa langue maternelle , et se prépara par des recherches savantes et par des réflexions profondes , à présenter le résultat de ses travaux en un corps de doctrine. Plusieurs années furent employées à rassembler les matériaux de cet important ouvrage ; mais les circonstances ont forcé l'auteur à le laisser imparfait , et combien ne doit-on pas regretter qu'il n'ait pu le finir , quand on se rappelle à quel haut degré il possédoit toutes les qua-

lités propres à ce travail , la finesse de perception , la solidité de jugement , et l'esprit d'analyse ?

La contemplation réfléchie des grands modèles étoit étroitement liée à l'objet principal de ses méditations. Il commande à l'admiration , à l'enthousiasme que la lecture de leurs écrits avoit excités dans son ame , en imprimant leurs beautés dans sa mémoire ; il se dépouille , pour ainsi dire , de son imagination ; il veut que sa raison seule juge les philosophes , les historiens , les orateurs , les poètes de tous les siècles , de tous les pays , et que rien ne puisse faire illusion à la critique dont il emprunte le flambeau pour sonder les mystères du génie.

Tandis qu'il se livre à cet examen , l'académie de Nismes demande quelle a été l'influence de *Boileau* sur la littérature française. Cette question ne pouvoit qu'intéresser vivement M. *Griole* : pour y répondre , il n'avoit qu'à produire le résultat des réflexions que l'étude approfondie des ouvrages de cet écrivain illustre , lui avoit depuis long-temps suggérées ; et il résolut , en effet de traiter un sujet dont il étoit plein.

Il peint *Boileau* exerçant la triple influence d'un réformateur , d'un législateur et d'un mo-

dèle ; il le fait voir triomphant du mauvais goût par les armes de la critique , de la satire et de l'épigramme , sous les drapeaux de l'antiquité ; il le montre rival et vainqueur d'*Horace* , donnant des lois dans ce poëme didactique où le grand sens, le naturel, l'éclat, la grâce des vers du poëte latin , s'enrichissent d'un cadre plus vaste et d'une ordonnance plus régulière ; il le représente fortifiant la puissance de ses préceptes par l'autorité de ses exemples, enseignant, par le lutrin , comment une muse badine peut revêtir avec grâce les plus riches parures de l'épopée , et comment le sujet le plus frivole peut devenir un titre de gloire nationale sous la plume d'un écrivain de génie, et par ses épîtres , l'art d'orner la raison et le bon sens de tous les trésors de l'imagination, d'être familier sans bassesse , sublime sans enflure , original en imitant , d'assaisonner la louange et même de faire pardonner la flatterie. Il caractérise , avec autant de justesse que de précision, le mérite de chacun des ouvrages de *Despréaux* ; il démêle avec sagacité tous les services qu'ils ont rendus à la langue , à la versification et à la poésie ; enfin il rappelle l'influence directe de ses conseils sur les hommes les plus célèbres de son temps , cette in-

fluence que le plus illustre de tous, *Racine*, s'honoroit de reconnoître, dont le bienfait s'étendit plus tard à *Rousseau* qui lui soumit ses premiers essais, à *Destouches* dont il dirigea les premiers pas, et aux écrivains les plus distingués du commencement du siècle suivant, qui, trop jeunes dans sa vieillesse, pour recevoir des leçons de sa propre bouche, en recherchèrent avidement la tradition, et marchèrent à sa lumière. Ainsi s'est perpétué l'ascendant du génie de *Boileau*, « et le moment, dit M. » *Griole*, où il perdra le respect des littérateurs, sera celui de la décadence du goût » (1).

De combien de traits saillans, d'aperçus neufs, d'observations délicates et fines, brille le tableau de cette influence, tracé par M. *Griole* ! Que de richesses littéraires il y a répandues ! Mais dans quelle juste proportion, avec quelle sureté de goût il les a distribuées ! Et quelle simplicité noble, quelle pureté, quelle élégance dans le style ! Tous les caractères d'un bon esprit et d'un beau talent sont empreints dans cette estimable production. Ils ne suffirent pas néanmoins pour lui faire obtenir le prix.

(1) Discours sur l'influence de *Boileau*, p. 37.

Parmi les ouvrages envoyés à l'académie ; lorsqu'elle ouvrit le concours pour la première fois , il s'en trouva plusieurs d'un mérite distingué. Cette circonstance rendit ce corps littéraire plus difficile ; il crut devoir se borner à des encouragemens , à des éloges , dans l'espoir que , l'année suivante , les mêmes écrits lui reviendroient perfectionnés et plus dignes de la couronne. M. *Griole* , dont le discours avoit obtenu une mention très - honorable , s'occupa du soin d'effacer de son ouvrage les taches qu'on y avoit remarquées , et d'y substituer de nouvelles beautés. Il réussit à le faire paroître avec plus d'éclat au deuxième concours ; mais le nombre des rivaux dignes de lui , s'étoit accru ; l'académie en prit droit de redoubler de sévérité ; elle ne distribua encore une fois que des louanges : la lice resta ouverte , et les athlètes furent invités à un troisième combat. Quoique l'ouvrage de M. *Griole* eût paru tenir le premier rang dans l'estime des juges , soit lassitude après deux tentatives infructueuses , soit peut-être que l'excessive rigueur de l'académie lui parût une injustice , il cessa de prétendre à la palme et de la disputer. Il appela , par la voie de l'impression , du jugement de l'aréopage académique au public , et

lorsqu'enfin le prix fut décerné, le public parut trouver que l'académie s'étoit fait trop tard un système d'indulgence. Aussi, quand peu de temps après, M. *Griole*t devint membre de cette compagnie, le directeur lui disoit-il : « la couronne que l'académie avoit proposée à » votre émulation, elle l'a deux fois balancée » sur votre tête, plutôt qu'elle ne vous l'a » déniée (1). »

L'honneur d'être admis à l'académie, qui le dédommagea bientôt glorieusement du léger dégoût qu'elle lui avoit fait éprouver, avoit toujours été l'un des objets de son ambition littéraire. Ce louable sentiment dominoit alors ici quiconque se livroit à l'étude des sciences ou à la culture des lettres, et avoit considérablement contribué à en répandre le goût. Passé des pères aux enfans, il avoit augmenté dans les jeunes esprits la salutaire fermentation que produisoit par-tout la propagation des principes philosophiques. Jamais l'académie ne fut moins en peine pour réparer ses pertes. Dans l'espace d'un très-petit nombre d'années, elle appela dans son sein une foule d'amis des arts, tous encore au printemps de leur âge ;

(1) Rép. au disc. de réception de M. *Griole*t ; *Mss. de l'acad.*

et cet amant (1) si passionné des belles lettres, qui leur avoit exclusivement consacré sa vie, avant que la destinée l'eût poussé sur cette

(1) *M. Boissy-d'Anglas*, membre du sénat conservateur et de l'institut national, classe de l'histoire et de la littérature ancienne.

Nous avons appris de lui-même, sur la journée du 1.^{er} prairial an III, quelques détails qui nous ont paru dignes d'être recueillis, et qu'il nous pardonnera d'avoir consignés ici.

On sait que dans ce jour mémorable il présida volontairement la convention nationale, au moment où le lieu des séances fut envahi à main armée par une multitude furieuse. En vain on apporte sous ses yeux la tête d'un de ses collègues. Résigné à subir le même sort, il reste inébranlable; il n'éprouve d'autre crainte que celle de n'avoir pour témoin de sa mort, personne qui puisse attester la persévérance de son dévouement jusqu'au dernier souffle de sa vie. Enfin il aperçoit *M. Fulchiron*: certain alors que sa mémoire ne pourra pas être impunément calomniée, le calme rentre dans son ame, et il redouble de fermeté.

Le même jour, aux premiers mouvemens de la sédition, les chefs d'attroupement avoient été déclarés hors la loi, sur sa proposition. Ce décret livré sur-le-champ à l'impression, n'étoit pas encore publié, qu'un de ces misérables déchaînés contre la représentation nationale, s'étant procuré un exemplaire encore humide de cette loi, accourt, le tenant à la main, et s'écrie, en le portant avec violence sous le nez de *M. Boissy-d'Anglas*: scélérat! voilà

mer qu'ont agitée de si horribles tempêtes ; dont les gouffres ont englouti tant de fortunes et tant de vie , mais où du moins sa vertu ne fut point ébranlée , et où saisissant le timon d'une main ferme , au plus fort de la tourmente , et opposant une constance inébranlable à l'impétuosité des vents mutinés et au choc tumultueux des vagues en courroux , il sauva une fois le vaisseau public du naufrage , et qui recueillant enfin le prix de ses utiles travaux qu'une stérile considération et une proscription illustre avoient seules long-temps payés ;

ton ouvrage ; c'est peu de nous faire mourir de faim , tu veux encore nous envoyer à l'échafaud ! M. Boissy-d'Anglas saisit doucement le bras de ce forcené , l'abaisse pour faire disparaître le signal qui appeloit sur lui tous les poignards , et sans s'émouvoir , il dit à ce malheureux : ne parlez pas de ce décret en ce moment , cela pourroit produire un mauvais effet. Étonné de ce sang-froid , le brigand perd tout-à-coup son audace , balbutie à peine encore quelques paroles et disparaît.

Un autre qui , sous les livrées de la populace , paroissoit cacher le maintien et le langage d'un homme dont l'éducation a été soignée , et qui , l'un des premiers assiégeans du bureau , ne s'en éloigna plus , ayant apaisé sa fureur réelle ou feinte , lui disoit d'un ton de reproche : *voilà pourtant où vous a conduit votre amour pour la liberté !*

jouit maintenant du double honneur de siéger dans le premier corps politique de l'état, ainsi que dans le premier corps littéraire ; et cet homme (1) à qui la nature a départi tant de sortes d'esprit et de talens, et le privilège d'une facilité qui le rend propre à tout, qui fut à la fois métaphysicien, littérateur, poète, et qui signale aujourd'hui son habileté pour l'administration dans le poste éminent où l'a placé la confiance du monarque ; et ce savant (2) enlevé par une mort prématurée, et qui a laissé un monument si patriotique de ses veilles ; et cet auteur dramatique (3), dont le coup d'essai fut un si long triomphe sur le théâtre de la capitale ; et cet écrivain philosophe (4), dont je célèbre en ce moment la mémoire ; et enfin... puis-je, après de tels noms, citer le mien, et rappeler l'indulgence de l'académie, parmi tant de témoignages de sa justice ?

Avant que les liens de la confraternité eussent uni ces élèves d'*Apollon*, les nœuds de

(1) M. *Pieyre*, préfet du département du Loiret.

(2) J. C. *Vincens*, l'un des auteurs de la Topographie de Nîmes.

(3) M. *Al. Pieyre*, auteur de la comédie de *l'École des pères*, etc.

(4) J. M. *Ant. Griolet*.

L'amitié et la conformité de goûts et d'opinions les avoient rassemblés dans un culte commun autour de l'autel des muses , et lorsque , introduits successivement dans le sanctuaire , au foyer du feu sacré , ils furent commis ensemble à sa garde , et associés aux mains fidèles qui l'avoient ranimé et entretenu , ils redoublèrent d'accord , de ferveur et de zèle pour en augmenter l'éclat.

Soins paisibles ! douces occupations ! innocens plaisirs ! vous ne fûtes pour nous qu'une ombre fugitive. Cette lumière vive et pure que la philosophie dispoit depuis si long-temps sur la route de la liberté , pâlit à l'horrible clarté des torches de la discorde qui bientôt éclairèrent seules l'horizon. Mais avant que la tyrannie de la licence et de l'anarchie eussent profané la plus juste , la plus sainte des causes , elle avoit rallié tous les bons esprits. M. *Griquet* ne pouvoit que l'embrasser avec ardeur , comme il ne pouvoit la servir qu'avec sagesse. La sienne éclata dans ces assemblées préparatoires , dans ces communications réciproques entre les ordres , dans ces délibérations où l'on discuta , pesa , approfondit les droits , les intérêts , les besoins de chacun , et dans ce cahier de doléances ,

dont il fut l'un des rédacteurs, également remarquable par l'esprit de modération qui l'avoit dicté, et par la solidité des principes sur lesquels reposoient les vœux présents et les espérances futures; et telle étoit la confiance du tiers-état dans son patriotisme et dans ses talens, que son extrême jeunesse fut le seul obstacle qui le priva de l'honneur de représenter son ordre aux états généraux.

Il eut celui d'être l'un des trois commissaires du roi, chargés de l'organisation du département, lorsqu'une nouvelle division de la France eut été décrétée. Cette mission sembloit n'exiger que de l'activité, de l'ordre et de l'intelligence: une circonstance funeste la rendit plus difficile et sur-tout bien douloureuse. Jours de deuil! scènes sanglantes dont Nismes fut alors le théâtre! cruels et déplorables souvenirs! pourquoi faut-il que vous reveniez affliger ma pensée? Mais m'est-il permis de ne pas rappeler le courage, le dévouement héroïque avec lequel les commissaires du roi s'exposèrent au danger pour arrêter l'effusion du sang, pour ramener l'ordre et le calme? leur zèle infatigable pour appaiser l'effervescence des passions exaltées? leurs soins, hélas! trop souvent infructueux, pour prévenir les effets de

la vengeance ? leur humanité pour le malheur ? la protection dont ils le couvrirent ? leur prévoyance pour la subsistance de cette multitude accourue au bruit de ces fatales dissensions , et leur impartiale modération dans le compte qu'ils eurent à rendre de cet affreux événement ? Leurs services dans cette triste conjoncture méritèrent trop la reconnaissance publique ; *M. Griolet* y eut une part trop grande , pour que ma voix pût se dispenser d'en être l'écho sur sa tombe , et d'en faire en même temps retentir les accens sur la tombe de ses collègues (1).

L'assemblée électorale lui en donna un témoignage éclatant : il fut nommé procureur-général-syndic du département.

Si l'administration est une science difficile , même au sein de la tranquillité , quand heureux de l'obéissance , les peuples secondent par leur soumission , les efforts de ceux qui les régissent ; quand les lois ont toute leur force et toute leur majesté , et quand la main toute-puissante d'un gouvernement ferme et respecté , imprime le mouvement aux ressorts de cette vaste machine ; si alors elle exige encore toute

(1) MM. *Boques de Clausonnette* et *Meynier de Salinelles* le fils.

l'application d'un homme laborieux, toute l'activité de son zèle, un esprit d'ordre et de méthode qui, sans être minutieux, ne soit jamais accablé ni étonné par l'immensité des détails; la prudence unie à la fermeté, des principes fixes, la connoissance des lois, des localités, des besoins, des intérêts, des mœurs, de l'esprit des administrés, une justice et une probité sévères, en un mot toutes les qualités, tous les talens que le département du Gard voit en ce moment consacrés à sa prospérité et à son bonheur : quel courage, quel dévouement ne falloit-il pas pour se charger de ce redoutable fardeau, à cette époque où un édifice nouveau s'élevoit sur les ruines mal déblayées de l'ancien; où le pouvoir chancelant dans la main d'un monarque foible, timide et mal conseillé, laissoit ses agens sans appui ou ne leur prêtoit qu'une dangereuse assistance; où le zèle ombrageux d'un patriotisme sans frein, suscitoit autant d'obstacles que l'opposition de la malveillance; où d'un côté on avoit à réprimer sans cesse les séditions et les complots, et de l'autre côté, à prévenir les écarts de l'exaltation et de l'indiscipline ?

Qu'ils seroient injustes envers *M. Griolet*,

ceux qui pourroient croire, qu'en acceptant, à peine majeur, la place qui lui fut offerte, il céda aux conseils de l'orgueil et d'une ambition présomptueuse ! Ceux qui l'ont connu, ceux qu'anima, comme lui, le noble et généreux amour du bien public, savent combien une telle opinion calomnieroit sa vertu. Et quelque confiance qu'il fût en droit d'avoir en ses propres lumières, en la pureté de ses principes, et en la sage modération de son caractère, il trouva son principal encouragement dans l'espoir des secours qu'il lui étoit permis d'attendre des talens, de la bonne volonté et de l'expérience de ses collaborateurs. Il retrouvoit parmi eux ce citoyen éclairé qui s'étoit fait le guide volontaire de son enfance, et qui ne l'avoit jamais distingué de ses propres fils (1) ; et ce guerrier (2) également

(1) M. Vincens-Devillas.

(2) M. Chabaud-Latour, colonel-directeur au corps royal du génie, mort à Cette en 1791.

Ce nom, digne à tous égards d'être distingué parmi ceux dont la ville de Nismes s'honore, a été oublié par l'éditeur de la topographie de cette ville, dans le supplément à la notice des écrivains qu'elle a produits. On saisit avec empressement l'occasion qui s'offre ici de réparer cette omission involontaire, et de rappeler

respectable par ses vertus, par ses talens et par ses services, et qui, sous les glaces de

les titres de M. *Chabaud-Latour* à l'estime, à la confiance et à la gratitude publiques.

Il passa, de l'infanterie où il fit ses premières armes, dans le génie militaire; et telle fut la réputation qu'il s'étoit acquise dans ce corps distingué, que l'ancien gouvernement le chargea d'une mission particulière, relative à Candie. L'importance peut en être appréciée par les soins extraordinaires qu'on prit pour la tenir secrète. Il n'étoit permis à M. *Chabaud-Latour* de correspondre même avec sa famille, que par l'entremise du ministre de la guerre. Le résultat de cette mission ne fut jamais connu; seulement M. *Chabaud-Latour* se plaignoit des contrariétés qu'il avoit éprouvées de la part de ceux dont le devoir étoit de le seconder.

Il avoit proposé un projet de canal de Picardie, pour la jonction de l'Oise à l'Escaut; le gouvernement balança long-temps entre ce projet et celui qui maintenant s'exécute: l'opinion des juges les plus éclairés sur ces matières, permet de s'étonner que le plan de M. *Chabaud-Latour* n'ait pas obtenu la préférence.

Il publia, en 1785, deux mémoires sur les *volcans*, dont l'objet est de prouver qu'ils ne sont que des machines à feu naturelles, soumises aux mêmes lois que les machines à feu artificielles.

En 1787, il donna des *observations sur la disposition des pierres de parement des maçonneries baignées par des masses d'eau quelconque, et plus particulièrement de celles qui sont exposées à la mer.*

l'âge, conservoit pour les arts, pour le bien, pour son pays et pour la liberté, une ame étincellante de tous les feux de la jeunesse.

Il y trouvoit encore cet autre militaire qui

La société royale des sciences de Montpellier l'avoit adopté sans qu'il eût sollicité cet honneur.

La ville de Nismes dut à ses soins et à son crédit la destruction des inutiles remparts dont elle étoit entourée; service signalé qui a procuré plus de salubrité au dedans et des embellissemens au dehors.

Vice-président du directoire à la formation de l'administration départementale, M. *Chabaud-Latour* dut ce témoignage honorable de la confiance de ses collègues, à la considération dont il jouissoit, à ses lumières, à son patriotisme et au zèle avec lequel, dans un moment de crise, il avoit mis tous ses efforts à ramener l'ordre et la paix.

Parvenu à un âge assez avancé, il n'avoit rien perdu de l'énergie de son caractère et de l'activité de son esprit. Il aima, jusqu'à son dernier jour, les arts avec passion et la vertu avec idolâtrie. Mais la rigidité de ses principes et sa sensibilité prompte et vive, n'altérèrent ni l'aménité de ses mœurs, ni l'indulgente bonté de son ame.

L'héritage de ses principes et de son amour pour les sciences, a été recueilli par un fils qui s'est montré digne de lui dans la carrière politique, et par une fille dont la modestie et la simplicité ne pardonneraient pas à celui qui trahiroit le secret de ses talens et de sa bienfaisance.

avoit été le compagnon de *Vauvenargue*, l'ami de *la Rochefoucault*, penseur comme le premier, philosophe comme le second; nourri des plus saines maximes de l'économie politique qu'il avoit étudiée en observateur dans tous les pays de l'Europe, et joignant à ces qualités solides tous les charmes d'une imagination vive, d'un esprit plein de verve, d'une mémoire, source intarissable de souvenirs intéressans et d'anecdotes piquantes, et ce goût, cette urbanité, cette grâce que donne seul l'usage du grand monde où il avoit passé sa vie (1). Il y trouvoit sur-tout un ami digne de lui être associé, qui fut, dans ces temps d'amertume et de troubles, sa consolation et son appui; qui partagea ses travaux, ses périls et l'honneur de sa proscription, et dont les talens..... Je m'arrête : j'épargne sa modestie; sa présence m'impose ce sacrifice, mais la gratitude publique sera moins réservée que moi (2).

Ces hommes qu'appela le suffrage de l'élite de leurs concitoyens, à la première formation de l'administration départementale, n'étoient

(1) *Roque-Claouzonnette*, capitaine au régiment du roi, et ministre plénipotentiaire à Mayence.

(2) M. *Trélis*, maintenant conservateur de la bibliothèque et secrétaire perpétuel de l'académie.

pas des enthousiastes fougueux de la révolution. Quoique déjà le peuple fût trop souvent livré à des agitations désordonnées, la violence des opinions n'étoit pas encore devenue le seul titre recommandable : l'intérêt au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique, un attachement sincère, mais raisonné aux principes de la liberté, le désintéressement, la probité, les lumières, voilà ce qui déterminoit alors les choix ; et si l'esprit public n'eût pas trop promptement perdu ces caractères, la monarchie étoit sauvée, malgré l'incohérence, le vice et la foiblesse des institutions, car le succès des lois tient moins à la force et à la sagesse de leurs dispositions, qu'à la volonté de ceux qui les font exécuter et de ceux qu'elles gouvernent.

Quoiqu'il n'y eût pas toujours ce concours de volontés entre les administrateurs et les administrés, cependant tant que M. *Griquet* et ses collègues tinrent le gouvernail, le département fut à peine ébranlé des secousses qui bouleverseroient les départemens circonvoisins. Il ne ressentit que les commotions dont la proximité des volcans en éruption ne permettoit guères de se garantir. Il y avoit à le défendre contre la double invasion dont le menaçoient,

d'un côté, les légions du fanatisme, de l'autre ; celles de l'anarchie ; à le préserver de la contagion de ces épidémies opposées ; à contenir les mouvemens des partisans secrets de la révolte ; et la fermentation d'un zèle louable, mais souvent trop peu réfléchi. M. *Griole* sembloit se multiplier pour faire par-tout tête à l'orage. Il vole tour à tour aux frontières de l'Ardèche, aux confins de la Lozère, aux bords du Rhône, aux limites de l'Hérault ; son poste est toujours celui du danger, mais il le brave sur-tout quand l'humanité le commande ; et tout ce qu'on peut attendre de la vigilance la plus active, d'une prudence consommée, d'un courage intrépide, d'une éloquence, tantôt douce et persuasive, tantôt terrible et menaçante, il l'accomplit. Aucun obstacle ne l'arrête, aucune résistance ne le lasse, aucune crainte ne l'intimide. En vain les intrigues de quelques tribuns turbulens, de quelques factieux subalternes, cherchèrent à paralyser son pouvoir en le déconsidérant, et à soulever contre toutes ses mesures les soupçons d'une multitude bien intentionnée, mais aveugle ; il ne fit jamais l'ombre même d'un sacrifice au besoin, alors si commun de la popularité : le cœur contristé, mais plein d'un courage redoublé par sa dou-

leur et par son indignation même, il enchaîna l'audace de ces vils ambitieux, et s'il ne put pas toujours empêcher leurs succès, il ne leur laissa jamais du moins un triomphe de longue durée. Fidèle au serment de maintenir la constitution, il la défendit sans relâche contre ses ennemis, quelques drapeaux qu'ils suivissent, et combattit encore sur ses débris, quand la chute du trône l'eût écrasée.

Parmi ces soins si nombreux, si accablans de la sureté publique, M. *Griquet* ne perdit jamais de vue les autres parties de l'administration ; leur marche en fut à peine ralentie ; c'est qu'il pouvoit dire avec vérité :

Ce que j'ôte à mes nuits, je l'ajoute à mes jours (1).

Combien de fois, en effet, les heures consacrées au repos ne les passa-t-il pas dans une veille laborieuse ! Jamais il ne laissa une lettre sans réponse, une affaire sans examen ; il trouva le temps de peser les droits de l'individu, sans cesser de s'occuper de l'intérêt de tous. Un nouveau système de contributions, de liquidation, de comptabilité, de recrutement, de régime ecclésiastique, d'aliénation et de régie des propriétés nationales, venoit

(1) *Rotrou, Vincennes.*

d'être établi ; les autorités avoient changé de forme comme d'agens ; tout étoit neuf , les hommes et les choses. Guide infatigable de ces pouvoirs secondaires , *M. Griolet* leur prodigue les conseils , les instructions , les secours ; il porte la lumière jusques dans les moindres détails de leurs fonctions ; tout obéit à son impulsion , et chaque ressort de la machine administrative commence à prendre un mouvement régulier et une action uniforme.

Les grandes vues de l'administration occupoient aussi sa pensée. Personne n'étoit moins susceptible que lui de se livrer à l'esprit de système et à de vaines spéculations ; mais à l'aspect des ressources si nombreuses et si variées du département , il ne pouvoit se défendre du desir , sinon de l'espoir , de contribuer un jour à en augmenter la splendeur , et déjà il avoit profondément médité sur ce qu'on pouvoit encore y faire en faveur de l'agriculture , du commerce et des arts. Mais forcé d'ajourner à des temps plus calmes et plus propices , même la manifestation de ses vues , il se montra d'autant plus attentif à provoquer les mesures capables de préserver d'une destruction totale les précieux élémens d'une gloire et d'une prospérité futures.

Que dis-je ? la prospérité ! la gloire ! quand le crime , la dévastation , la mort vont faire de la France entière une vaste ruine , un immense tombeau ! Déjà les chefs qui méditent ces horribles forfaits , cherchent par-tout des complices : de nouvelles élections sont ordonnées ; l'administration départementale du Gard fait place une autre. Mais l'espoir des agitateurs est trompé ; les hommes changent , les principes restent les mêmes : malgré tous les efforts de l'anarchie , à l'expérience , à la force , aux lumières supérieures , succèdent encore , presque sans exception , la droiture et sinon le pouvoir , du moins le désir du bien.

Plus sages que l'assemblée électorale , les sections de la ville de Nismes s'empressent de décorer de l'écharpe municipale tous ceux de ces administrateurs sortant de la première magistrature , qui leur appartenoient , elles les associent aux plus sages et aux plus éclairés d'entre leurs autres citoyens. Le digne et respectable président (1) , qui naguères avoit passé de l'assemblée constituante à la tête de l'administration supérieure , fut fait maire ; de procureur-général - syndic , M. *Griole* devint procureur

(1) M. *Meynier de Salinelles* le père.

de la commune, et n'en resta pas moins l'espoir et l'âme du département.

L'insurrection presque universelle contre les oppresseurs de la représentation nationale, cette insurrection qu'ils nommèrent *fédéralisme*, venoit d'éclater; elle avoit principalement soulevé le midi de la France; mais tandis que trop souvent ailleurs ce mouvement généreux dégénéroit en convulsion, ici la sagesse de quelques hommes, à la tête desquels on comptoit M. *Griole*, le contint dans de justes bornes, heureux alors si à la modération l'assemblée départementale eût joint plus de résolution et d'énergie! M. *Griole* ne crut pas que le département du Gard, quand Lyon, Marseille et Bordeaux donnoient l'impulsion, pût prendre l'initiative et se faire le centre d'action de tous les départemens armés pour la même cause, du sommet des Alpes aux rivages de l'Océan: c'étoit assez, disoit-il, de concourir avec dévouement aux mesures utiles qui seroient proposées. Cependant sa confiance dans le succès s'altéroit chaque jour davantage: point d'accord, point de plan arrêté, point d'ensemble, point de chef militaire; de foibles levées, des stipendiaires au lieu de citoyens; des excès, des vengeances, de san-

glantes représailles , voilà ce qu'il voyoit substituer de plus en plus au bon ordre , à l'activité , aux utiles combinaisons , aux efforts communs , à un système régulier d'attaque et de défense ; et quand , au milieu de ce chaos , il pensoit que peut-être on ne combattoit que pour le choix des tyrans , et que le patriotisme et la vertu étoient réduits à choisir entre les complices du même crime , entre les auteurs de la désorganisation sociale ; ou que , d'un autre côté , il y avoit lieu de craindre que des vues coupables ne se mêlassent aux intérêts les plus sacrés ; que nos ports , que nos frontières ne fussent livrés à l'étranger , sa douceur et son découragement étoient au comble. Mais il n'étoit plus temps de reculer , et il soutint l'édifice chancelant , au risque d'être écrasé sous ses ruines. Il ne céda que lorsqu'enfin toute résistance fut devenue impossible , que lorsqu'une poignée de brigands eut achevé d'envahir la toute-puissance nationale , et que , suivant l'expression de *Senèque* (1) , « les crimes » furent autorisés par les décrets du sénat et » par les volontés du peuple. »

Il fallut chercher son salut dans la fuite.

(1) *Senèque*, ép. 95.

Après une longue communauté de principes ; de vœux , de travaux , de pensées avec un ami fidèle , il éprouva une sorte de consolation de se retrouver avec lui en communauté de malheur. Ils partent ; mais poursuivis , le soin de leur sûreté les sépare. O nécessité cruelle ! ô funestes adieux ! ô douloureux momens ! le sort leur envie jusqu'à la triste satisfaction de confondre leurs maux et leurs larmes ; il les condamne à trembler l'un pour l'autre : en ne se quittant pas , ils auroient été du moins certains de mourir ensemble. M. *Griole* s'enfonce dans la plus sombre épaisseur des bois : douceur inespérée ! il y trouve un compagnon d'infortune , et l'hospitalité la plus généreuse. Humbles , mais sensibles mortels , dont la chaumière le couvrit de son obscurité tutélaire , de quelques libéralités qu'il ait récompensé votre pitié , ah ! qu'il étoit loin de croire que ces dons , fruits de la plus sévère économie , l'eussent acquitté envers vous ! Combien de fois , quand sa main vous les dispensoit , l'ai-je vu , au souvenir de vos bienfaits , répandre des larmes de reconnoissance , déplorer de ne pouvoir vous offrir de plus grands sacrifices , et se promettre , si la fortune daignoit enfin lui sourire , de partager avec vous ses faveurs !

Après quinze mois de proscription , il sort de sa retraite , il rentre dans ses foyers. Quel spectacle l'y attendoit ! par-tout les traces de la dévastation , des fers et des supplices ; le deuil , les larmes , les sanglots : il demande où sont les meilleurs citoyens ? ils ont été immolés : ses amis les plus chers ? ils ont péri : son père ? il est égorgé : sa mère ? elle a expiré de douleur..... Fuis , infortuné ! abandonne une terre fumante encore d'un sang si précieux ! ton patrimoine est dévoré ; ta famille est détruite ; tu n'as plus de liens qui te retiennent , et l'amitié t'appelle ; elle t'offre ailleurs des consolations et des secours , ou plutôt elle veut ouvrir à tes talens une carrière moins périlleuse.

En vain la confiance publique cherche à l'arrêter : ce qu'on doit à la patrie , lui disoit-on , n'est-il pas le premier des devoirs ? « Sans doute , répondoit-il , mais il importe , ajoutoit-il avec *Cicéron* , il importe à la patrie même d'avoir des citoyens pieux à leur père » et à leur mère (1) ». Il s'éloigna donc par respect pour la mémoire de ses parens ; et « d'ailleurs , écrivoit-il à un de ses amis qui

(1) Offices , liv. III.

» hésitoit à le suivre : qui servir ? des lâches,
» des égoïstes, des traîtres, d'honnêtes gens
» prétendus qui nous auroient menés à l'échafaud
» en dansant, et qui sont encore à savoir, si
» nous avons agi par ambition personnelle ou
» pour l'intérêt de tous ». Ces indignes soupçons
contre la pureté de son dévouement, son peu
de confiance dans l'appui de l'esprit public et
dans la fermeté des dépositaires de l'autorité
souveraine, accoutumés à se courber sous le
joug des factions, tout fortifioit sa répugnance
et ses dégoûts. « Il m'est honorable, disoit-il,
» de voir lier mon nom par qui que ce puisse
» être, à des idées de patriotisme pur, et
» de justice ; je serois bien récompensé, si
» l'administration à laquelle j'appartiens, les
» rappeloit à mes concitoyens ; mais j'ai rempli
» ma tâche, et je crois avoir acquis malheu-
» reusement le droit de songer à mon repos
» et à mon existence. Si de nouveaux mal-
» heurs détruisoient les ressources que j'ai trou-
» vées dans le commerce, je chercherois dans
» l'emploi de quelques-unes de mes con-
» noissances, mais toujours hors des fonctions
» publiques, d'autres moyens d'existence et
» de travail. Nous ne voulions que le bien,
» nous autres victimes tant calomniées, Notre

» pauvreté en sortant des magistratures, et en-
 » suite notre obscurité sont une réponse dont
 » il faut que rien n'affoiblisse la force. »

Il s'applaudit de sa résistance aux sollicitations souvent renouvelées, en voyant de nouveaux orages fondre sur son pays; et après que l'invincible ascendant d'un grand homme les eut pour jamais dissipés, quand des protecteurs puissans cherchèrent à le faire rentrer dans les emplois publics, d'autres goûts, d'autres habitudes, d'autres devoirs ne lui permirent que des refus.

Aussitôt qu'il respira sur une terre étrangère, dans le sein de l'indépendance et de l'amitié, il reprit avec ardeur la culture des lettres; mais éloigné, par des souvenirs douloureux, des études philosophiques et de tout ce qui, dans l'histoire ou dans les sciences morales et économiques, le ramenoit à des temps déplorable, il leur préféra l'histoire naturelle; et la botanique qui en est la partie la plus facile et la plus riante, devint le principal objet de son application. Ce fut d'abord une distraction et bientôt un goût passionné: à l'aide d'un livre élémentaire, il étudia d'abord sans compagnons et sans maître. Il trouva ensuite un guide dans le directeur du jardin royal des

plantes à Turin , et , dans les ouvrages que celui-ci lui indiqua ; il lit , il médite , il observe , et déjà il est en état de reconnoître , dans le beau jardin de l'un des premiers magistrats de la république de Gènes (1) , un grand nombre d'erreurs de classification et de nomenclature. Après avoir long-temps hésité , il s'encourage à remettre au jardinier , pour être communiquée au maître , une note contenant ses remarques et ses doutes. Le maître que les devoirs de sa place avoient absorbé tout entier , dans ces temps de révolution et de crise , n'avoit pu soumettre à une étude approfondie les richesses qui lui arrivoient de toutes parts ; mais averti , il vérifie , se convainc de la justesse de la critique , et veut en connoître l'auteur. Il découvre son nom , le recherche , et , en un été , tout le jardin est soumis à une revue exacte et détaillée ; toutes les méprises se rectifient , et il brille d'un nouveau lustre grâce aux soins et aux lumières de M. *Griole*. L'homme puissant qu'il obligeoit , en s'instruisant lui-même , le prit en amitié , et ces relations , outre leur agrément , lui offrirent une protec-

(1) M. *Hypolite Durazzo*.

tion sure contre les dangers que tout français pouvoit courir à Gènes dans les dernières convulsions de sa liberté mourante. « Les sciences, écrivait-il, unissent ceux qui les cultivent, et l'amateur puissant s'attache quelquefois au travailleur qui défriche les landes et lui sauve la peine de l'étude, et ici comme dans les Indes, on se met à l'abri de l'orage sous les larges feuilles du *Musa paradisiaca*. »

Tous les jardins lui étoient ouverts; les botanistes les plus célèbres de l'Italie correspondoient avec lui; les livres curieux lui arrivoient de tous côtés; chacun s'empessoit d'enrichir son herbier. Commencée à Turin, cette collection s'étoit grossie des tributs de toutes les campagnes italiennes jusques au fond de la Sicile; mais il l'augmenta avec un soin tout particulier de la récolte des plantes de Gènes et des environs; et l'on dut à ses recherches la découverte de quatre plantes (1) qui avoient jusqu'alors échappé à l'observation. Telle étoit cependant sa défiance et sa modestie, qu'il craignoit toujours de prononcer le mot de

(1) Un *Genêt* (*Genista Genuensis*), une espèce d'*Ophris* (*O. speculum*), un *Carex* que M. le professeur *Viviani* a nommé *C. Grisea*, et le docteur *Schur*, *C. Grioletti*, et un *Serapias* (*S. triloba*).

nouveau , et qu'il n'a jamais permis que ceux de ses amis qui imprimoient , lui fissent honneur de ses observations et de ses découvertes : toutefois il n'a pu échapper à la gloire de voir son nom donné , par les savans les plus célèbres de l'Italie et de l'Allemagne , à l'une de ces plantes inédites que le premier il a fait connoître ; et le *Carex Grioretii* va honorablement figurer dans le supplément à la monographie du docteur *Schur* , qui se publie en ce moment.

Et qu'on ne pense pas que la manie de découvrir du nouveau , ait pu tromper *M. Grioret* : personne n'étoit plus timide que lui sur ses découvertes , et moins disposé à admettre des nouveautés en botanique , ou à reconnoître pour telles d'inutiles distinctions d'espèces là où il n'y a que des variétés , ou des dislocations de genres. Il pensoit que la nomenclature de *Linné* doit être religieusement conservée , ainsi que sa méthode , non qu'il la regardât comme parfaite ou comme naturelle ; mais il ne falloit , selon lui , qu'aider la mémoire , que fournir à celui qui recherche une plante , la commodité de la trouver en son lieu. « Le plan vaste et » savant de *Jussieu* , disoit-il , n'est pas en- » core assez complet pour être usuel , et par » conséquent , de peur d'introduire sans fruit

» la confusion ; il faut s'en tenir au système » et à la nomenclature les mieux faits et de-
 » venus les plus vulgaires. »

Principalement attaché, comme on l'a vu, à l'étude des plantes du pays qu'il habitoit, M. *Griole*t en avoit compilé une florule très-
 considérable, enrichie d'un grand nombre de notes savantes et de controverses précieuses. Pressé de publier cet ouvrage, il s'est constamment refusé à ce vœu, n'aspirant dans les sciences qu'au titre modeste d'amateur, et fidèle à son adage favori : *cache ta vie*.

L'Académie doit accuser cette maxime, du silence qu'il a toujours gardé avec elle ; mais il ne cessa jamais de prendre un vif intérêt à ses travaux, et le désir de se rendre de plus en plus digne de l'honneur de lui appartenir, présidoit à ceux dont il s'occupoit lui-même.

A mesure que le temps affoiblissoit les impressions douloureuses qu'avoient faites sur son ame les malheurs de la révolution, il se réconcilioit avec l'étude de l'histoire ; elle étoit même devenue, dans la dernière année de sa vie, le premier objet de ses méditations ; et ses confidens les plus intimes assurent qu'ils avoient lieu d'espérer qu'au premier

moment de loisir , ils obtiendroient de lui quelque écrit où se retraçassent les grandes pensées qui le nourrissoient.

Ses occupations scientifiques et littéraires n'étoient plus , depuis assez long-temps , que le délasement des travaux du commerce. Le spectacle de l'un des plus grands marchés de l'europe n'avoit pu frapper ses regards sans l'intéresser vivement. Il approfondit la théorie de cette science ; il en examina les moindres effets ; il suivit jusqu'à ses derniers anneaux cette chaîne qui lie tous les peuples de la terre ; il apprit l'art de mouvoir utilement ce levier dont l'effort remue les deux mondes. La pratique et l'expérience succédèrent à l'observation et aux études spéculatives. Il fut bientôt en état de diriger un établissement encore ; il est vrai , à sa naissance , mais qui peut-être n'en exigeoit que plus de prudence et de talens. Des circonstances extraordinaires laissèrent bientôt sans chefs une maison à qui plus d'un siècle de considération et de splendeur avoit donné les relations les plus étendues : l'administration lui en fut confiée , et telle fut l'importance de ses services et la réputation qu'ils lui acquirent , qu'ils lui valurent l'association , et qu'elle répandit un nouveau lustre

sur l'établissement qui l'adopta. L'ami de son enfance, qui, depuis long-temps à la tête de ce comptoir, y avoit mérité, à plus d'un titre, l'estime et la confiance publiques, disoit : « je me flatte de l'avoir bien » et méthodiquement montré; mais, ajoutoit-il, « l'élève a étrangement devancé son professeur. » Cet élève étoit devenu, depuis six ans, l'oracle de la place, et il n'y avoit aucune affaire délicate sur laquelle il ne fût consulté.

Il présida le tribunal et fut secrétaire de la chambre de commerce, à la réunion de Gènes à la France. Se tenant en arrière plus que personne, et ne demandant rien pour lui-même, il obtint également la confiance publique et celle des dépositaires du pouvoir suprême, chargés d'opérer la réunion, et se trouva, dans ce moment extrêmement difficile, l'intermédiaire entre l'autorité et le commerce; il instruisit ceux qui ne savoient pas; guida ceux qui se perdoient dans la nouveauté du labyrinthe; fit vouloir ceux qui ne vouloient pas, et contribua, par une douce influence, à commencer de plier un peuple étranger devenu français, aux idées, aux usages, aux lois de sa nouvelle patrie.

Ces utiles services ne sont pas restés sans récompense : ils valurent à M. *Griole*t, pendant sa vie, les témoignages les plus honorables de l'estime de ce grand dignitaire de l'empire (1), moins éminent par son rang que par ses lumières et sa vertu, et dont la mission à Gènes fut le gage le plus assuré de la sollicitude impériale pour le bonheur de cette contrée ; et, après sa mort, ils furent glorieusement attestés par le monument que la chambre de commerce a consacré à sa mémoire. (2)

Ne semble-t-il pas, en contemplant l'étendue et la variété des études, des travaux, des services dont ma foible voix vient de rappeler le souvenir, que j'aie retracé l'histoire d'une longue vie qu'absorbèrent, sans la moindre distrac-

(1) S. A. S. Mgr. *Lebrun*, archi-trésorier de l'Empire.

(2) Son portrait a été placé dans le lieu des séances de la chambre du commerce, avec cette inscription :

J. M. A. GRIOLET
 Domo et Academia Nemausensi
 prærepto post kalend. martii
 a. M DCCCVI. ætat. suæ XLIII
 Quindecim viri mercaturæ genuensis
 Titulum D. D.
 Collegæ integerrimo
 Juris et Commercii peritissimo.

tion , les veilles les plus laborieuses ? Hélas ! M. *Griole* avoit à peine atteint l'âge de quarante-trois ans , quand la mort le frappa , et il ne se priva jamais des douceurs de la société : il quittoit son cabinet pour aller rafraîchir son esprit dans le monde ; et le savant et le philosophe surent sacrifier aux grâces. Que lui a-t-il manqué pour se faire un nom célèbre ? la volonté de paroître sur un plus grand théâtre , oui cette volonté seule ; car « il possède » doit tous les talens nécessaires pour réussir » dans les affaires , soit publiques soit particulières , et un génie si sublime , un courage si ferme , que par-tout il se seroit infailliblement élevé par son mérite. » (1)

Cette indifférence pour la gloire et pour la fortune sembloit avoir tourné au profit des sentimens généreux dont son cœur étoit plein : elle y laissa plus de place à ceux de l'amitié , de la reconnoissance et de la nature. Avec quelle tendre sollicitude il s'occupait sans cesse de sa famille , d'une sœur chérie et d'un frère qui depuis quinze ans n'a pas quitté ses drapeaux , qui compte autant de cicatrices qu'il

(1) Tit. Liv. lib. XXXIX , 40.

à vu de combats, et qui, emporté par son bouillant courage, tomba une fois entre les mains de l'ennemi ! Ses amis n'éprouvèrent de sa part ni moins d'attachement ni moins de zèle, et la plus noble délicatesse présida toujours aux services qu'il leur rendit.

Mais, qu'étoit-il besoin, pour l'intéresser, de tenir à lui par les liens du sang ou de l'affection ? Quel malheureux implora jamais vainement ses secours ? Et combien de fois n'allèrent-ils pas au-devant de l'infortune timide ? Que ne m'est-il permis de révéler les secrets de sa bienfaisance, de la sensibilité de son âme et de son active philanthropie !

Sa philosophie étoit dans son cœur non moins que dans son esprit : elle consistoit dans la vérité et dans la vertu, dans la pratique du bien et dans le mépris des préjugés ; et je craindrois que du fond de sa tombe sa voix ne m'accusât d'une lâche réticence, si je craignois d'avouer qu'il fut l'un des partisans les plus déclarés de cette philosophie tant calomniée du XVIII^e siècle. A ses yeux l'ignorance et la mauvaise foi pouvoient seules imputer les désastres et les forfaits de la révolution à une doctrine qui repousse avec horreur les barbares qui prétendirent l'honorer par les plus exécrables fu-

reurs, par des sacrifices de sang humain, et desavoue ces déserteurs qui, renonçant aux principes d'ordre, de justice, de vraie liberté et d'humanité qu'ils avoient jusqu'alors professés et qu'elle consacre, se firent les complices de la plus féroce tyrannie. Il s'indignoit qu'on osât assimiler à ce rebut de l'espèce humaine ces maîtres illustres dont il se glorifioit d'être le disciple, dont le caractère ne fut pas moins élevé que le génie; tous désintéressés, bienfaisans, de mœurs douces et modestes, ennemis de la superstition et du fanatisme, apôtres de la tolérance, qui n'auroient pas érigé des temples à la raison, mais qui en parlèrent le langage avec éloquence, qui vouloient qu'un frein fût mis au pouvoir arbitraire, pour rendre plus cher et plus respecté le pouvoir légitime, et dont les leçons auroient fait le bonheur de la terre, si, quand ils répandoient par-tout la lumière et la vérité, les rois seuls ne fussent pas restés aveugles et sourds.

La lumière a reculé devant les crimes de la révolution, comme le soleil devant le festin *d'Atrée*; mais elle n'est pas éteinte; comme lui elle reprend tout son éclat, et le trône,
loin

loin de repousser sa clarté, en fera désormais un rayon de sa gloire.

Tel fut l'attachement de M. *Griole* pour la vérité, que, quoique à la maxime, *gouverner peu, laisser faire et laisser passer*, qu'il aimoit à répéter, il eût ajouté : *laisser dire*, et qu'il dit souvent avec *Fontenelle*, *tout peut être vrai, tout le monde peut avoir raison*, néanmoins le caractère et la chaleur du droit sens l'emportoient sur ces principes raisonnés : ce qui n'étoit pas vrai ne pouvoit pas l'être, et il ne laissoit pas dire impunément ceux qui n'avoient pas raison. Ainsi du caillou frappé par le fer jaillit nécessairement l'étincelle.

De même ses derniers temps ont prouvé que, s'il s'obstinoit à cacher sa vie, lorsqu'elle eût été glorieuse ou profitable à montrer, il étoit incapable de la celer quand l'utilité publique le réclamoit : mais il n'étoit pas moins persuadé que le bonheur ne réside que dans la modestie et le repos, et il s'étoit fait aussi une règle de prédilection de cet autre mot de *Fontenelle* : *le sage tient peu de place et en change rarement*.

Quand il fallut quitter, quitter hélas ! pour jamais, celle où dans le sein de l'étude, de travaux utiles et de l'amitié, il avoit trouvé

la félicité , son courage ne se démentit point. J'interprète toujours la mort par la vie , dit *Montaigne* (1) ; le cours entier de celle de *M. Griotet* garantissoit , pour ses derniers momens , le calme , le courage et une résignation philosophique ; et ce fut en effet dans de telles dispositions qu'il exhala son dernier soupir entre les bras du plus ancien , du plus cher et du plus tendre de ses amis.

Si quelque chose à son heure fatale avoit pu ébranler la fermeté de son ame , c'auroit été le sentiment douloureux d'une séparation qui alloit enlever à cet ami la plus chère moitié de son existence. Que de liens , durant trente ans , avoient fortifié cette union qui remontoit à leur premier âge ! études et jeux de l'enfance ; plaisirs et peines de la jeunesse ; soucis et jouissances de l'âge mûr ; vœux , penchans , travaux , opinions ; tout fut en commun : confiance sans bornes , épanchemens sans réserve , sollicitude , dévouement , abnégation de soi-même ; tout fut réciproque. Une fois seulement , l'un d'entre eux usa de réserve à l'égard de l'autre. Il étoit resté sans biens au sortir des orages révolutionnaires :

(1) *Essais*, t. II, p. 165.

appelé, accueilli dans la maison de son ami, celui-ci avoit exigé que la communauté de demeure entraînat la communauté de fortune. En cédant à ce bienfait jusqu'à ce que les circonstances lui permissent de ne rien devoir qu'à ses propres ressources, celui qui en fut l'objet, se hâta de prendre des précautions pour que les débris de son patrimoine servissent à l'acquitter, s'il mouroit ayant d'avoir pu se libérer par le fruit de ses travaux.

« Mais, mandoit-il à un tiers confident nécessaire de son secret, je n'ai garde que mon ami puisse croire que je m'occupe d'une idée semblable, et ce n'est qu'en me cachant de lui, que je me sépare de cette douce communauté dont nous nous sommes fait un honneur. »

Jamais le moindre nuage n'en obscurcit la sérénité, et, malgré la différence de leurs caractères, ils furent toujours dans un parfait accord de pensées et de volonté; semblables à la lumière qui ne répand qu'une même clarté, quoique composée de diverses couleurs. Originellement destinés à parcourir des carrières opposées, tel fut l'ascendant de leur amitié, qu'aux liens multipliés qui déjà les unissoient, elle ajouta ceux d'une profession et d'un intérêt communs.

La mort, la mort seule pouvoit dissoudre ces respectables nœuds : elle les a brisés ; elle a désenchanté la vie de l'infortuné qui survit : il dit comme *Montaigne* : « depuis le jour » que je le perdis , je ne fais que traîner » languissant , et les plaisirs même qui s'offrent à moi , au lieu de me consoler , » me redoublent le regret de sa perte. Nous étions à moitié de tout ; il étoit mon » per- » sonnier , mon adjoint en toutes choses ; il me » semble que je lui dérobe sa part ; et j'é- » tois si fait et accoutumé à être deuxième » par-tout , que je crois n'être plus qu'à » demi. « (1)

Ami fidèle et malheureux ! vous n'avez pas seul éprouvé ces regrets , fait entendre ces plaintes touchantes , et versé des pleurs douloureux. Votre deuil est aussi le deuil de sa famille éplorée , de quiconque a conservé le souvenir de ses bienfaits et de ses services , de ses anciens collègues , de tous ceux qu'il aima et qu'il s'attacha par la sensibilité de son cœur , par l'élévation de son ame , par la douceur de ses mœurs et par la noble franchise de son caractère.

Et moi , qui fus en tiers dans votre étroite

(1) Essais , t. 1 , p. 289 , 290.

alliance, moi qui comme vous, ai tant de motifs de lui donner des larmes, moi à qui naguère encore il disoit : « ne sommes-nous pas habitués, depuis vingt ans, d'être ici les uns pour les autres; et ne vous appartient-je pas aussi tout entier » ? j'éprouve du moins la consolation, en déroulant le tableau de sa vie, de n'avoir pas eu à me défendre des illusions de l'amitié, pour rendre un juste hommage à sa mémoire, et de ne pouvoir être accusé ni d'exagération, ni de réticence.

ÉLOGE

DE G. F. BRUEYS D'AIGALLIERS ,

*Né à Uzès, le 28 février 1743, ancien major
du régiment d'Angoumois, et gouverneur
général de la principauté de Monaco ;
membre de l'assemblée constituante et des
académies de Caen, du Gard, des arcades
de Rome, et des ricoverati de Padoue :
mort à Nismes le 2 avril 1806.*

QUELQUE grand que fût l'avantage d'une extraction noble, à l'époque où M. d'Aigalliers reçut la vie, il se glorifia toujours moins de ce hasard de sa naissance, que des soins de son père pour l'en rendre digne. L'auteur de ses jours présida lui-même à l'éducation de ses fils. En les destinant tous trois au service militaire, il voulut les prémunir contre les dangers auxquels les loisirs et l'indépendance de cet état exposoient trop souvent la jeunesse ; et pour les en garantir, il leur ins-

pira le goût de l'instruction et l'amour de l'étude.

Celle des mathématiques, des langues anciennes et modernes, des principes de la littérature et des élémens de la philosophie et de l'histoire, avoient déjà donné à l'esprit de l'ainé, celui qui nous occupe, de la solidité, de la justesse et de l'éclat, lorsqu'il embrassa le métier des armes.

Il se distingua bientôt dans cette profession, par son application et par son intelligence, et fut de bonne heure jugé digne de faire partie de l'état-major du régiment dans lequel il étoit entré. Tous les détails du service, de l'instruction, de l'administration, de la discipline rouloient sur un petit nombre d'officiers choisis dans chaque corps, parmi ceux que signaloient leur activité, leur zèle et leur bonne conduite. Ils trouvoient dans cet emploi l'occasion toujours présente de développer leurs talens, de s'ouvrir une route plus prompte à l'avancement, et d'arriver à la faveur par le mérite. C'est ainsi que *M. d'Aigalliers* monta rapidement au grade de major, et que dans le corps même où il avoit jusqu'alors servi, il devint le principal ressort de cette machine, à l'action constamment régulière de laquelle,

tiennent la propreté, la santé, l'ordre, l'obéissance, même le courage d'une multitude armée, toujours secrètement impatiente du joug, quoique volontairement accepté. M. *d'Aigalliers* déploya, dans l'exercice de ses fonctions d'officier supérieur, toutes les qualités d'un chef habile et d'un administrateur éclairé; une exacte vigilance, la fermeté unie à la douceur, et l'indulgence à la sévérité, la prévoyance, l'économie, la probité, et cette affection paternelle pour le soldat, cette démonstration d'intérêt et cette noble familiarité qui, loin d'affaiblir le pouvoir, le rend plus respecté en le rendant plus cher.

Dans les combats, il se fit remarquer par cette valeur froide et tranquille, plus nécessaire à celui qui commande, qu'un courage bouillant et emporté; car ce n'est point assez pour lui de donner l'exemple de la bravoure, il est aussi le régulateur de celle de sa troupe, et une intrépidité calme peut seule lui permettre de la diriger, de la retenir ou de la pousser à son gré. L'Amérique fut le théâtre de sa vaillance; il servit dans cette guerre avec distinction et avec honneur, et il mérita de jouir à la paix d'un repos honorable. Le gouvernement général de la principauté de Mo-

naco lui fut confié. Quoiqu'il n'ait voulu en garder les rênes que quelques instans , les nombreux témoignages de confiance , d'attachement et de regrets dont l'estime du prince et la reconnoissance des sujets l'honorèrent à sa retraite , sont des monumens glorieux du bien qu'il avoit déjà fait.

La grande scène de la révolution alloit s'ouvrir , et comme tous ceux dont les abus n'étoient pas devenus le patrimoine , M. *d'Aigalliers* embrassa avec chaleur l'espoir de les voir réformer. La considération dont il jouissoit s'augmenta par la sagesse de ses opinions dans l'assemblée de son ordre. L'idée qu'il y donna de l'étendue de ses lumières , de la solidité de ses principes , de sa modestie et de sa modération , lui attira tous les suffrages , et il fut élu député aux états-généraux.

Doué de tout ce qui pouvoit le faire paroître avec éclat à la tribune , il n'y monta cependant que deux fois , parce qu'il la voyoit trop souvent profaner par l'esprit de parti , et qu'il vouloit non-seulement garder la réalité de son indépendance , mais encore échapper au soupçon d'être l'organe d'une faction. Inaccessible à toute prévention , à tout intérêt de caste , à toute influence de relation , il ne vota

jamais que suivant l'impulsion de sa conscience, et s'il fut poussé, par ce mobile, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, peut-être l'examen des opinions qu'il adopta, prouveroit-il que son apparente fluctuation fut un fidèle indicateur de tous les mouvemens de la raison, de la justice et de la vérité, au milieu des agitations de la première assemblée nationale. Il reconnoissoit la justesse, l'importance et l'autorité des grands principes consacrés par cette assemblée; mais plus il les voyoit se fausser sous la main des passions, dans la construction de l'édifice dont ils devoient être la base, plus il regrettoit que le bien qu'ils auroient pu produire, ne fût pas un bienfait du monarque. Il n'aimoit pas à lui voir prescrire des lois; mais il aimoit encore moins l'autorité absolue, et en cédant à la nécessité de la réduire, il déplorait qu'elle-même n'eût pas su s'imposer un frein. Il trouvoit cependant trop étroites les limites dans lesquelles on avoit circonscrit la prérogative royale; il pensoit que l'action de son pouvoir même légitime, en seroit gênée, et il craignoit que l'association d'éléments incompatibles dans la constitution, n'en amenassent bientôt la ruine.

Ces tristes présages ne tardèrent pas à se

réaliser : la constitution s'écrôla , et sa chute entraîna celle du trône.

Le croiroit-on ? c'est alors , c'est au moment où la haine de la royauté devint le sentiment dominant de la multitude égarée , quand la noblesse fut un titre de proscription , que M. *d'Aigalliers* se vit placer à la tête de l'administration municipale de la ville d'Uzès , M. *d'Aigalliers* né dans la classe privilégiée , et dont les opinions monarchiques n'étoient pas un mystère.

Cette contradiction mérite d'être expliquée , puisque , dans son principe comme dans ses effets , elle est également honorable à sa mémoire.

Sa demeure se trouvoit située dans un quartier où se manifestoit avec le plus d'effervescence l'enthousiasme révolutionnaire , et dont les nombreux habitans dominoient dans les élections. M. *d'Aigalliers* avoit dès long-temps acquis parmi eux une grande popularité par la simplicité de ses mœurs et de ses manières ; par son extrême bonté , par l'intérêt qu'il prit toujours à ses voisins , par les services qu'il leur rendit , et par sa bienfaisance. Tous les sentimens de reconnoissance n'étoient pas encore étouffés ; ils l'emportèrent sur toutes les

considérations qui sembloient les repousser. Son faubourg trouvant dans sa prépondérance un moyen de lui donner un témoignage solennel d'attachement, de gratitude et de confiance, le lui offrit, et touché de cet hommage et de l'assentiment qu'y donnèrent tous ses autres concitoyens, M. *d'Aigalliers* l'accepta ; mais il ne fit servir le pouvoir qui lui fut confié, qu'à refréner les passions de plus en plus exaltées d'un peuple ignorant et crédule qu'excitoient à l'envi les manœuvres secrètes de perturbateurs à gages, les déclamations véhémentes de vils ambitieux, et des lois anarchiques. M. *d'Aigalliers* tempéra la violence de ces funestes décrets par une exécution sage et prudente, et les paralysa long-temps, en leur opposant la force d'inertie.

Cet important service et le dévouement qui en étoit la source, ne furent peut-être pas appréciés dans le temps avec assez de justice. Quelques personnes n'estimèrent pas assez le bonheur de voir un homme de bien, uniquement par amour pour son pays, consentir à exercer, parmi les dangers et les dégoûts de toutes les sortes, une autorité dont il y avoit tout à redouter en d'autres mains, et qui dans les siennes prolongea, du moins

de quelques instans, la tranquillité et la sécurité de ses concitoyens.

Quand cette abnégation de soi-même cessa de pouvoir être utile; quand les fonctions publiques rendirent ceux qui en étoient revêtus, indispensablement fauteurs des fureurs populaires et des crimes des lois, *M. d'Aigalliers* déposa l'écharpe de maire; et quoique alors il fallût être complice ou victime, il n'hésita pas dans le choix. Toutefois tel fut l'ascendant de sa vertu et l'habitude de le respecter, que, comme ce français seul épargné dans le massacre des vèpres siciliennes, il échappa à la proscription universelle, et continua d'être un objet de vénération pour ceux mêmes qu'égaroit le plus l'exagération de leurs opinions politiques. Dans une circonstance où l'on célébroit peut-être une de ces fêtes de cannibales, alors si communes, et où il falloit, sous peine de mort, participer à ce qu'on appeloit la joie publique, soit oubli, soit répugnance, *M. d'Aigalliers* n'avoit pas illuminé sa maison: les habitans de son quartier s'aperçoivent de l'omission; ils se rassemblent, et chacun vient suspendre à ses fenêtres une lampe allumée.

Dégagé du fardeau de la mairie, *M. d'Ai-*

galliers retourne à ses goûts favoris, à la méditation et à l'étude. Dans la plus grande activité de sa carrière militaire, il leur avoit consacré tous ses loisirs ; avide d'instruction, il avoit recherché avec empressement la société des hommes qui pouvoient être pour lui des émules ou des modèles ; il eut des rapports étroits avec plusieurs écrivains célèbres , à la tête desquels son estime et son admiration plaçoient l'illustre traducteur de *Virgile* et de *Milton*.

Plusieurs sociétés littéraires lui accordèrent leurs honneurs ; ceux de l'académie de *Caen* furent le premier gage de ses succès et la première récompense de ses travaux. Les académies des *Arcades de Rome* et des *Ricoverati de Padoue* l'adoptèrent bientôt après, non comme un littérateur étranger, mais comme un écrivain national ; car ses titres furent des compositions italiennes. N'appartenoit-il pas de droit à l'*académie du Gard*, dont l'établissement eut pour but de réunir, dans une même association, tous les hommes qui, dans le département, s'adonnoient à la culture des sciences et des lettres ?

Par combien de titres il justifioit le choix de cette société ! La religion, la philosophie,

la morale , l'économie politique , l'art militaire , la médecine , la musique , l'histoire , la critique , la littérature ancienne et moderne , française et étrangère , et la poésie , paroissent tour à tour avoir occupé sa pensée et exercé sa plume.

Il n'appartenoit qu'à l'amitié et à l'amitié la plus intime de soulever le voile dont la modestie de *M. d'Aigalliers* couvroit soigneusement ses écrits. Du grand nombre de ceux qu'il a composés , trois seulement réunis sous le titre d'œuvres choisies , sans être mis en lumière , ont cependant été éclairés d'un demi-jour qui permet de les faire connoître.

Dans le premier , vengeant l'apologue de l'oubli peut-être dédaigneux de *Boileau* , *M. d'Aigalliers* prouve d'abord que cette sorte de poëme « si distincte que la forme n'en a pas varié depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours » , méritoit mieux une place dans l'art poétique que le sonnet et la satire , dont l'un étoit déjà presque abandonné du temps de *Despréaux* , et dont l'autre a des règles si peu fixes , que les satyres même de ce poëte pourroient indifféremment s'appeler épîtres , et ses épîtres satyres ; et il pense que les noms illustres d'*Esop* , de *Phèdre* et de *L*:

Fontaine étoient préférables aux noms obscurs de *Gombaud* et de *Malleville* , et pouvoient être cités avec plus d'honneur à côté de ceux de *Lucile* , d'*Horace* , de *Perse* , de *Juvenal* , et de *Regnier* .

Il essaye ensuite de suppléer au silence de *Boileau* ; et des fragmens d'un discours en vers sur les règles de l'apologue , attestent combien il avoit approfondi la nature , la marche et le but moral de ce genre de poésie ; les traits qui distinguent chacun des trois fabulistes les plus célèbres , et l'art de déguiser , sous le charme de la versification , l'aridité du précepte.

Enfin , il joint l'exemple à la leçon. L'essai sur l'apologue est terminé par quelques fables d'une invention heureuse , contées avec une grâce facile et naïve , et décelant un écrivain formé à l'école du grand maître , ou plutôt du bonhomme par excellence ; car , comme *La Fontaine* , il a empreint son ame dans ses fables ; et quand il enseigne , comme il le fait dans la plupart , à fuir l'orgueil et l'ambition , cette moralité réfléchit la simplicité et la modestie de son caractère.

M. *d'Aigalliers* , dans une autre partie de ses œuvres choisies , assimile M.^{me} *de Sévigné*

à *La Fontaine*, au moins par le mérite commun à tous deux, d'une originalité inimitable. « On ne sauroit trop, dit-il, les lire l'un et l'autre. Le livre, ajoute-t-il, que j'ai lu avec le plus de goût et de profit, en ma vie, est celui des lettres de M.^{me} de Sévigné; je n'en connois point, poursuit-il, de plus propre à bien apprendre la langue, à orner l'esprit, à former le style, à donner le ton de la bonne compagnie, à mettre en fonds pour la conversation, à rendre économe sans avarice, attentif à ses intérêts sans âpreté et sans injustice, doux et complaisant dans la société sans flatterie et sans bassesse, facile dans le commerce de la vie sans duperie, à dresser aux bonnes mœurs, à inspirer enfin des idées justes sur la religion, soit pour la connoître, soit pour la pratiquer; »

Tous les traits qui justifient cette opinion, sont recherchés, appréciés, classés avec beaucoup d'ordre, de discernement et de tact, et accompagnés d'observations fines et délicates. Ce n'est, si l'on veut, qu'un extrait des lettres de M.^{me} de Sévigné, mais un extrait raisonné fait par un homme du monde, non moins que par un homme de lettres. Ce sont des fleurs légèrement cueillies dans un vaste

jardin , heureusement assorties par la main du goût , et dont l'éclat est redoublé par l'effet de l'art qui les rapproche et les dispose.

M. d'Aigalliers étoit trop profondément pénétré du mérite de ces lettres à jamais célèbres , et qui ont fait ses délices jusqu'à son lit de mort , pour laisser sans réplique les critiques injustes dont elles ont été l'objet. Il repousse avec indignation les traits malins décochés par le jaloux *Bussy-Rabutin* , contre son illustre parente ; il la défend avec raison contre le reproche que lui fait *Voltaire* , de manquer absolument de goût ; et , sinon avec succès , du moins avec adresse , de celui d'avoir méconnu le génie de *Racine* : mais il fait trop d'honneur à un écrivain de parti dont le nom n'est plus connu que par le ridicule ineffaçable dont il a été couvert , de refuter sérieusement les motifs dont le plus stupide fanatisme s'est autorisé pour mettre à une sorte d'index , les lettres de *M.^{me} de Sévigné*.

Le recueil des œuvres choisies de *M. d'Aigalliers* , contient aussi une description mêlée de prose et de vers , de l'île de *St-Domingue* ; tableau rapide et complet de cette colonie ; tracé sur les lieux au temps de sa prospérité , par un observateur attentif et éclairé , avec

la plume d'un poëte aimable ; pour l'instruction et pour l'amusement d'une jeune et jolie Européenne, et mélange heureux de raison, de gaité, de facilité, d'esprit et de galanterie.

Tel fut aussi le caractère de sa conversation assaisonnée de plus de tout ce que pouvoient y ajouter de charme, la variété, l'abandon et la politesse qui fut en lui l'effet de l'aménité naturelle de ses mœurs, autant que de l'usage du monde.

Il s'étoit formé à cet usage dans la société des grands : il fut admis dans celle de M.^{me} la Duchesse de *Wirtemberg*, et conserva longtemps avec elle des relations intimes ; il en eut aussi avec des personnes d'un rang très-élevé à la cour de France. Ces liaisons le flattèrent mais sans l'enorgueillir ; et il ne les acheta point par l'adulation ni par de serviles complaisances. Il avoit sans doute le juste et louable désir d'obtenir le prix de ses services ; son avancement l'occupoit , mais sans le tourmenter ; il ne vouloit rien devoir qu'à son bon droit. Une main toute puissante lui fut une fois tendue des marches du trône. On vouloit faire confier à ses lumières et à sa vertu l'éducation d'un enfant auguste ; mais la responsabilité d'un tel emploi effaroucha sa modestie, et il préféra son obscurité à l'écla-

tante fortune qui lui étoit offerte. Ce n'étoit donc pas des protecteurs qu'il cherchoit dans la société des grands ; il lui suffisoit de trouver auprès d'eux de l'agrément ; il les quittoit du reste.

Cette noble indépendance avoit sa source dans un cœur éminemment honnête et délicat. Il ne s'ouvroit qu'aux affections pures, aux sentimens de la nature, de l'amitié et d'une compassion généreuse. De quel respect, de quel amour, de quelle tendre reconnoissance il paya les bienfaits de son père ! quels égards il prodigua à sa vieillesse ! avec quel soin touchant il s'efforça d'en adoucir les infirmités !

Il ne se montra pas moins bon ami que bon fils. Plein pour ceux qu'il chérissoit, d'un sentiment affectueux et d'un dévouement actif, il mettoit à les obliger autant d'empressement que de grâce, et il les eût volontiers remerciés de lui avoir fourni les occasions de leur rendre service.

Sa pitié pour les malheureux n'étoit ni moins prompte ni moins efficace. Ils pouvoient venir avec confiance déposer dans son cœur et leurs besoins et leur infortune, sûrs d'obtenir des consolations et des secours offerts avec cet intérêt et ces ménagemens qui en doublent le

prix , car personne ne savoit mieux que lui , que le malheur est une chose sacrée.

Il ne mesura jamais sa générosité sur la modicité de sa fortune , et il poussa le désintéressement jusqu'à sacrifier souvent à cette vertu ses droits les plus incontestables.

Il n'est donc pas vrai que la philosophie dessèche le cœur , puisque M. *d'Aigalliers* qui en professa les principes , eut toutes les vertus d'une ame sensible. Eh ! pourquoi le mépris des préjugés , la haine de la superstition et du fanatisme , l'amour de l'indépendance , la lumière de la raison et la recherche de la vérité seroient-ils incompatibles avec l'humanité et avec la vertu ? La philosophie et la religion se touchent au moins par la morale , et M. *d'Aigalliers* a prouvé que ces deux grands mobiles du bonheur des hommes ne sont point inconciliables. Il a terminé dans des sentimens religieux une vie philosophique remplie de bonnes actions.

Sans doute ces saintes dispositions avoient toujours été au fond de son cœur ; mais comment ne s'y seroient-elles pas reveillées avec plus de ferveur , à la voix d'une compagne aimable , sensible et chérie , dont les charmes , les talens , la douceur , les soins et la ten-

dresse avoient fait le bonheur de son époux , et qui devoit toutes ses vertus à la religion ? comment près d'être séparé d'elle par la mort ; auroit-il résisté à l'ascendant de sa douce et tendre piété et au pouvoir d'une doctrine consolante qui , parmi tant d'autres biens , lui offroit l'espérance d'une réunion éternelle , dans le sein de la divinité , avec le digne objet de ses affections et de ses regrets ?

Sa perte ne fut pas moins sensible à l'Académie qu'à cette digne épouse , qu'à ses parens et à ses amis ; et sans doute leur douleur n'étonnera point ceux qui n'ayant pas été à portée de le connoître , auront appris , par cette foible esquisse de sa vie , tous ses droits aux sentimens honorables et à l'hommage solennel voués à sa mémoire.

